

**Vous avez dit...**

# **Pédagogie ?**

**Le « jeu du foulard »  
Une conduite à risque  
adolescente :  
En quête de sensations...  
en quête de sens à soi**

**Valérie Debrot**

**n° 62  
Janvier 2004**

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION  
Espace Louis-Agassiz 2000 Neuchâtel  
Tél. (032) 718 18 41 & 718 17 91 Fax (032) 718 17 01  
E-mail : [pierre.marc@unine.ch](mailto:pierre.marc@unine.ch)  
Internet <http://www.unine.ch/sed/>**

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens avant tout à remercier mes directeurs de mémoire, Pierre Marc et Danièle Périsset Bagnoud, pour m'avoir laissé l'opportunité de choisir un sujet comme celui du « *jeu du foulard* » et pour leur suivi durant cette recherche.

Ensuite, je tiens également à remercier les personnes qui ont accepté de confier leurs expériences, je pense ici aux adolescents et adolescentes que j'ai eu l'occasion d'interroger, mais aussi et surtout aux mères dont les enfants sont décédés à la suite de cette pratique. Je pense ici tout particulièrement à Françoise Cochet, sans qui une partie du travail de recherche autour de ce délicat sujet n'aurait pas été possible.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier encore chaleureusement les membres de l'équipe du « Futur antérieur » pour leur accueil dans les Alpes du Sud en France, et plus précisément le Dr. J.-C. Fisher. Merci aussi aux experts qui ont pris le temps de me répondre dans le cadre de cette recherche.

Un grand merci à Clairelise pour son aide précieuse, ses encouragements, son soutien et ses conseils avisés dans la rédaction de ce mémoire. Je n'oublie pas pour finir de remercier ma famille pour son soutien et son intérêt tout au long de ce travail.

Enfin, encore merci à Patrick pour sa patience et la confiance qu'il m'a témoignée, cela m'a également permis d'avancer dans de bonnes conditions, en me sentant soutenue.

## **RESUME**

Il s'agit d'un travail d'exploration d'une conduite à risque désormais connue sous l'expression de « *jeu du foulard* ». Cette exploration a pour objectif d'arriver à une compréhension de ce phénomène, et ceci selon trois axes.

Un premier axe correspond à la première partie du travail, consacrée à l'inscription du phénomène étudié dans la problématique des conduites à risque à l'adolescence. En interrogeant ce phénomène à la lumière de ces conduites, il se révèle riche en interprétations théoriques diverses et complexes à la fois, car il réunit dans une même pratique les enjeux liés à la période de l'adolescence et certaines formes de prises de risques chez les adolescents.

Le second axe, soit la deuxième partie, est résolument dévolu à la description *stricto sensu* de l'objet de cette recherche. A partir d'un corpus de données issues d'une analyse de traces, j'ai tenté d'appréhender et de définir cette conduite à risque.

Le troisième axe, c'est-à-dire la dernière partie, se veut interprétatif quant aux possibilités de compréhension de l'objet étudié. Il met en exergue une perspective particulière que l'on peut qualifier d'existentielle, selon laquelle la conduite à risque étudiée est une manière pour l'adolescent d'aujourd'hui de se construire une identité à travers ce que l'on peut appeler un test de lui-même, c'est-à-dire non seulement à travers la confrontation au risque mais également au travers des limites qu'il n'a de cesse de repousser toujours un peu plus, en réponse à sa soif de sensations.

J'ai tenté pour terminer de faire apparaître une typologie dans laquelle il serait possible d'ordonner les pratiquants de cette conduite selon une logique issue des conduites addictives.

***A la mémoire de Marie et Laurent...et de mon père***

## Table des matières

<b>1. INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>5</b>
A. QUESTION DE DEPART.....	6
B. LE CONTEXTE GENERAL.....	7
1. <i>Le groupe comme maillon intermédiaire entre l'enfance et la société des adultes.</i> .....	7
2. <i>A la recherche de soi à travers les limites : une caractéristique adolescente.</i> .....	8
3. <i>A la recherche de soi à travers la prise de risque.</i> .....	10
4. <i>L'importance de l'agir à l'adolescence : quand les actes se substituent à la parole.</i> .....	10
5. <i>La mise en risque de soi dans des jeux avec son propre corps.</i> .....	11
6. <i>Vers une interprétation initiatique de la prise de risque.</i> .....	12
<b>2. PREMIÈRE PARTIE : CADRE CONCEPTUEL.....</b>	<b>13</b>
A - CONTEXTE SPÉCIFIQUE : LES JEUX DANGEREUX.....	15
B - PRÉSENTATION DE L'OBJET DE RECHERCHE :.....	
LE JEU DU FOULARD, UN JEU DANGEREUX PARMIS D'AUTRES ?.....	16
1 <i>La situation en Suisse :</i> .....	17
2 <i>Plus récemment en France :</i> .....	17
C - JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'OBJET DE LA RECHERCHE.....	18
<b>3. METHODOLOGIE.....</b>	<b>19</b>
A - QUESTION DE DEPART.....	19
B - COLLECTE DE DONNEES ET ANALYSE DE TRACES.....	19
1 <i>Les traces à disposition pour une « observation indirecte » :</i> .....	20
2 <i>Le recueil d'information pour une « observation directe » concerne trois catégories de personnes :</i> .....	21
<b>4. DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DES TRACES.....</b>	<b>22</b>
A - EN QUETE DE REFERENCES, DE REPERES DANS LA LITTERATURE A PROPOS D'EXPERIENCES RELATIVES A LA STRANGULATION.....	22
B - DEFINITION DU « JEU DU FOULARD » OU COMMENT DES ADOLESCENTS SE STRANGULENT POUR CONNAITRE L'IVRESSE DE LA SUFFOCATION.....	24
1. <i>QU'EST-CE QUE C'EST ?</i> .....	24
2. <i>COMMENT CELA SE PRATIQUE-T-IL ?</i> .....	25
3. <i>QUI PRATIQUE CE GENRE DE JEU ?</i> .....	26
4. <i>OU CELA SE PASSE-T-IL ?</i> .....	26
5. <i>QUELS SONT LES SIGNES D'UNE TELLE PRATIQUE ?</i> .....	26
6. <i>AVEC QUELLES CONSEQUENCES ?</i> .....	27
7. <i>COMBIEN DE DECES DUS A CETTE PRATIQUE ?</i> .....	28
a) Mise en évidence de quelques difficultés par rapport à ce recensement pour la Suisse et la France.....	28
b) Différentes estimations selon les sources.....	28
8. <i>S'AGIT-IL D'ADOLESCENTS SUICIDAIRES ?</i> .....	31
9. <i>L'ASPHYXIE AUTO-EROTIQUE PEUT-ELLE ETRE A L'ORIGINE DU « JEU DU FOULARD » ?</i> .....	31
a) Les liens avec la pratique du « jeu du foulard ».....	33
b) Les limites du rapprochement entre l'asphyxie auto-érotique et le « jeu du foulard »...	34
c) Que permet l'hypothèse de Spitzer ?.....	34
10. <i>LES APPORTS PERTINENTS DES ELEMENTS THEORIQUES.</i> .....	35

<b>5. TROISIEME PARTIE : COMPTE RENDU DES ENTRETIENS.....</b>	<b>36</b>
A - LES ASPECTS PRINCIPAUX DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES AVEC LES PARENTS DE VICTIMES. ....	36
B - LES ASPECTS PRINCIPAUX TIRES DES ENTRETIENS AVEC LES EXPERTS. ....	37
C - LES ENTRETIENS AVEC LES ADOLESCENTS .....	38
D - COMPTE RENDU DES ELEMENTS RECURRENTS ISSUS DES CATEGORIES D'ANALYSES DES ENTRETIENS :.....	45
<b>6. ANALYSE : MISE EN RELATION DES CONCEPTS RETENUS ET DES CONTENUS DEPOUILLES DES ENTRETIENS.....</b>	<b>46</b>
<b>7 - PISTES DE REFLEXION VERS UNE PREVENTION.....</b>	<b>51</b>
<b>8 - CONCLUSIONS.....</b>	<b>52</b>
BIBLIOGRAPHIE	54
ANNEXES	56

## 1. Introduction générale.

Le sujet dont il est question dans les pages qui suivent est délicat ; il s'agit de tenter de comprendre pourquoi des adolescents se prêtent à des expériences de strangulation entre pairs ou en solitaire. Cet objet peut sembler *a priori* inadapté à un mémoire de licence, d'abord car ce phénomène qui, sans être rare, n'est pas fortement répandu, notamment en Suisse. Pourtant il s'agit d'une problématique inscrite dans l'actualité des jeunes générations qui révèle l'attrait de certains jeunes pour des conduites pour le moins risquées. Ces dernières peuvent s'inscrire par exemple dans une perspective de recherche de sensations au travers du risque mais, au-delà du sentiment physique, il s'agirait surtout d'une recherche d'eux-mêmes par une confrontation au monde de forme particulière. C'est cette conduite particulière que je vais par la suite tenter d'identifier, de décrire, en un mot comme en cent de définir.

*Le goût du risque à l'adolescence, une passion mortelle ?*

La potentialité de risque inhérente à cette période de la vie est telle qu'elle suscite de nombreuses études dans différents domaines comme l'histoire, la sociologie, la médecine, le droit et la criminologie, la psychologie, la psychanalyse...

Si le risque est inhérent à la vie et s'il demeure une bonne alternative à l'ennui, l'augmentation, depuis les années septante, des conduites à risques des jeunes générations inquiète les adultes. Si l'on s'en tient à l'avis d'anthropologues comme Le Breton, ou encore de spécialistes des adolescents comme Pommereau (2001), il semble que les conduites à risques des jeunes aient pris une ampleur saisissante au fil des années. Ils ne nient pas qu'elles aient de tout temps existé. Mais, selon ces derniers, on assiste depuis les années septante à une recrudescence des conduites à risques.

Parmi les plus connues et les plus étudiées, il est possible de citer les tentatives de suicide, les accidents de la route, les fugues, les polytoxicomanies, les sports de l'extrême (de glisse<sup>1</sup>, de vitesse...), les violences et certaines marques corporelles. Toutefois, certaines de ces conduites prennent place dans le silence et la discrétion, comme pour les errances, les troubles alimentaires, les refus de soins, les automutilations, les scarifications...

Les conduites à risques des jeunes recouvrent toute une série d'activités très différentes dont je viens de citer brièvement les plus courantes. Néanmoins, on assiste actuellement à l'apparition de nouveaux « *jeux inquiétants* », selon l'expression de Goguel (2003) : jeux qui sont autant de témoignages de la difficulté du passage à l'âge d'homme et d'une détresse. Il s'agit par exemple de traverser à pied une autoroute, de s'accrocher à des voitures en patin à roulettes, de se livrer à des simulacres de strangulation, etc.

Sous des formes variées, les conduites à risques relèvent non seulement de l'intention, mais aussi de motivations inconscientes difficiles à déceler. Alors que certaines tendent à s'inscrire dans la durée, d'autres marquent un passage à l'acte ou une tentative unique en lien avec la situation, le vécu du jeune. Toute conduite à risques détient son histoire et implique des significations multiples. Mais, quelles que soient leurs formes, brutales ou discrètes, ces différentes conduites à risques s'accordent toutes sur le fait suivant : elles sont susceptibles de mettre en danger la santé, l'avenir et la vie du jeune qui s'y prête.

Ces conduites semblent non seulement *se développer de plus en plus, mais surtout de plus en plus tôt*, et ponctuent une période de transition - l'adolescence - dont les limites sont toujours plus floues.

---

<sup>1</sup> Le sport contemporain témoigne d'une recherche de plus de risques et de sensations ; l'exemple du saut à l'élastique reste un extrême dans cette recherche de sensation. Voir à ce propos l'ouvrage d'Alain Loret, *Génération glisse*, Paris, Autrement, 1996.

## A. *Question de départ.*

**Comment comprendre, expliquer le fait qu'actuellement dans des pays francophones comme la France et la Suisse, à la période de l'adolescence et parfois avant celle-ci, certains adolescents participent à des jeux dangereux, comme le « *jeu du foulard* » ?**

Cette question s'inscrit dans le contexte général psychosocial des prises de risques à l'adolescence, c'est-à-dire des comportements de jeunes parfois qualifiés de « flirts » avec la mort. Dans le cadre de ce travail, elle concerne donc une population spécifique, les pré-adolescents et les adolescents, c'est-à-dire des jeunes âgés de dix jusqu'à dix-huit ans et plus. Lors de ces quatre dernières années, force est de constater l'apparition d'un nouveau genre de pratique parfois qualifié de « jeux dangereux », notamment au sein de certains établissements scolaires français et suisses.

Il s'agit ici d'une approche qui se veut exploratoire, mais aussi compréhensive concernant un type de conduite à risque, une pratique adoptée par certains jeunes, qu'ils nomment le « *jeu du foulard* ».

Ce sujet, qui sera développé et décrit plus loin, est non seulement actuel mais aussi original. Il s'agit d'un objet de recherche qui peut être qualifié d'inédit au niveau conceptuel et dont l'étude est d'autant plus pertinente qu'elle semble répondre à des interrogations d'un certain nombre de parents et de chercheurs concernés de près ou de loin par ce thème, qui relie de manière générale les jeunes et le risque. Ma principale motivation réside dans la possibilité de compréhension d'un tel phénomène par l'intermédiaire du dialogue avec les jeunes et à travers divers concepts scientifiques, sans oublier tout un travail de description basé sur différents supports, notamment des données issues de ce que l'on appelle la *littérature grise*.

Par ailleurs, il est évident que la possibilité d'une explication psychanalytique de ce phénomène apparaît séduisante ; néanmoins je ne l'ai pas retenue car elle demanderait une enquête bien plus approfondie. Mais le fait de pratiquer une activité qui suppose une strangulation, même quand cette activité est prise pour un divertissement, n'est pas fortuit. De manière très succincte on peut dire que certains psychanalystes voient par exemple dans cette conduite dangereuse de l'adolescent le symptôme d'un retournement de l'agression contre soi, dont l'origine viendrait d'une fixation pulsionnelle à un moment donné du stade oral chez l'enfant, et qui réapparaîtrait à l'adolescence avec le réaménagement des pulsions. Par exemple, un concept intéressant celui d'auto-agression, qui correspond à une conduite où les sujets se blessent, se font souffrir sans que la sexualité entre en jeu, cet acte pouvant constituer un substitut à l'orgasme.

Mais, dans le cadre de ce travail, je n'irai pas plus loin dans cette direction explicative car il n'est pas possible de mettre en place une recherche de ce type auprès de l'échantillon de population choisi.

De plus, je n'ai pas retenu la problématique d'ensemble autour de la violence, qui à mon sens n'apparaît pas essentielle ici.

Pour appréhender un tel sujet, j'ai choisi de faire appel à différents auteurs, comme Le Breton et Pommereau, afin de faire émerger un cadre théorique pertinent censé contenir la pratique du « *jeu du foulard* ». J'ai l'intention d'utiliser ce cadre conceptuel d'une part pour situer l'objet de cette recherche et d'autre part comme grille d'analyse afin de mettre en lumière le contenu des entretiens réalisés avec cinq jeunes ayant pratiqué ce « *jeu du foulard* ». Mais auparavant, je décrirai et définirai cette pratique des jeunes en me basant sur une analyse de traces réalisée à partir de données issues de la *littérature grise*.

## ***B. Le contexte général.***

Suite à cette introduction et à ma question de départ, il s'agit de construire sur la base de différentes notions un contexte capable de donner sens au phénomène étudié. J'ai décidé de situer mon objet de recherche dans le contexte explicatif des conduites à risque à l'adolescence car il s'agit là d'un contexte capable de donner un cadre pertinent à l'objet de cette recherche. Pour ce faire, il est indispensable de présenter un certain nombre d'éléments relatifs à l'adolescence proprement dite et au contexte social dans lequel l'adolescent vit aujourd'hui.

Dans l'objectif de se définir et de se situer dans une société où s'effacent les limites et les repères, l'individu contemporain doit faire preuve de sa force et de sa capacité d'adaptation aux changements pour « se reconnaître » et « être reconnu ». Face à l'importance du phénomène suicidaire chez les adultes et à la considérable progression des conduites à risques chez les adolescents, on est amené à considérer que les personnes les plus « démunies » ne sont pas nécessairement celles vivant dans la précarité matérielle. Les individus semblent manquer de reconnaissance existentielle, de reconnaissance affective, et de statuts sociaux véritables.

Dès la fin des années soixante, on peut observer que les modifications radicales des âges marquant les différentes étapes du cycle humain, particulièrement entre enfance et âge adulte, se réduisent et qu'en parallèle adolescence et vieillesse s'étirent. L'allongement de l'adolescence<sup>2</sup> coïnciderait selon Pommereau (2001, p.85-89) avec l'accroissement des conduites à risques chez les jeunes.

Les jeunes générations semblent se trouver depuis une dizaine d'années dans une crise qui dure. Le passage à la vie adulte reste difficile et s'accroît encore avec le flou régnant sur les repères de sens et de valeurs qui caractérisent le monde contemporain. D'autant plus que le corps social voit s'estomper les différences, les seuils, les frontières, au sens propre comme au figuré, que cela soit dans la mondialisation, dans les technologies de la communication, en biologie ou en informatique, mais aussi au niveau culturel.

En effet, l'effacement des différences entre les sexes et la négation de la différence entre les générations imprègnent la vie en société. Par ailleurs, dans l'élan de Mai 68, l'éducation des jeunes s'est libéralisée par la marge d'initiative qui leur est laissée, souvent au détriment de la pose de limites. Actuellement, certains aînés, certains parents tentent d'esquiver leur rôle d'initiateur de la vie sociale, sans donner un cadre symbolique à l'enfant. Ce phénomène nommé « jeunisme » caractérise une frange de la population qui nie le vieillissement et désire « rester jeune », refusant en quelque sorte sa position générationnelle. Mais, pour se construire en tant que sujet, *l'interdit est essentiel*, ne serait-ce que pour le transgresser ou s'opposer à lui.

### 1. Le groupe comme maillon intermédiaire entre l'enfance et la société des adultes.

Traditionnellement, l'enfance s'achève avec l'adolescence, période conflictuelle d'acquisition de l'indépendance. Actuellement, notamment dans le domaine de la psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent, l'idée d'une continuité entre les différentes périodes de la vie émerge, comme si les interactions entre pairs durant l'enfance et l'adolescence déterminaient les relations sociales entre adultes.

Différents auteurs, dont Deleau (1999), se sont intéressés aux différents types de groupes et à leurs fonctions lors de l'adolescence, c'est-à-dire entre la prime adolescence (11-13 ans) et la grande adolescence (17-19 ans et plus). L'idée qui ressort de la plupart de ces travaux est la suivante : au début de l'adolescence le jeune appartient souvent à des cliques, c'est-à-dire des groupes de cinq à

---

<sup>2</sup> Du latin : *adolescens*, *adolescens*, participe présent de *adolescere* signifiant « croître, pousser ».

six enfants de même sexe émanant d'un grand groupe institutionnel comme l'école, par exemple. Entre quatorze et seize ans, les adolescents fondent davantage leurs relations sur une confiance réciproque. Ils se retrouvent alors dans des bandes, des groupes spontanés bien structurés. Contrairement à la clique, la bande est un grand groupe mixte.

Il est possible d'évoquer quelques unes des fonctions des groupes de pairs à l'adolescence. Une fonction essentielle du groupe vise à renforcer l'identité sexuée des individus à travers l'acquisition des rôles masculins et féminins. Une autre fonction exercée par le groupe est celle de l'autonomisation<sup>3</sup> de l'enfant. Effectivement, l'univers du groupe de pairs diffère de la cellule familiale, ce qui laisse à l'enfant la possibilité de se démarquer par des relations paritaires et des activités privilégiées par le groupe, comme le sport par exemple. Mais le groupe permet aussi l'opposition du jeune aux valeurs familiales par l'adhésion à une idéologie différente de celle de sa famille. Pour terminer sur les fonctions liées au groupe de pairs, il est nécessaire de mettre l'accent sur le groupe en tant que lieu d'identification<sup>4</sup>, car les identifications sont autant de mécanismes importants dans la structuration de la personnalité du jeune.

En ce qui concerne le rapport entre l'adolescent et le groupe, il est probable que la vie de la « bande », son idéologie et ses personnalités fascinent le jeune. Mais cette fascination comporte sa part de risque.

Le groupe représente un lieu et un espace capable de faciliter le renforcement, voire la construction de l'identité naissante. A l'inverse, il peut aussi pousser l'adolescent à adopter des valeurs prônées par ce groupe. Dès lors, les identités fragiles courent le risque d'être dissoutes dans les phénomènes de groupe.

Les conduites à risques sont souvent liées au *groupe* : faire comme les autres, être à la hauteur au regard des membres du groupe. L'adolescent attend du groupe qu'il lui renvoie une image de lui-même, qu'il aide à remplacer une identité personnelle insatisfaisante par une identité groupale. Toutefois, si le groupe est capable de soutien, il contraint l'adolescent à aller toujours plus loin quant à ses propres limites et à sa peur.

## 2. A la recherche de soi à travers les limites : une caractéristique adolescente.

A l'adolescence, le jeune est à la fois à la recherche d'indépendance et de réassurance auprès des autres, il fait l'expérience de la frontière entre le dehors et le dedans de lui-même, il joue avec les interdits sociaux, et teste sa place dans un monde où il peine parfois à se reconnaître. Dans cette recherche de lui-même, les limites symboliques dans la relation aux autres et au monde demeurent essentielles. Mais l'adolescence c'est aussi la période de la vie pendant laquelle la société cesse de considérer l'individu masculin ou féminin comme un enfant, et ne lui accorde pas encore complètement un statut, des rôles et des fonctions d'adultes. Si une majorité de jeunes intègrent sans difficulté la société, ce n'est pas le cas de tous. Pour Le Breton (2002, p. 5), les conduites à risques sont un signe inquiétant de cette difficulté d'intégration au social.

Etant donné que tout ce qui est désiré est susceptible d'être dangereux pour soi-même ou pour autrui, et que la paire « *désir-danger* » nécessite la formulation d'interdits, on comprend que *la notion de risque soit indissociable de celle de limites*. Ces dernières peuvent être « internes », elles s'appuient sur l'ensemble des intégrations faites durant l'enfance, à travers les figures parentales, les divers supports identificatoires à disposition et les principes moraux et éducatifs. Mais elles peuvent également être « externes », symbolisées par les règles et les codes sociaux qui permettent

---

<sup>3</sup> Acquisition par l'enfant de son autonomie.

<sup>4</sup> Action de s'identifier à autrui, c'est-à-dire de se vivre plus ou moins consciemment identique à quelqu'un et de se comporter comme lui.



la vie en collectivité. Entre ces deux grandes représentations de *limites*, des échanges continuels se font et, en fonction de la pertinence et du niveau d'intégration de la loi, ils amènent cohérence et clarté quant au respect de soi et d'autrui. Le fait de prendre des risques mesurés implique la différenciation entre comment on se situe face à ces repères et comment on tente de se fixer un seuil à ne pas dépasser - une limite - tout en réalisant ses propres aspirations. Cette position rend compte du deuil de la toute puissance infantile.

Alors que l'adolescence est précisément la période des confrontations, d'abord entre soi et *soi*, puis entre soi et les autres. Plus qu'à tout autre âge, il existe à ce moment-là un besoin irrépressible *d'éprouver les limites*, que ce soit celles du milieu extérieur ou celles du monde intérieur.

La citation de Pommereau (1997, p. 123) explique clairement cet aspect.

*« "Eprouver" (...) est ici à saisir dans une double acception : mettre à l'épreuve, c'est-à-dire tester la solidité et la permanence des limites externes et internes ; les ressentir, c'est-à-dire les reconnaître et admettre leur "réalité", qu'elle soit matérielle ou psychique. L'heure des premières vraies prises de risques - qui constituent autant de vérifications de ces repères - est bien celle de l'adolescence ».*

Pour se défaire de l'emprise parentale, et donc pour se sentir exister en tant qu'individu à part entière, l'adolescent se doit d'explorer de nouveaux espaces comportant des risques, ce qui le force à en distinguer les limites.

Mieux sont représentés les seuils à ne pas franchir et moins l'adolescent est amené à se mettre en danger pour en ressentir la consistance. Pour l'adolescent, la question ne se pose pas en terme de respect scrupuleux de tous les interdits, avec l'objectif de ne prendre *aucun* risque. L'essentiel est plutôt de donner du sens à ces interdits, de pouvoir se situer face à eux, et en fonction de cela expérimenter ou pas. Certains adolescents, incapables de trouver - en eux et autour d'eux - les limites et les étayages susceptibles de donner un cadre à leur existence, vont jusqu'à se transformer en véritables « têtes brûlées », en multipliant les conduites à risques.

Or la société se veut de plus en plus aseptisée. Elle tend à rejeter la notion de « risque », ce qui amène le jeune à rechercher hors des activités « contrôlées », la prise de risque, la recherche de sensations fortes. La prise de risque souvent présente chez les adolescents est décuplée par le fonctionnement actuel de la société, dans laquelle le faire est privilégié face au penser, où les repères et les contenants familiaux et sociaux sont flous, et qui met maintenant à disposition des jeunes des moyens et autres objets (vélo, scooter, moto, matériel sportif) démultipliant vitesse et risque.

A cet égard, Baudry (in Goguel d'Allondans, 2003, p. 16) explique que le sens du risque est subjectif, qu'il apparaît dans la répétition qui vise à commencer quelque chose. *« Comme s'il fallait échapper aux limites du corps, nier la mort en l'expérimentant. »* Il différencie la notion de risque de celle de danger en prenant un exemple commun : le fait de rouler avec des pneumatiques lisses sur une route mouillée est quelque chose de dangereux, mais si, en conduisant sur cette route mouillée, j'ignore que les pneumatiques sont lisses, il n'y a pas de prise de risque. Au contraire, je peux penser avoir pris des risques en passant trop vite dans une courbe, sans qu'il y ait à proprement parler de danger à le faire.

### 3. A la recherche de soi à travers la prise de risque.

*L'adolescence « est une sorte de renaissance de soi qui oscille entre créativité et destructivité, entre Eros et Thanatos ». Haesevoets (1984)*

D'après Baudry (in Goguel d'Allondans, 2003, p. 16), une prise de risque ne pose pas toujours problème et n'est pas nécessairement le symptôme d'un déficit psychique, d'une carence affective ou d'un manque de socialisation. D'ailleurs, pourquoi renvoyer aux jeunes une image de « groupe à risque », ce qui tend à les assimiler à des individus immatures car dangereux pour eux-mêmes ? Alors qu'il est difficile de dissocier la notion de risque de la vie elle-même, Freud disait à ce propos (1975, p. 255):

*« La vie s'appauvrit, elle perd en intérêt, dès l'instant où nous ne pouvons pas risquer le suprême enjeu, c'est-à-dire la vie elle-même. »*

Si l'exposition à un danger partiellement prévisible relève d'une *prise de risque*, on peut convenir par extension que la vie en propose une succession. De nombreuses choses peuvent représenter une menace potentielle pour la vie, qu'elle soit physique, psychique ou relationnelle. Par nos choix, conscients ou non, par nos prises de décisions, par nos prises de positions, on est amené à prendre des risques, précisément parce que les événements futurs sont, par définition, incertains.

Par ailleurs, il est important de prendre aussi en compte la *notion de plaisir*, du plaisir que procure le risque. Toutefois, percevoir les prises de risque des jeunes comme anodines serait erroné car dans ces activités là se jouent de fort enjeux psychanalytiques. L'adolescent fait l'expérience de l'intrication d'Eros (pulsion de vie) et de Thanatos (pulsion de mort), qui sont déjà en jeu dans son développement, et du goût d'éprouver corporellement de fortes émotions en faisant du corps le lieu d'une épreuve, comme s'il s'agissait de passer un cap, de se libérer d'une contrainte.

Par exemple, dans le fait de skier trop vite, il peut s'agir de se faire peur à partir de l'expérience physique procurée par le corps, comme si le corps lui-même n'était que l'expérience physique de la vie. Dans une autre logique, il peut s'agir d'éprouver du plaisir non plus à se faire peur mais *par la répétition de ce genre d'expérience*, comme s'il n'y avait que son actualisation pour *se sentir pleinement exister*. Vouloir revivre cet instant, vouloir en reproduire l'intensité comme si, entre deux prises de risque, l'existence ne valait pas la peine, cela correspond à une addiction<sup>5</sup>. Cette possible dépendance ne vient pas seulement de l'ivresse du risque, dans les instants décisifs où la sensation d'exister est présente, elle est aussi en lien avec l'ennui qui régit les moments qui en sont dépourvus.

*Le risque peut être recherché pour lui-même ou alors c'est la recherche de sensation qui entraîne le risque.* Cette distinction de Myquel (1998, pp. 29-30) sert à réfléchir autour de l'aspect délibéré ou imprévu de la prise de risque et à penser aux liens avec l'agi et l'impulsivité.

### 4. L'importance de l'agir à l'adolescence : quand les actes se substituent à la parole.

L'adolescent ne pose pas seulement des actes pour lui, il pose aussi des actes pour autrui. Par définition, l'agir, le comportement offrent aussi un versant collectif et social. Les actes concernent la famille, le proche environnement, le groupe des autres adolescents, la bande et enfin la société. Agir, pour un adolescent, est un moyen de susciter la réponse des autres, d'entrer en quelque sorte

---

<sup>5</sup> Le concept d'addiction s'applique à une conduite de dépendance par rapport à une substance ou à une pratique.

dans un « dialogue comportemental ». Ainsi que le décrivent Braconnier et Marcelli (1988, p. 219), pour l'adolescent, il ne s'agit donc pas seulement d'affirmer son existence et son identité mais aussi d'obtenir une réponse des autres comme un écho à soi-même.

Myquel fait le lien entre, d'une part, la prédominance de l'agir à l'adolescence, que des auteurs comme Cahn et Jeammet ont étudié, et *la recherche de sensations*, d'autre part. La sensation peut s'envisager sous l'angle de sa fonction dans l'économie psychique. Une approche différente est celle de Zuckerman, pour qui la recherche de sensations serait une tendance à rechercher des expériences nouvelles, stimulantes et excitantes. Alors, la stimulation extérieure est recherchée pour provoquer une sensation, soit une excitation source de plaisir suivie d'une décharge. Par la décharge, le but est d'échapper au conflit intra-psychique et de la substituer à la relation d'objet (la relation à autrui), cette relation d'objet si terrifiante pour l'adolescent. Ainsi l'adolescent, pour se libérer de son sentiment de dépendance vis-à-vis de l'objet, recherchera des sensations. Cette recherche peut l'amener à prendre des risques.

*La prise de risque* est d'abord en lien avec l'agir. A la période de l'adolescence, l'adolescent est confronté au mouvement pulsionnel qui caractérise la puberté. Ce mouvement amène son flot d'excitations internes et de conflits intra-psychiques. L'agir peut s'exprimer par des conduites à risques. L'agir permet d'éviter le fantasme et la représentation, il permet la négociation du conflit, son évaluation tout en faisant l'économie de la prise de conscience.

*« Cette tendance à l'agir se retrouve dans la prise de risque où les adolescents ne prennent pas en compte les conséquences de leurs actes et sous-estiment le risque inhérent à leur comportement. Dans la non prise en compte des conséquences et l'impossibilité de penser avant d'agir, on retrouve une dimension impulsive. » Myquel (1998, pp. 29-30)*

D'après Pommereau (2001, pp.24-25), la propension à l'agir est classique à l'adolescence. Souvent, elle se superpose à l'action qui s'exerce communément à cet âge sous la forme de prise de risque plus ou moins inconsidérée, selon la qualité et la permanence des limites que fixent la famille et la société. L'agir, lorsqu'il est tempéré, n'a pas de signification pathologique, si ce n'est qu'il peut traduire une fragilité, propre à l'adolescence, de l'interface entre contenant psychique et contenant corporel (l'exemple de la rupture d'une discussion lors du repas et de partir dans sa chambre en est une illustration courante). *C'est la fixité, la répétition et l'ampleur des conduites de rupture exprimées qui doivent inquiéter*, car elles signaleraient une souffrance qui ne peut être dite autrement.

##### 5. La mise en risque de soi dans des jeux avec son propre corps.

Si le jeune est tenté de s'en prendre à son corps, cela peut être pour lui un moyen de retrouver dans l'agir un sentiment de maîtrise de ses difficultés. Selon Braconnier et Marcelli (1988, pp. 46-47), le corps peut être défini comme « le premier représentant des pulsions sexuelles et agressives, plus ou moins inconscientes. Personne ne peut nier que le corps représente pour l'adolescent un moyen d'expression symbolique privilégié de ses conflits et de ses modes relationnels. Mais le corps est aussi un « instrument de mesure » et de référence par rapport à l'environnement ou aux capacités d'exercice personnel de telle ou telle activité ». Ce dernier aspect illustre de manière intéressante les liens entre les activités de l'adolescent et son corps, c'est-à-dire l'utilisation du corps par le jeune dans une dynamique de comparaison à autrui.

Dans la conduite qui nous intéresse, il s'agit surtout d'un rapport au corps. La prise de risque implique qu'il en soit le témoin, l'instigateur et la victime. A l'adolescence, les assises du sentiment de soi restent fragiles et le corps peut alors être vu comme le champ de bataille de l'identité. L'ambivalence envers le corps aimé et haï est liée à l'histoire du jeune et aux capacités de l'entourage à faire ou non office de contenant. Pour enfin faire corps avec soi, il est parfois nécessaire d'éprouver ses limites physiques.

Lorsque le jeune est dans l'incapacité de reconnaître comme sien son monde interne, lorsqu'il ressent à l'intérieur de lui des forces contradictoires terriblement violentes, son *corps* propre lui semble être le seul vecteur possible de mobilisation pour se dégager des contraintes qui l'assaillent. Les actes lui restituent un rôle actif et lui donnent un sentiment de maîtrise sur la réalité extérieure en reléguant au second plan le poids de sa réalité psychique. Le jeune risque son corps pour retrouver *une place dans le tissu du monde* au travers d'un échange symbolique avec la mort : il offre sa vie au groupe au risque de la mort contre le sentiment d'assurance qui lui fait défaut.

Certains adolescents, forts d'une confiance illimitée en leurs capacités physiques, se sentent invincibles. Ils luttent contre la peur et l'angoisse par *un sentiment de toute puissance* mégalomaniac. Cette toute puissance mène l'adolescent à ne pas percevoir le risque, le danger. Il est alors invincible, immortel<sup>6</sup>. *Le jeu avec la mort* que l'on peut observer dans certaines conduites, et en particulier dans le « *jeu du foulard* », s'inscrirait dans l'ambivalence (désir-danger), mais il reposerait aussi sur une part d'ignorance, notamment quant aux réels dangers que comporte cette conduite (je reviendrai sur ces aspects dans l'analyse des entretiens). A ce sujet, Le Breton (2003) qualifie les conduites à risque de sollicitations symboliques de la mort dans une quête de limites pour exister. Exister ce n'est pas uniquement vivre au niveau biologique mais se risquer au regard de l'autre et à ses propres yeux aussi. La notion de mort symbolique n'implique pas seulement d'être obligé de subir une épreuve dans laquelle nul n'est censé mourir. Il s'agirait plus d'une construction du rapport à l'interdit de la mort qui est le fondement de toute culture, soit le rapport de l'un avec l'autre.

D'autre part, la connaissance des dangers est souvent impuissante à enrayer la force d'attraction des situations périlleuses. La stratégie du meilleur gain par la pesée des coûts et des bénéfices s'efface devant le *plaisir* pris à l'action, la *valeur* que l'adolescent lui accorde, la *présence des autres* à ce moment là, l'ambivalence de l'individu, sa recherche de transgression, son indifférence, son sentiment d'être le plus fort... Ce fait ne facilite évidemment pas la prévention concernant les conduites à risque des adolescents et met en avant la nécessité d'une perspective qui tienne compte, en plus des risques physiques réels, de l'intérêt qu'ils peuvent revêtir pour le jeune. A cet égard, une réflexion menée conjointement par une équipe pluridisciplinaire paraît nécessaire pour la mise en place d'une politique de prévention dans ce domaine précis.

## 6. Vers une interprétation initiatique de la prise de risque.

Selon Pommereau (2001), l'adolescent ne s'inscrit plus dans un cadre défini culturellement, si ce n'est celui de la « tranche de consommateurs de moins de 25 ans ». Pourtant les rituels sont d'autant plus structurants d'une identité sociale que l'institution est puissante. Or notre société et les institutions qui la composent, même les plus structurées - école, état, armée, famille, église - n'offrent plus guère de rituels reconnus et cohérents. Aujourd'hui, par exemple, le permis de conduire est, beaucoup plus que le baccalauréat ou le droit de vote, l'un des derniers rites importants pour les jeunes.

La perte du rite est intimement liée à l'effondrement des idéologies et des croyances qui caractérisent la société contemporaine. Dans le même temps, le symbole - qui constitue la substance de tout rituel - s'amenuise ou disparaît au profit du signe extérieur (de richesse, de jeunesse, d'appartenance...). Le paraître l'emporte sur l'être, l'exposition sur la valeur du ressenti, la sensation sur l'émotion. Dans ces conditions, est-il surprenant d'observer le retour aux forces de la pensée magique, à travers un engouement croissant pour l'irrationnel, les forces occultes ou mystérieuses ?

---

<sup>6</sup> A ce propos, Gutton (cité par Braconnier & Marcelli, 1988) estime que ce fantasme d'immortalité empêche la représentation de mort de surgir. Ainsi, il pense que les conduites à risques poussées jusqu'à l'absurde visent à rassurer le Moi face aux menaces dont il est l'objet.

D'après Fellous (2001, p. 15), chercheurs et thérapeutes, confrontés au nombre impressionnant de conduites à risques chez les jeunes, interprètent ces conduites comme des rites de passage afin de sortir de l'adolescence.

*« Les jeunes se mettraient en situation de risque, frôleraient la mort pour se donner à eux-mêmes le droit de renaître ».*

Ceci rencontre l'accord d'un certain nombre de chercheurs, notamment Le Breton, Nathan et d'autres : il existe dans la conduite à risque une part de ritualité. Si, dans nos sociétés, les prises de risques des adolescents sont dénuées de toute valeur initiatique culturellement reconnue, elles conduisent parfois ces derniers à des répétitions et des escalades dans des conduites à risques toujours plus graves. Pour Richard (1994, p. 189) :

*« le rite de passage à proprement parler change un statut, il est irréversible, la conduite à risque relèverait plutôt d'un fantasme où c'est l'individu, et lui seul, qui doit faire ses preuves, dans un défi à l'angoisse. »*

Il est intéressant de faire ici un parallèle entre une hypothèse séduisante de Nathan (1994) et l'objet de cette recherche. Nathan dénonce le manque de repères, la perte de rituel dans nos sociétés en tant que causes de l'apparition des conduites à risques chez les jeunes occidentaux. Selon lui, ces conduites correspondraient à des initiations sauvages à la vie adulte, notamment au travers de conduites comme la violence, la délinquance et la drogue. S'impose un parallèle concernant le « jeu du foulard », qui peut alors être compris comme une façon de s'initier à l'âge adulte de la part du jeune, soit en solitaire, soit avec le groupe et ceci à travers la prise de risque.

## **2. Première partie : Cadre conceptuel.**

La révolution pubertaire entraîne le corps et la psyché de l'adolescent dans des affrontements internes, face à lui-même, et externes, face au monde environnant. Qu'il se pense ou non capable de les maîtriser, l'adolescent est continuellement amené à *tester la résistance de ces frontières* entre le dedans et le dehors, l'intérieur et l'extérieur, l'autorisé et l'interdit... En fait, moins la réalité externe offre des limites contenant et supportables, moins le sujet se sent en sécurité et plus il est amené à « les bricoler, les fabriquer » lui-même.

Pour le jeune, il s'agit donc de trouver ses limites, au risque de « dépasser les bornes ». Celui qui désire trouver un sens à son existence s'efforce, au prix de toutes les déviances possibles, de « s'éprouver », c'est-à-dire à la fois de *se mettre à l'épreuve et de se sentir exister*, en réintroduisant la souffrance et la mort là où la société des adultes tente de les « éradiquer ».

Privés de repères et d'étayages, de symboles et d'échanges, certains adolescents semblent dans *l'obligation de chercher toujours plus loin leurs limites* et celles de leur entourage.

Les raisons de risquer sa vie sont multiples ; c'est à travers l'histoire du jeune et à travers son rapport à autrui et au monde qu'il semble possible de les appréhender. Quant aux origines des conduites à risques en général, elles se situeraient dans l'indifférence familiale, dans le sentiment de ne pas compter, et inversement dans la surprotection maternelle. A cet égard, la disqualification de l'autorité paternelle paraît récurrente. Souvent, il s'agirait d'un manque de limite induit par des interdits parentaux faibles ou inexistantes.

Le Breton interprète les conduites à risques comme autant de sollicitations symboliques de la mort à travers une quête de limites pour exister.

Les conduites à risques ressembleraient à un « *chemin de contrebande* » que le jeune emprunte *pour se construire une identité en se confrontant aux limites*, qu'elles soient sociales ou individuelles.

« *Les conduites à risques sont des manières ambivalentes de témoigner d'un manque à être, d'une souffrance, et de lancer un appel aux plus proches, à ceux qui comptent, ou parfois une manière détournée de tester sa valeur personnelle* ». Le Breton (2002, p. 36).

Mais il ne s'agit pas là de la seule interprétation possible. En effet, comme le souligne Le Breton (2002, p. 36), « la mise à l'épreuve de soi, sur un mode individuel, est l'une des formes de cristallisation moderne de l'identité quand tout le reste se dérobe. Les conduites à risques sont aussi des manières ambivalentes de témoigner d'une souffrance, et de lancer un appel aux plus proches. Elles forment une manière ultime de fabriquer du sens et de la valeur. » Malgré les souffrances qu'elles supposent, elles favorisent lorsqu'elles sont maîtrisées la prise d'autonomie du jeune, la recherche de ses marques, la construction de sa personnalité, en ouvrant la porte à une meilleure image de soi ; elles permettent de se construire une identité. Mais leurs conséquences demeurent, au travers de blessures, de dépendances, mais aussi de décès...

Dans ce dédale d'interprétations qui sont autant de pistes possibles menant vers des réponses à ma question de départ, seules les interprétations les plus pertinentes seront reprises dans la dernière partie consacrée à l'analyse.

Pour terminer, il est indispensable de relever le point commun entre les différentes formes de conduites à risques qui réside dans la mise en péril potentielle de la vie du jeune qui s'y livre. Cette perspective d'exposition de soi à un danger constitue le *lien* entre les conduites à risques en général et le « *jeu du foulard* » en particulier. Si, selon Le Breton (2003, p. 11), l'exposition de l'individu à une probabilité non négligeable de se blesser ou de mourir, de léser son avenir personnel, ou de mettre sa santé en péril, constitue une conduite à risque, alors le *jeu du foulard* en est une. De ce point de vue, il est pertinent de considérer mon objet de recherche, le « *jeu du foulard* » en tant que conduite à risque. Mais cela ne suffit pas à le définir en tant que telle, pour cela il faut mettre en avant l'aspect essentiellement répétitif de la conduite. La répétition de prises de risques par l'intermédiaire d'un tel jeu dangereux implique que celui-ci quitte désormais le « domaine » des jeux dangereux pour entrer dans celui des conduites à risques. La répétition de l'exposition au risque est la condition nécessaire pour l'admettre en tant que conduite à risque.

Par ailleurs, la recherche de sensations caractérisant les conduites à risques conforte la considération de la pratique du *jeu du foulard* en tant que conduite à risque. La notion de « jeu » est inadaptée à la réalité de cette pratique, par l'accent ludique qu'elle suppose, en plus d'être un terme médiatique et « séduisant ». En conséquence, le concept de « *conduite à risque* » convient mieux au caractère dangereux de cette pratique.

Grâce à plusieurs auteurs de référence, j'ai pu tracer les grandes lignes de la problématique dans laquelle s'insère mon objet d'étude, à l'aide de différentes notions qui ne relèvent pas toujours d'une seule et même logique. Sans définir en totalité les déterminants concernant les conduites à risques adolescentes, j'ai relevé les éléments les plus pertinents susceptibles d'en tracer le contour avec, notamment, les implications identitaires mais aussi sociales, au travers du groupe de pairs, des quêtes de valeurs, de sens, et de sensations caractéristiques de la période adolescente...

Suite à la mise en évidence d'un certain nombre de concepts, comme celui de limite, celui de prise de risque, de recherche de soi et de sensations à travers le risque, je vais maintenant présenter de manière descriptive quelques jeux dangereux afin d'illustrer ces conduites à risques d'un « nouveau genre » dont fait partie l'objet de ma recherche. Ensuite, je compte préciser mon intérêt pour un type de conduite à risque spécifique, sur lequel je me centrerai dans la partie suivante pour tenter une description de cet objet : le « *jeu du foulard* ».

### *A - Contexte spécifique : les jeux dangereux.*

La pratique du « *jeu du foulard* » fait partie de l'ensemble des jeux dangereux qui émergent actuellement dans certaines écoles en Suisse comme en France. Toutefois, on peut distinguer deux formes de jeux dangereux dans une desquelles se retrouve le « *jeu du foulard* ».

En ce qui concerne les jeux dangereux, quelques spécialistes s'accordent sur le fait que ces jeux ne sont pas récents. Pour Debarbieux, professeur et directeur de l'Observatoire européen de la Violence scolaire à Bordeaux, il y a au moins dix ans qu'ils sont apparus. Mais ils ne se sont pas massivement répandus comme le laisserait croire la presse écrite ; ils restent, selon lui, très marginaux (cité par Monin, 2002, p. 80).

Pour le psychiatre Huerre, « ils sont vieux comme le monde, mais ils évoluent selon les époques. Ces jeux sont d'abord des pratiques d'adolescents confrontés aux changements de leurs corps et aux flux d'agressivité qui les envahit. Ils cherchent leurs limites et expérimentent, parfois jusqu'à se mettre en danger. (...) Ces jeux autrefois ne fascinaient pas les adultes autant qu'aujourd'hui parce que la violence était alors plus familière. Et ces jeux nous affolent d'autant plus qu'ils s'aggravent effectivement : ils ne sont pas en augmentation, mais leurs formes s'exacerbent et se sexualisent » (cité par Fohr, 2002, p. 80).

A propos de l'augmentation de ces jeux dangereux, Pommereau (2001, 1997, p. 125) constate quant à lui une progression considérable des troubles des conduites chez les adolescents.

Dans la liste de ces « épreuves de courage », il existe à côté de jeux inoffensifs comme le « jeu des Poumons » ou les visites de cimetières nocturnes, d'autres pratiques beaucoup plus dangereuses comme le *jeu du foulard*. Mais il existe aussi la traversée de l'autoroute à pied, la traversée des rails à la dernière minute<sup>7</sup>, ou plus récemment les « tests du tunnel » où les jeunes se laissent propulser à l'entrée d'un tunnel de train par la force de l'air d'un train qui circule. Ces épreuves sont nombreuses, et il ne s'agit pas d'en établir un recensement exhaustif, mais plutôt d'être capable de rendre compte de quelques-unes d'entre elles pour illustrer le contexte immédiat dans lequel se déroulent ces jeux dangereux.

Bien que ces épreuves ne se limitent pas au contexte scolaire, actuellement de "nouveaux jeux" émergent dans les cours d'écoles primaires ou de lycées. Parmi ceux-ci, il est possible de distinguer deux sous-groupes. Le premier réunit les jeux qui ont trait à l'agression d'autrui en faisant appel à de la violence gratuite comme par exemple le « jeu de la canette », appelé aussi « jeu du bouc émissaire », « jeu de la mêlée », « petit pont massacreur », jeu du « pogo », ou encore la « gardav' », mais aussi le « jeu du jugement », ou le « jeu des juges ».

- Pour le « jeu de la canette » ou le « petit pont massacreur », il s'agit d'un dérivé du football où une balle ou une canette de boisson servent à désigner celui ou celle qui sera l'objet des coups des autres participants. La règle en est simple : le désigné va recevoir la canette ou la balle entre les jambes, et s'il ne la rattrape pas, il se fait frapper par les autres participants.
- Pour le « pogo », il s'agit sur fond de musique « heavy metal »<sup>8</sup> de se frapper les uns les autres. Plus la musique est forte, plus les coups portés sont forts, en somme une sorte de bagarre généralisée.
- Pour le « jeu des juges », les règles semblent sommaires : des « juges » autodésignés édictent une « loi », ceux qui ne s'y plient pas sont sanctionnés.

---

<sup>7</sup> « Des ados jouent avec la mort sur les rails », *Le Matin*, 235, août 2002 (pp. 2-3).

<sup>8</sup> Par exemple ACDC, *Metallica*, *Death metal*...

Les noms diffèrent selon les régions : « gardav' » (garde à vue) ; « PJ » (police judiciaire) ; « BRB » (brigade de répression du banditisme) ; « chasse à l'homme » ; « cercle de la mort » ; ou « canette ». Les règles diffèrent aussi, mais le but reste le même : la bagarre, voire le « passage à tabac ».

Le deuxième sous-groupe de jeux dangereux concerne ceux qui, bien qu'ils se pratiquent également en groupe, mais pas seulement, font appel à une recherche de sensations fortes : le « *jeu du foulard* » et ses dérivés, par exemple la « manœuvre d'Heimlich », la « tomate », ou le « jeu du sternum », mais aussi une nouvelle version de « chat perché » où il s'agit de se percher le plus haut possible.

Dans ce deuxième sous-groupe, on peut aisément différencier les pratiques en fonction de leur dangerosité, c'est-à-dire distinguer les pratiques comportant un risque mortel des pratiques sensiblement moins risquées.

Les pratiques impliquant une compression des carotides, que ce soit à l'aide d'un lien comme un foulard, des pouces, ou encore des paumes des mains, paraissent potentiellement plus dangereuses que celles impliquant une compression respiratoire par compression du sternum, ou de la cage thoracique, comme c'est le cas dans le « jeu des poumons », la « grenouille » ou la « tomate ».

Le premier groupe se différencie du second par la violence physique et gratuite à laquelle ces jeux font appel. Un autre élément différenciateur tient dans le caractère visible, extériorisé par des gestes, des cris que supposent ces « jeux ». Le deuxième groupe apparaît plus en lien avec la recherche de sensations susceptibles de mener l'adolescent toujours plus loin, dans une recherche de test de soi aux frontières de la mort.

Quoi qu'il en soit, ces jeux semblent refléter la présence au sein de certains établissements scolaires, qu'ils soient établis en Suisse ou en France, de ce que l'on pourrait appeler un climat violent. Cette violence, qui transparait au travers des activités des jeunes enfants et des adolescents, est d'une certaine manière un miroir tendu de ce que le social est susceptible de transmettre. Si je ne désire pas entrer dans la trop large problématique de la violence sociale, il est néanmoins difficile de ne pas y faire allusion, notamment pour expliquer qu'elle « transpire » littéralement dans les établissements scolaires.

Sans aller plus loin dans cette mise en contexte spécifique, qui est utile à l'actualisation du cadre, passons à la présentation de l'objet de recherche proprement dit : le « *jeu du foulard* ». Cette présentation débute par une description de l'état des connaissances sur le sujet et se poursuit avec les justifications du choix de mon sujet.

### ***B - Présentation de l'objet de recherche : le jeu du foulard, un jeu dangereux parmi d'autres ?***

C'est sur fond de violence que se révèlent les jeux dangereux au sein de l'école. Le « *jeu du foulard* » fait partie de ces jeux. Mais il se différencie des autres jeux dangereux essentiellement par sa grande dangerosité, et aussi par sa complexité.

C'est plus précisément le « *jeu du foulard* » qui sera l'objet de ce travail de mémoire, bien qu'il n'ait pas encore été l'objet d'analyses spécifiques poussées de la part de chercheurs en sciences humaines et sociales. Il s'agit donc d'un travail essentiellement exploratoire et descriptif, centré spécifiquement sur le *jeu du foulard* et ses dérivés, c'est-à-dire sur les pratiques qui font appel à la compression des carotides, que ce soit à l'aide d'un foulard, d'un lien, des pouces ou encore des paumes des mains pour provoquer un évanouissement. J'ai cherché à le décrire aussi finement que



possible à la lumière des différentes sources d'information à disposition. Mon intérêt est de parvenir à une description et donc à une compréhension de cette conduite à risque, notamment à travers une analyse de données et des entretiens réalisés avec différents interlocuteurs. Toujours dans l'objectif de mieux comprendre ce phénomène, je tenterai de dégager une typologie des jeunes qui pratiquent le *jeu du foulard*.

La pratique du « *jeu du foulard* » concerne différentes sociétés occidentales francophones comme la France et la Suisse depuis quelques années déjà.

#### 1 La situation en Suisse :

Différents articles de presses parus à la fin de l'an 2000, notamment à Zurich, Lausanne et Genève signalent la pratique de ce jeu dangereux dans les cours d'écoles, ainsi que le décès d'un jeune garçon qui serait imputable à celle-ci. Au mois de décembre 2000, un quotidien genevois désigne sous les termes médicaux de « compression des carotides » la pratique du « *jeu du foulard* ». L'article en question annonce clairement que le Service de Santé de la Jeunesse à Genève ainsi que la Direction de l'enseignement primaire des écoles concernées par cette pratique ont été alertés.

P. Bouvier, médecin responsable de ce service Santé, a envoyé une notice informative sur le danger de la compression des carotides destinée aux enseignants de la circonscription genevoise dont il s'occupe, et ceci dès le mois de juin de l'année en question. Suite à cela, certains enseignants de Champel et de Malagnou sont intervenus auprès de quelques élèves. Pour ces enseignants, ces élèves « *ne mesurent pas du tout les dangers d'un tel acte* ». A propos de l'apparition de ce phénomène, Bouvier déclare que « ce n'est pas nouveau, [que] plusieurs cas se sont déjà produits ». Pour la psychologue Yakoubian, « *ces pratiques (...) sont censées provoquer des sensations orgasmiques* ». Elle ignore si l'acte en soi est assimilé à de la violence. Mais selon elle, l'enfant n'a aucune maîtrise de la pulsion violente. Autrement dit, l'enfant peut provoquer la mort sans en être conscient. D'après le docteur Frey responsable du service médical des écoles de Zurich, « *nous connaissons quelques cas où les élèves se strangulaient eux-mêmes, mais on ignore dans quelle mesure cela est déjà répandu* ».

Au mois de mai 2001, les autorités scolaires genevoises et zurichoises décident de prévenir leurs corps enseignants respectifs.

#### 2 Plus récemment en France :

Certains articles relatent la présence de cette pratique dans les cours d'écoles. Ils apportent aussi des témoignages de parents dont les enfants sont décédés suite à cette pratique.

La première association qui rende compte de ce « jeu » date de 1998, il s'agit de *S.O.S. Benjamin* dont M. Duweltz a été l'instigatrice. Depuis, l'*Association des Parents d'Enfants Accidentés par Strangulation* (APEAS), créée en 2001 par F. Cochet, tente de mieux faire connaître ce phénomène et de prévenir professionnels, parents et jeunes gens. Cette dernière association permet également aux parents endeuillés de se retrouver plusieurs fois par année pour un espace de paroles et d'échanges.

En l'an 2000, le Ministère de l'Education Nationale (M.E.N.) en France tente de se positionner sous la pression médiatique et associative. Et au mois d'octobre s'instaure une action ministérielle sous forme de circulaires informatives adressées aux différents recteurs, aux chefs d'établissements, mais également aux enseignants principaux et aux infirmières scolaires. Le but de ces circulaires vise, au-delà de la prévention des principaux acteurs de l'éducation, une intervention « sur le terrain » et une prévention auprès des enfants et parents concernés par le sujet de cette circulaire.

A l'automne 2001, le ministre de l'Education Nationale demande la réalisation d'une enquête par l'inspection générale. Celle-ci prend conscience de l'étendue de cette pratique suite à trois mois de recherche. Les fédérations de parents d'élèves sont officiellement informées en janvier 2002. Le M.E.N. prévoit des sanctions à l'encontre des «étrangleurs», mais aussi envers les autres participants. Les premiers risquent désormais une mise en examen pour « homicide involontaire » alors que les seconds risquent d'être accusés de « non assistance » à personne en danger et d'atteinte à l'intégrité physique d'autrui.

En ce qui concerne une prévention généralisée, le M.E.N. craint de développer un effet pervers, incitatif pour les enfants les plus fragiles. Toutefois, les chargés d'enquête du M.E.N. préconisent l'étendue d'une sensibilisation, notamment des différents organismes qui s'occupent des jeunes comme Jeunesse & Sport, les Centres de Loisirs, M.J.C. (Maison des Jeunes), etc.

Historiquement il est difficile de dater avec précision le moment exact de l'apparition dans nos sociétés de cette pratique. Si l'on se réfère à l'unique ouvrage la concernant, Cochet (2001) fait état d'un cas de décès en France qui remonte à 1977. Ceci relativise donc l'idée selon laquelle il s'agirait d'une pratique récente. L'origine d'une telle pratique reste difficile à situer. L'hypothèse de Spitzer selon laquelle le *jeu du foulard* serait le dérivé d'une pratique sexuelle d'adulte adoptée par des jeunes semble la plus à même d'expliquer son apparition. Elle reste tout de même difficilement vérifiable. Une psychologue pour enfant fait l'hypothèse que « ces pratiques, effectuées par des jeunes adultes américains sur des campus universitaires », seraient arrivées en Suisse il y a quelques années seulement. Cette hypothèse, comme la précédente, n'est pas vérifiable dans le cadre de ce travail de mémoire. A défaut de pouvoir préciser la date et l'origine exacte de cette pratique, on ne peut plus douter aujourd'hui de son existence, notamment en France où ce « jeu » a fait un nombre de victimes déjà trop grand.

### ***C - Justification du choix de l'objet de la recherche.***

L'élément le plus à même de justifier mon choix réside essentiellement dans l'utilité d'analyse d'un thème qui peut être déclinée à plusieurs niveaux. D'abord au niveau de la conceptualisation du sujet. Ma tentative de compréhension du phénomène devrait amener des pistes pour une prévention réfléchie et efficace, ce qui constitue le deuxième niveau. Quant au troisième niveau, il concerne de nombreuses préoccupations de parents pour lesquels une information claire et complète s'avère indispensable concernant un sujet qui peut *a priori* relever de la « santé publique ».

Les raisons qui m'ont fait choisir le *jeu du foulard* comme objet d'étude sont les suivantes : *la première raison est d'ordre scientifique*. Comment se fait-il que si peu de chercheurs se soient jusqu'à présent intéressés de plus près à ce thème-là en Suisse ou en France ? Ce phénomène doit être pris au sérieux, il me paraît donc indispensable de se donner les moyens de mieux le connaître. Bien que je n'aie pas rencontré d'étude spécifique à ce type de pratique chez les jeunes, excepté Pommereau qui y consacre quelques lignes dans son récent ouvrage intitulé *L'adolescent suicidaire*, et un dossier de Le Breton dans la revue des *Cahiers Pédagogiques* : « Quand les élèves se mettent en danger », j'ai néanmoins choisi de m'intéresser à ce phénomène. Le fait de ne pouvoir profiter d'aucun appui théorique sur le sujet me permet non seulement de construire une approche libre de toute idée préconçue mais, également, de travailler un objet de recherche « original ».

*La deuxième raison est liée à l'actualité du sujet*, qui est directement issu de la réalité telle qu'elle peut être vécue par certains jeunes.

*La troisième raison est liée à la population concernée* par ce thème : les adolescents constituent une population passionnante par la nature des changements dont ils sont l'objet mais également par l'intérêt qu'ils suscitent en représentant les adultes de demain.

La quatrième raison, plus personnelle, provient de l'inquiétude d'un certain nombre de parents dont les enfants ont joué au « jeu du foulard », inquiétude que j'ai eu l'occasion de ressentir soit à leur écoute, soit à la lecture de leurs témoignages. Les parents que j'ai eu l'occasion de contacter semblaient pour la plupart soulagés qu'une personne cherche à mieux comprendre ce qui peut pousser certains jeunes vers de telles pratiques dangereuses. C'était une manière de prendre en compte leur combat, leur souffrance, mais parfois aussi leur deuil. Et ceci, sans que cette compréhension n'ait de visée médiatique ou financière.

### **3. Méthodologie.**

La démarche inductive part de l'observation du terrain et peut ouvrir des pistes de recherche originales. A la base de la démarche inductive, « on trouve une recherche exploratoire, phase ouverte dans laquelle le chercheur se situe comme un véritable explorateur, dans laquelle il se familiarise avec une situation ou un phénomène, tente de les décrire et de les analyser. Dans cette phase ouverte, le chercheur fait émerger grâce au raisonnement inductif et souvent aussi grâce à de nombreux facteurs inconscients ou occasionnels, une hypothèse parmi plusieurs alternatives, cohérente avec le corps de connaissances antérieures bien établies ». (De Ketele, Roegiers, 1991, p. 86, in Albarello & al. (1995, p. 68). Dans ce travail, il s'agit donc de partir d'une problématique actuelle, c'est-à-dire le phénomène du « jeu du foulard », en particulier pour arriver à une compréhension plus générale, que l'on veut théoriser.

#### ***A - Question de départ.***

Comment comprendre, expliquer le fait qu'actuellement dans des pays francophones comme la France et la Suisse, à la période de l'adolescence et parfois avant celle-ci, certains adolescents participent à des jeux dangereux, comme le « jeu du foulard » ?

#### ***B - Collecte de données et analyse de traces.***

La nouveauté de l'objet d'analyse implique une collecte de données ; effectivement il s'agit dans un premier temps d'identifier, puis dans un deuxième temps de définir cet objet. Pour récolter des informations à propos de mon objet, j'ai eu recours à différentes sources, appelées aussi « littérature grise ». Cette littérature grise comporte des données de nature différente : des articles de presse écrite suisse ou française, des romans, des reportages vidéo et radio, des films, des téléfilms en plus des nombreuses visites de sites Internet relatifs à mon objet de recherche.

En ce qui concerne la méthode choisie, il s'agit d'une méthode qualitative, soit l'observation indirecte des données réunies, autrement dit, *l'analyse de traces*. Pour appliquer cette méthode, je me sers de la *technique d'analyse de contenu de type descriptif*, capable de s'adapter à une grande diversité de traces : journaux, magazines, livres, films, émissions télévisuelles, documents écrits, etc. Cette technique paraît la plus adaptée à mon objet de recherche, ainsi qu'à la nature de mes données.

Dans un premier temps, cette collecte de données, traitée par une analyse de contenu, mène à un recensement de certaines références, principalement littéraires, quant à mon sujet, puis aboutit à une description du « jeu du foulard » aussi fine et précise que me le permettent les sources à disposition.

Dans un deuxième temps, toujours dans le but de comprendre cette pratique, j'ai pu rencontrer directement, lors de quelques entretiens, différentes catégories d'individus susceptibles de me

renseigner, notamment par l'intermédiaire d'une association grâce à laquelle j'ai eu accès à un certain nombre de personnes, concernées de près ou de loin par mon objet de recherche. J'ai eu l'occasion de les rencontrer en situation de face-à-face, le plus souvent lors d'entretiens libres, mais également par entretiens téléphoniques, ou encore par l'intermédiaire du courrier électronique.

*Dans un troisième temps*, je tenterai de répondre à ma question de départ à l'aide des différents éléments de réponses provenant des différentes sources d'information utilisées, susceptibles d'en donner un éclairage pertinent. Je mettrai donc en évidence certains éléments permettant de comprendre et d'interpréter une conduite à risque comme le « *jeu du foulard* ».

Le recueil de nombreuses données s'est fait en France suite à l'échec d'un certain nombre de démarches réalisées en Suisse romande (la rareté des informations m'avait alors fait douter de la faisabilité d'un mémoire sur le sujet). Pour Latrèche, médecin des écoles du canton de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds, cette pratique ne concerne pas plus le canton de Neuchâtel que la Suisse. Selon le docteur en criminologie Guéniat, chef de sûreté à la police cantonale de Neuchâtel, aucun cas n'a été recensé en cinq ans. Face à la minceur des données à disposition à Neuchâtel en particulier et plus généralement au niveau des cantons francophones en Suisse, notamment Vaud et Genève, j'ai dû me résoudre à trouver des interlocuteurs au-delà des frontières et me suis dirigée vers la France.

## **1 Les traces à disposition pour une « observation indirecte » :**

1. *Références littéraires* avec des auteurs comme le Marquis de Sade, Jean Giono, René Daumal, André Breton.  
*Références scientifiques* de chercheurs américains comme E. D'Aquili & A. Newberg et français comme X. Pommereau.
2. *Presse* : Trois articles de la presse écrite suisse : « Tribune de Genève », « Dimanche.ch » et le « Tages Anzeiger » de Zurich.  
Onze articles de la presse écrite française : « Libération » ; « Femme Actuelle » ; « Le Point » ; « Le Progrès » ; « Nouvel Observateur » ; « Fe Magazine » ; « Républicain Lorrain » du 30.11.2002 (« Drame. Seingbouse : la mort au *jeu du foulard* » ; « Figaro Quotidien » (« Le *jeu du foulard* avait mal tourné au collège » par L. B.) ; « L'indépendant » (du 7.12.2002, par Laëtitia Pracca : « Sauver ces enfants qui s'étranglent... en secret » ; « Paris-Match » (du 12.12.2002, par Isabelle Léouffre, pp. 94-95) ; « Le Figaro » (du 13.10.2003, par Astrid Larminat).
3. *Différents sites Internet* :
  - Officiel (compte rendu du chargé de mission par le Ministère de l'éducation nationale (M.E.N.) en France ).
  - Associatif : APEAS ; Sosbenjamin ; Louis-Blandin.
  - A propos du concept d'auto-érotisme ; du « *jeu du foulard* ».
4. *Reportages télévisuels* : « Envoyé spécial : Jeux interdits » (France 2) ; « Les Maternelles : La grande discussion, Les jeux dangereux à l'école » (France 5) ; « Fait divers : Le *jeu du foulard* » (TSR 1) ; « C dans l'air » par Yves Calvi (France 5) .
5. *Filmographie* : « La fureur de vivre » ; « L'empire des sens » ; « Un indien dans la ville » ; « P.J. » (téléfilm de France 2).

## 2 Le recueil d'information pour une « observation directe » concerne trois catégories de personnes :

- 1) *Les « experts », les spécialistes :*
  - a) Le Dr. J.-C. Fisher, psychiatre pour adolescents à Embrun dans les Hautes-Alpes, que j'ai pu rencontrer sur place pour un entretien d'une heure avec prise de notes ;
  - b) T. Goguel d'Allondans, anthropologue et éducateur à Strasbourg, avec qui j'ai eu un entretien téléphonique avec prise de notes ;
  - c) A. Aléo, directeur d'établissement scolaire en Isère, avec qui j'ai eu un entretien téléphonique avec prise de notes ;
  - d) Le Dr. Krompecher, médecin légiste vaudois, avec qui j'ai eu un entretien téléphonique avec prise de notes.
  
- 2) *Les témoins privilégiés :* quelques parents de victime contactés pour un entretien téléphonique d'environ une demi-heure, entretiens exploratoires libres.
  - a) M. Rui, de Lausanne ;
  - b) F. Cochet, de Bourg-en-Bresse ;
  - c) Y. Cochet, du Havre ;
  - d) S. Boyaud, de Saône-et-Loire.
  
- 3) *Quatre adolescents qui ont déjà pratiqué en France et un en Suisse.*
  - a) Laurent, de la Drôme
  - b) Christine, d'Ozon
  - c) Samy, du Nord
  - d) Alexandre, de Nice
  - e) Tiago, de Genève

a) et e) ont fait l'objet d'un entretien semi-dirigé d'une heure avec un enregistrement par microphone, au contraire des trois autres adolescents interrogés par téléphone, durant une demi-heure avec une prise de notes manuscrites. Etant donné leur provenance, et donc la distance qui nous sépare, je n'ai pu faire autrement pour récolter ces éléments d'informations que de contacter ces adolescents par téléphone. Je me suis basée sur un seul et même guide d'entretien pour les cinq adolescents interrogés. Il est présenté ci-dessous.

**Le guide d'entretien** qui a servi à mener les entretiens semi-dirigés avec les cinq adolescents est le suivant :

1. Dans quelles conditions as-tu rencontré ce « jeu » ?
2. Est-ce que tu as déjà participé à un tel jeu ? Si oui, y as-tu pris part en groupe ou en solitaire ?
3. Ce « jeu », l'as-tu pratiqué une seule fois ou plus ? Combien de fois l'as-tu pratiqué ?
4. Peux-tu décrire comment cela se déroule, se passe ?
5. Est-ce que selon toi la pratique de ce jeu en groupe est semblable à la pratique en solitaire ?
6. Pourquoi as-tu participé à ce jeu ?
7. Durant combien de temps t'es-tu livré à cette pratique ? Pourquoi persévérer ?
8. Comment as-tu cessé cette pratique ?
9. Avais-tu conscience en réalisant ce « jeu » qu'il s'agissait de quelque chose de dangereux ? Et que tu pouvais en mourir ?
10. Est-ce que la pratique de ce jeu a provoqué des effets secondaires ?
11. Dans tes connaissances qui pratiquent également ce « jeu », d'après toi quels sont des filles ou des garçons ceux qui s'y livrent le plus ?
12. Que penses-tu d'une prévention par rapport à ce « jeu dangereux » ?
13. Quel regard portes-tu aujourd'hui sur cette conduite que tu as eue ?

## 4. Deuxième partie : l'analyse des traces.

### *A - En quête de références, de repères dans la littérature à propos d'expériences relatives à la strangulation.*

*« Seul dans la nature à pouvoir se projeter hors de lui-même (la transe), s'imaginer autre qu'il n'est (la possession), être ravi à lui-même (l'extase), s'aliéner et se dépasser de maintes manières troublantes dont l'expression artistique n'est pas la moindre, l'homme, cet « animal qui désire le savoir » comme le croyait Aristote, à tout moment de l'histoire et à toute latitude, est conditionné par l'immensité des signes qu'enregistre son cerveau ».*

A. Correa-Guedes, in Cochet, 2001, p. 24

1. Déjà à l'époque des exécutions publiques, il était connu que la pendaison pouvait provoquer une érection suivie d'une éjaculation. Ce réflexe, probablement dû à la rupture de l'épine dorsale, pouvait être interprété comme un signe de plaisir sexuel. On trouve à ce sujet de nombreuses références dans la littérature du XVIIIème siècle. L'exemple le plus connu est sans doute celui de *Justine* du Marquis de Sade (1791) dans lequel Thirhse aide Roland à parvenir à l'orgasme en le suspendant quelques instants.

2. Giono fait une allusion intéressante dans son « Monologue » tiré de Faust au village qui n'est pas sans rappeler l'objet de mon analyse. Il y décrit dans un récit ironique une pratique villageoise, familiale et immémoriale, dont il aurait été témoin dans les Basses-Alpes : les experts en pendaison et surtout en dépendaison, « à une demi-seconde près », sont si recherchés qu'ils se font payer cher leurs bons offices. Pour ce qui est de l'origine de la pratique en question, on peut lire :

*« Dans la montagne, les gens ont un plaisir : se suspendre par leur capuchon. Ce sont des capuchons en peau, fermés au cou par une courroie de cuir. On se met à trois. Deux relèvent le troisième et le pendent à un clou par son capuchon. La courroie se serre, le sang ne circule plus dans la tête : la connaissance se perd.(...) « Ça n'est pas une coutume récente. C'est très ancien. On ne sait pas si ça remonte à l'an mille ou avant : ça c'est toujours fait. Si vous demandez on vous répond : "Ça s'est toujours fait. Ça se faisait du temps de Jeanne d'Arc ; et, vraisemblablement ça se faisait du temps de Jésus Christ ; et même avant." » (pp. 28-29).*

D'autres expériences, d'autres repères :

*« Le résultat fut toujours exactement le même, c'est-à-dire qu'il dépassa et bouleversa mon attente en faisant éclater les limites du possible et en me jetant brutalement dans un autre monde (...) intensément plus réel, un monde instantané, éternel, un brasier ardent de réalité et d'évidence dans lequel j'étais jeté tourbillonnant comme un papillon dans la flamme (...) dans ce nouvel état, je percevais et comprenais très bien l'état ordinaire, celui-ci étant contenu dans celui-là, comme la veille comprend les rêves, et non inversement... »<sup>9</sup>.*

3. A la demande d'une connaissance, plus de vingt ans après avoir fait ses propres expériences, Daumal écrit : « Je mettrais mon corps dans un état aussi voisin que possible de la mort physiologique, mais en employant toute mon attention à rester éveillé et à enregistrer tout ce qui se présenterait à moi ». René Daumal, chercheur d'absolu, après avoir répété plusieurs fois l'expérience qui le met aux prises avec celle qu'il nomme « la Néante » - « c'était toujours le même

---

<sup>9</sup> Daumal, R. (1953) « Une expérience fondamentale » in : *Chaque fois que l'aube paraît*, Gallimard. Cité dans la préface de Cochet (2001, p. 9).

moment, le même instant que je retrouvais, coexistant éternellement au déroulement illusoire de ma durée » -, en voit le danger et cesse. Sa santé en restera affectée, mais il a alors acquis une certitude. Mais laquelle ? La certitude de pouvoir être tout autre chose que soi-même ? La révélation d'une conscience plus vaste, d'une autre réalité ou d'une autre forme de connaissance ? Quoi qu'il en soit, ce qui restera de ces expériences est que la voie à suivre est désormais tracée.

Ce ne sont pas là les seuls personnages concernés, il en existe d'autres, comme Pascal, Paul Klee ou encore Michaux qui fût d'abord attiré par la mystique chrétienne avant de s'évader grâce à l'éther, et de découvrir la pensée indienne, puis chinoise, et d'explorer plus tard les effets de la mescaline (sous contrôle médical).

4. Un des fondateurs du surréalisme, André Breton (1896-1966), doute de la nécessité d'accéder à cette recherche d'absolu au travers des états exceptionnels, comme le rêve ou les explorations de l'inconscient, mais il reste convaincu que ce moment n'est pas donné, qu'il reste à conquérir.

*Les états de conscience volontairement altérés*, attestés depuis des millénaires, obligent à ne pas sous-estimer leur caractère unique pour l'individu. *Ils font partie du potentiel cérébral de tout être humain* et nul ne saurait être empêché d'y accéder, quel que soit le moyen employé : pratique de méditation, méthode de contrôle de la vie psychique ou toute autre technique appropriée, chimique ou physique, à effet foudroyant, temporaire ou prolongé. Certains de ces moyens sont associés à une évansion vers des paradis dits artificiels, d'autres à une plongée à l'intérieur de soi-même, à l'exploration de « l'espace du dedans », à l'édification de soi. (pp. 21-22)

L'imprévisibilité des effets, leurs variations pour le même individu et d'individu à individu prouvent qu'au-delà de sa propre vertu, l'adjuvant agit comme élément d'un ensemble où d'autres facteurs ont un rôle important à jouer. Cet adjuvant n'induit pas un processus infaillible, indépendant de toute situation. Les connaissances actuelles sur le cerveau révèlent que *ces états psychiques particuliers* sont façonnés par nos représentations, elles-mêmes largement assujetties à cette sorte de seconde nature à laquelle l'individu n'échappe pas, la culture. Autrement dit, l'ingénuité totale est un leurre (p. 23).

5. Quant aux techniques neurophysiologiques utilisées par le yogin<sup>10</sup>, sur l'utilité desquelles les textes anciens semblent partagés, il est dit et répété qu'elles ne sont pas sans danger ni effets secondaires indésirables et que nul ne saurait y recourir sans maître<sup>11</sup>. Le Bouddha lui-même les aurait finalement rejetées comme étant des obstacles sur la voie de l'éveil (p. 23).

6. Il est pertinent de signaler ici les travaux de deux chercheurs américains, E. D'Aquili<sup>12</sup> et A. Newberg<sup>13</sup>, de l'Université de Pennsylvanie, qui concernent l'observation de l'activité du cerveau. Plus précisément, ces chercheurs ont observé que l'activité de l'OAA (Orientation Association Area) d'une intensité normale, et dont la fonction est de maintenir l'individu orienté dans l'espace en distinguant radicalement le moi du monde extérieur, se trouvait, lors d'une expérience mystique, singulièrement réduite. Privé d'informations sensorielles, le cerveau serait contraint de percevoir le moi comme infini, inextricablement lié au Tout. Ces expériences auraient principalement été réalisées sur des moines bouddhistes lors de méditations<sup>14</sup>.

---

<sup>10</sup> La Yogatattva Upanishad décrit les huit degrés du Yoga, leurs bénéfiques et leurs inconvénients, et évoque, à propos du contrôle de la respiration - qui culmine dans la rétention prolongée du souffle inspiré - quelques effets secondaires négatifs comme par exemple les tremblements.

<sup>11</sup> Cf. à ce propos la traduction du sanskrit et les commentaires de Jean Varenne quant aux *Upanishads du Yoga* (Gallimard, 1971).

<sup>12</sup> Psychiatre et anthropologue des religions.

<sup>13</sup> Neurophysiologiste.

<sup>14</sup> *Why Got Won't Go Away*, Ballantine Publishing Group. Et site : [www.upenn.edu/gazette](http://www.upenn.edu/gazette)

7. Pour conclure sur les références relatives à la strangulation, deux exemples d'illustration cinématographique. Dans le premier exemple, tiré du film français « Un indien dans la ville », on peut voir le principal protagoniste, un enfant de 12 ans, utiliser une technique spécifique pour endormir une personne après lui avoir apposé son pouce sur le haut du cou (sur une des carotides) suivi du commentaire suivant : « fait dodo », ce qui a pour conséquence de plonger la personne dans un sommeil profond.

Le deuxième exemple illustre de façon plus directe une scène de strangulation à forte connotation sexuelle, dans laquelle le couple est à la recherche de sensations extrêmes et où la femme entame une strangulation sur son partenaire pour lui faire atteindre l'orgasme. Il s'agit du film « L'empire des sens ».

De ces références éclectiques, on peut remarquer qu'elles sont toutes susceptibles d'être mises plus ou moins aisément en lien avec le « *jeu du foulard* ». Pour certaines ces liens se tissent sur le versant physique et de la recherche de sensations, notamment à travers la strangulation, pour d'autres, c'est sur le versant de l'exploration de soi par l'intérieur dans une recherche d'absolu que ces liens apparaissent.

### ***B - Définition du « Jeu du foulard » ou comment des adolescents se strangulent pour connaître l'ivresse de la suffocation.***

La description qui suit est basée sur l'observation indirecte des différentes sources indiquées plus haut ; elle est organisée autour de six questions sur la conduite spécifique du « *jeu du foulard* ».

Il s'agit d'un jeu de strangulation et d'étouffement réalisé seul ou en groupe, dont l'objectif est de provoquer un évanouissement, en principe de courte durée. Ces jeux peuvent avoir de graves conséquences neurologiques irréversibles, voire s'avérer mortels. De nombreuses variantes existent. (2002, FCPE, p. 1)

#### 1. QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les dénominations diffèrent selon les régions : *le jeu du foulard, le rêve indien, le sommeil indien, le rêve bleu, coma, cosmos, les 30 secondes de bonheur, la nuit merveilleuse, le jeu de la tomate, le jeu de la serviette, la grenouille, le jeu des poumons ...*

Pour Anne Correa-Guedes, qui a préfacé le livre de Cochet, les différents noms donnés par les jeunes à ce genre de pratique : *rêve indien, sommeil indien, rêve bleu, coma, cosmos, 30 secondes de bonheur*, sont riches en connotations et « évoquent irrésistiblement la communion euphorique avec l'univers, l'exaltation de la conscience pure de tout objet, la fusion du sujet et du Tout, la plénitude absolue [...] ». (Cochet, 2001, p. 17).

« Le *jeu du foulard* consiste à étrangler un partenaire, souvent invité auparavant à respirer à un rythme précipité, afin de lui faire perdre connaissance.

« L'évanouissement s'obtient par la pression – des doigts, d'un foulard, d'une ceinture ou d'une corde - sur les carotides. Si cette pression s'exerce sur les sinus carotidiens, on obtient une syncope réflexe (prise de certains arts martiaux). Normalement, tout du moins chez un être jeune, le phénomène de « perte de connaissance » s'inverse au relâchement de la pression et la conscience revient peu à peu, d'autant plus lentement que la pression a été longue. La mort, toutefois, est possible. » (Cochet, 2001, p. 7).

L'évanouissement peut également être la conséquence d'une diminution du flux sanguin vers le cerveau, trop riche en gaz carbonique (hypercanie) du fait de l'hyperventilation. Le partenaire



étranglé revient à lui d'autant plus vite qu'il est aspergé d'eau froide et même giflé à plusieurs reprises si cela est nécessaire. Toutefois, il arrive qu'il tarde à reprendre connaissance, alors les services de réanimation sont demandés de toute urgence, mais ils arrivent parfois trop tard.

*Le but* de ce « jeu dangereux » consiste pour le « joueur », c'est-à-dire pour « l'étranglé » à ressentir un plaisir lié aux effets de la raréfaction de l'oxygène dans le cerveau. La compression des vaisseaux sanguins du cou entraîne une diminution de l'afflux du sang au cerveau, donc de l'apport en oxygène. Cela conduit à une modification de l'état de conscience et un renforcement - de courte durée - des sensations (« flash », euphorie).

*Une variante moins dangereuse existe.* Il s'agit d'un jeu de contrôle de la respiration. Dans cette variante, les jeunes s'entraînent réciproquement à perdre conscience en respirant de manière violente à plusieurs reprises (hyperventilation), puis à se comprimer la cage thoracique, ce qui a pour effet de provoquer rapidement une syncope. Cette variante semble moins dangereuse que celle du foulard ; elle est connue sous le nom de « jeu des poumons », la « grenouille », le jeu de la « tomate », ou encore « tomber dans les pommes »...

Pour Frey, responsable du service médical des écoles de la ville de Zurich, ce jeu est connu des élèves depuis des générations. Selon Guggenbühl, pédopsychiatre zurichois, cette variante est souvent pratiquée en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, mais l'évanouissement serait seulement simulé par la pression du groupe. D'après un spécialiste en pneumologie, Russi, le manque d'oxygénation de courte durée du cerveau provoque un court évanouissement et souvent aussi une sorte d'hallucination. Pour ce dernier, il ne faut pas sous-estimer cette pratique. Bien qu'elle n'induisse pas les mêmes conséquences que le « jeu du foulard », il n'en demeure pas moins que l'évanouissement provoqué n'est pas un jeu<sup>15</sup>.

## 2. COMMENT CELA SE PRATIQUE-T-IL ?

Généralement un enfant, un adolescent ou une adolescente explique les règles, plutôt sommaires. Après une hyperventilation obtenue par quelques flexions rapides des genoux accompagnées de grandes inspirations, il s'agit de prendre une dernière forte inspiration au moment où un ou une jeune, placé-e dans le dos du « joueur », se sert de ses pouces ou d'un lien quelconque pour appuyer fortement de part et d'autre du cou du « joueur » afin de comprimer ses carotides au point de couper la circulation du sang au cerveau.

Le « joueur » perd alors conscience après avoir semble-t-il éprouvé des sensations de type « hallucinatoire », il est secoué de spasmes et de convulsions. Après quelques minutes, les autres participants tentent de le « réveiller », généralement avec de l'eau. Ils l'appellent, le secouent fortement et, si cela ne marche pas, ils n'hésitent pas à le griffer ou à le gifler. Au réveil, le « joueur » doit raconter aux autres participants son expérience, ses sensations, ses « visions », ce dont il a « rêvé » (2002, APEAS).

Habituellement, ce jeu se pratique à deux, ou davantage, mais il n'est pas rare qu'un jeune tente de le faire seul. C'est alors qu'un lien devient indispensable, et que le contrôle du « jeu » s'avère beaucoup plus délicat car, dans ce cas, il est absolument vital d'éviter la perte de connaissance. Cette dernière est provoquée par l'hyperventilation préalable. Le lien permet la suspension de la respiration (asphyxie), l'air retenu s'appauvrissant peu à peu en oxygène (anoxie). Il est impératif de dénouer le lien avant la privation totale d'oxygène (anoxie) qui conduit au coma en quelques secondes et à la mort cérébrale en moins de cinq minutes (Cochet, 2001, p. 8).

---

<sup>15</sup> « Tages Anzeiger », 12.05.2001 (traduction personnelle).

### 3. QUI PRATIQUE CE GENRE DE JEU ?

D'après un compte rendu de Croissandeau, chargé de mission par le Ministère de l'éducation nationale (cf. Internet), les participants sont de jeunes élèves âgés de 11 à 13 ans. Les lycéens semblent rarement concernés. Au niveau primaire la participation à de tels jeux semble exceptionnelle. Les pratiquants sont volontaires et consentants. Ces éléments démontrent les différences existant entre ce style de jeu et les jeux violents. Dans ces jeux-ci il n'y a pas de « victime » car « l'étrangleur » répond bien souvent à la demande de « l'étranglé ». « L'étrangleur » ne s'inscrit pas dans une logique perverse, puisqu'il agit fréquemment sur sollicitation de la « victime ». Il s'agit surtout d'une pratique de garçons, les filles ne seraient que rarement impliquées. Ce compte-rendu de Croissandeau fait état de certaines caractéristiques : la majorité des pratiquants seraient des « occasionnels » (sans qu'il soit possible d'évaluer leur nombre) qui essaieraient un « jeu » nouveau, pour voir. Après quoi ils ne le pratiqueraient plus. Mais il existerait des pratiquants réguliers à la recherche de sensations fortes, qui seraient souvent en situation de mal-être. Les enfants ou les adolescents suicidaires qui pratiquent ce jeu seraient très rares.

Selon une autre source, une association de parents de victimes de ces pratiques dangereuses, la population concernée apparaît plus large. On aurait signalé des cas dès l'âge de cinq ans jusqu'à de jeunes adultes de 20 ans. Pour cette association, les garçons et les filles sont concernés, et ce, tous niveaux sociaux confondus.

### 4. OU CELA SE PASSE-T-IL ?

Habituellement le « *jeu du foulard* » semble se pratiquer dans les cours de récréation, les colonies de vacances, les internats et autres lieux de rassemblement des pré-adolescents et adolescents.

Selon Croissandeau ce jeu s'effectuerait pour l'essentiel à la maison, en solitaire. Les cas critiques seraient exceptionnels dans les établissements (un seul décès est recensé en école primaire attribué à cette pratique ; les autres relèveraient tous de la sphère familiale).

Mais selon l'APEAS, trois décès dans les toilettes d'établissements scolaires (à Clichy-sous-Bois, à Bourges et à Lyon) ont d'ores et déjà été recensés ; ceci va à l'encontre des arguments avancés par le site officiel des chargés de missions par le Ministère de l'éducation nationale en France.

### 5. QUELS SONT LES SIGNES D'UNE TELLE PRATIQUE ?

Bien que malaisés à distinguer, il existe des signes qui pourraient permettre à l'entourage d'identifier, de reconnaître quelqu'un qui s'adonne à cette pratique.

Des signes physiques d'abord :

- Marques d'abrasion, traces autour du cou (hématome), sur le torse ou l'abdomen. Ces marques trouvent une explication évasive auprès des adolescents interrogés.
- Yeux injectés de sang.
- Apparition de maux de tête parfois violents et souvent passagers, pertes de concentration, étourdissements ou encore rougeurs au visage.

Des objets :

- Présence d'un lien, corde, ceinture auprès d'un jeune sans raison apparente, et à laquelle ce dernier ne donne pas d'explication précise.
- Foulard ou cols roulés portés alors qu'il fait chaud pour dissimuler les hématomes ou autres rougeurs.

Des comportements ou d'autres traces... :

- Fait de passer beaucoup de temps seul en s'enfermant.
- Questionnement du jeune concernant les effets, les sensations, les dangers de la strangulation.
- Bruits sourds provenant d'une chambre, ou contre un mur (soit le bruit d'une chute notamment, dans le cas d'une pratique solitaire).
- Marques inexplicables sur les pieds ou à la tête de lit, ou encore au plafond.

Il ne semble pas possible de lister de façon exhaustive tout indice révélateur de cette pratique dangereuse. De plus, la présence de l'un ou l'autre, voire même de plusieurs des signes précités, ne permet pas d'affirmer de façon catégorique la pratique effective du « *jeu du foulard* ». Néanmoins, cette liste permet d'établir un faisceau d'indicateurs susceptibles d'apporter des renseignements en cas de doute de l'entourage sur la pratique éventuelle du « jeu » par l'adolescent. Mais la pratique du « *Jeu du foulard* » ne laisse pas forcément de trace chez le pratiquant, notamment si la pratique se fait avec les pouces (ou les paumes des mains). Il reste donc délicat de se fier uniquement à ces signes-là pour en déduire une éventuelle pratique.

## 6. AVEC QUELLES CONSEQUENCES ?

Les conséquences d'un tel jeu peuvent être extrêmement graves, mortelles en fait ; en effet, il existe un réflexe nommé le réflexe cardio-inhibiteur qui protège le cerveau en ralentissant la circulation au niveau du cœur, qui peut même s'arrêter sous l'emprise de ce réflexe induit par le manque d'oxygène. Il est possible de décomposer dans le temps les conséquences habituelles d'une telle pratique. En quelques secondes l'individu tombe inconscient et, en moins de 10 secondes, il n'y a plus d'oxygène dans le corps. Mais, déjà après 30 à 40 secondes, on peut noter des irrégularités, c'est-à-dire des signes de défaillance dans l'activité cérébrale. Si l'oxygénation n'est toujours pas rétablie après trois à cinq minutes apparaissent alors des lésions irréversibles au cerveau ; si rien n'est fait pour ramener à elle la personne, elle est condamnée.

D'autres séquelles peuvent aussi être observées, par exemple la compression des carotides peut entraîner une baisse importante du rythme cardiaque et de la pression artérielle, ce qui peut engendrer un malaise grave qui peut persister plusieurs heures. Il est également possible d'avoir des troubles du rythme cardiaque par la réduction artificielle des battements du cœur, en plus d'un risque de paralysie (ou réflexe vagal) . D'autres effets sont liés à de telles pratiques, notamment des nausées, des vomissements, de l'agitation, des crises d'angoisse et des convulsions.

Les conséquences médicales observées le plus souvent sont les suivantes.

a) Tout d'abord, *l'asphyxie* est un arrêt des fonctions respiratoires. Elle est susceptible de provoquer une *anoxie*, c'est-à-dire une privation d'oxygène. Après dix secondes, il y a perte de connaissance. L'anoxie sévère conduit au coma en quelques secondes ; si elle se prolonge au-delà de quelques minutes (entre 3 et 5 min.), elle provoque des lésions cérébrales irréversibles. Les conséquences d'une anoxie cérébrale durable peuvent persister longtemps après la correction de l'anoxie et tous les intermédiaires sont possibles entre la récupération complète et la mort cérébrale. Les conséquences sont variables selon la durée de l'anoxie, complète ou non, et son intensité. Le cerveau est un grand consommateur d'oxygène, et bien qu'il ne représente que 2% du poids du corps, il a besoin de 15 à 20% de l'oxygène inspiré. C'est pourquoi, il est très vulnérable en cas d'anoxie.

b) *L'encéphalopathie anoxique* vient d'un manque d'oxygène du cerveau, provoqué par exemple par une suffocation. La strangulation mène à la suffocation. Les séquelles de l'encéphalopathie anoxique sévère chez un individu qui aurait retrouvé sa conscience peuvent être variées : coma plus ou moins profond, démence, crises épileptiques, incapacité d'identifier les objets environnants, mouvement involontaires, tremblements, amnésie.

c) *L'hypoxie* (défaut d'oxygénation) légère peut provoquer une inattention, une incoordination motrice et un trouble du jugement. Au début d'une syncope, c'est-à-dire avant la perte de connaissance, la personne peut ressentir plusieurs sensations, notamment celle d'étourdissement, ou l'impression de déplacement du plancher, des objets environnants, ou l'apparition de points lumineux devant les yeux, une vision floue, ou encore des bourdonnements dans les oreilles.

d) *L'encéphalopathie due à l'hypercapnie* (augmentation du gaz carbonique dans le flux sanguin) est une autre séquelle qui s'accompagne de différentes manifestations cliniques, comme les céphalées souvent intenses et persistantes, la lenteur mentale, les somnolences, la confusion, les tremblements et secousses musculaires, l'indifférence et l'inattention à l'environnement, et la réduction de l'activité psychomotrice.

## 7. COMBIEN DE DECES DUS A CETTE PRATIQUE ?

### **a) Mise en évidence de quelques difficultés par rapport à ce recensement pour la Suisse et la France.**

Le recensement du nombre de victimes du « *jeu du foulard* » reste difficile à établir, que ce soit en Suisse ou en France. Néanmoins, d'après le Dr. Krompecher, médecin légiste du canton de Vaud, *les statistiques concernant cette pratique en Suisse varient de un à deux cas de décès par an, et ceci chez les moins de vingt ans*. En général, ces décès relèvent directement de la pratique de compression des carotides dont l'issue n'est pas maîtrisée par le pratiquant qui meurt alors d'étouffement par strangulation.

En France, il n'est pas obligatoire de signaler la raison du décès d'une jeune personne. En conséquence, l'ensemble des victimes du « *jeu du foulard* » ne saurait être recensé avec exactitude et il est donc très difficile d'obtenir des statistiques précises et officielles sur ce genre de pratique. De plus, la possibilité relevée par Cochet pour que ce genre de décès accidentel soit confondu avec un décès « volontaire », c'est-à-dire un suicide, complique encore l'établissement de statistiques fiables. Ceci implique qu'un certain nombre de décès dus à la pratique du « *jeu du foulard* » aient été faussement comptabilisés en tant que suicides, en France comme ailleurs.

Non seulement le nombre de victimes dues à cette pratique est très difficile à évaluer, d'autant plus qu'il n'existe pas de statistiques à ce sujet, mais on peut *a priori* supposer que le nombre d'enfants et d'adolescents qui ont déjà assisté ou pratiqué cette technique serait supérieur aux estimations concernant les victimes de ce « jeu ».

### **b) Différentes estimations selon les sources.**

En fait, pour la France, le nombre de cas de décès répertoriés varie en fonction des sources. Si l'on en croit le site du compte rendu de mission du M.E.N., qui est en accord avec les chiffres avancés par le journal télévisé de 20h sur France 2 le 2.12.2002, *une dizaine de décès* seraient dus à la pratique du *jeu du foulard* ces dernières années. Alors que les articles de presse français font état de *plus de 70 cas ces dix dernières années*, répartis sur l'ensemble du territoire. D'après les associations de parents contre la pratique du « *jeu du foulard* », le nombre de décès serait de *plus de 75 cas recensés par leurs soins depuis 2000*, dont pas moins de cinq cas depuis la rentrée scolaire 2002.

Au travers des différents articles, sites et témoignages, j'ai entendu parler de *plus d'une cinquantaine de cas* durant ces cinq dernières années entre la Suisse (deux cas), la Belgique (un cas), la Hollande (un cas) et la France qui compte le plus de décès. De cette situation générale, il est possible de dégager une estimation globale d'une vingtaine de cas en France, identifiables à

l'aide de quatre indices différents. En fait, cette estimation dépasse largement celle établie par les sources officielles (site du M.E.N.) mais elle reste au-dessous des chiffres annoncés par les associations ; bien que ces dernières aient à l'évidence accès à plus d'éléments d'informations et surtout à plus de témoignages.

Si j'ai recensé près de vingt cas en France, c'est sur la base des quatre indicateurs suivants : le nom, l'âge, le lieu et l'année du décès. Je n'ai alors retenu que les cas dont il était possible de connaître au moins trois de ces quatre indicateurs. Mon objectif n'est pas d'établir un recensement exhaustif des décès dus à cette pratique mais, à l'aide d'un échantillon représentatif de ces cas, de mettre en évidence des éléments capables de donner des informations sur les pratiquants. Si ces vingt cas peuvent paraître peu représentatifs, néanmoins cet échantillon me permet d'avancer les constats suivants relatifs à :

1. La répartition géographique des cas retenus.
2. Le sexe des pratiquants.
3. L'âge représentatif des enfants concernés.

*Premier constat : la large répartition géographique des décès recensés.*

Les lieux des décès :

- En Suisse , il y aurait deux cas recensés, dont un adolescent de 12 ans, en 1999, à Genève (scolarisé en Angleterre) et un autre de neuf ans et demi, en 2000, dans les environs de Lausanne. Sur ce dernier cas planent encore des doutes quant à son lien effectif avec une telle pratique à risque. Divers articles de presse zurichois font état de certaines écoles concernées par la pratique du « *jeu du foulard* » ; aucun cas de décès n'a été signalé.
- En Belgique un cas est signalé à Liège en octobre 2002.
- Aux Pays-Bas le décès d'un jeune de 18 ans est mentionné en 1983.
- En France, l'étendue des cas est autrement plus parlante ; ce fait peut s'expliquer de lui-même par la grandeur du pays ; toutefois cet argument ne modifie en rien l'inquiétante diversité des lieux recensés. Je ne citerai ici qu'un certain nombre de départements (avec entre parenthèses le numéro du département) pour rendre compte de l'étendue de cette pratique : Hautes-Alpes (05) ; Alpes-Maritimes (06) ; Cher (18) ; Côtes-du-Nord (22) ; Gironde (33) ; Indre-et-Loire (37) ; Isère (38) ; Moselle (57) ; Nord-Pas-de-Calais (62) ; Bas-Rhin (67) ; Rhône (69) ; Saône-et-Loire (71) ; Seine-Maritime (76) ; Yvelines (78) ; Vosges (88) ; Hauts-de-Seine (92) ; Seine-Saint-Denis (93) ...

Ces statistiques viennent confirmer les résultats de mes investigations au niveau des trois cantons francophones auxquels je me suis intéressée en Suisse. En effet, les un à deux cas par an avancés par le Dr. Krompecher pour la Suisse correspondent aux deux cas recensés d'après mes sources d'information dans les cantons respectifs de Genève et de Vaud pour les années 1999-2000. Je dois préciser que je n'ai pas effectué de recherche sur l'ensemble du territoire suisse et me suis spécialement intéressée aux cantons francophones de Neuchâtel, Vaud et Genève (à l'exception de celui de Zurich à travers un article de presse).

Pour ce qui concerne la France, il semble donc que les décès des jeunes se répartissent dans l'ensemble du pays, et ce dans les départements urbains, en région parisienne par exemple, comme dans les départements ruraux. La dispersion géographique des décès constatée sur l'ensemble de la France, mais aussi dans les pays voisins, montre l'étendue de la conduite à risque du « *jeu du foulard* ».

*Deuxième constat : les garçons sont plus concernés que les filles.*

Concernant le sexe des pratiquants, je n'ai trouvé dans mon échantillon que deux filles pour vingt-deux garçons, ce qui amène à penser *a priori* que les garçons seraient effectivement plus concernés par cette pratique que les filles. Cet *a priori* va dans le même sens qu'une idée reçue souvent émise, relevée par Assailly (1992), selon laquelle la moindre implication des filles traduirait une tendance « naturelle » et générale de celles-ci à prendre moins de risques ou à mieux les percevoir. En ce qui concerne la conduite à risque qui nous occupe ici, force est de constater que les garçons sont fortement représentés dans l'échantillon recensé.

Cette différence dans la répartition des sexes concernant les victimes du « *jeu du foulard* » n'implique pas forcément que les filles ne soient pas concernées par la pratique d'une telle conduite. Il est possible qu'elles pratiquent également le « *jeu du foulard* », mais qu'elles aillent moins loin dans la recherche des sensations que les garçons. Cette remarque, impossible à vérifier étant donné la pauvreté des données concernant les filles, repose sur l'observation suivante : de nombreux adolescents sont morts à la suite de cette conduite à risque. De plus, les prédispositions supposées des garçons n'empêchent pas de s'interroger sur celles des filles, bien que cet aspect reste encore à développer.

On peut établir un lien entre cette observation et certains travaux de Choquet (1994) mettant en évidence la différence entre un mode d'expression centré sur « l'agir » et le « passage à l'acte » des garçons et un autre centré sur le corps et l'humeur des filles, qui s'installent progressivement à l'adolescence. Toutefois, on observe une évolution historique différenciée puisque les jeunes adolescentes adoptent plus fréquemment aujourd'hui des comportements et des attitudes dits « masculins » alors qu'on n'observe pas le phénomène inverse. On pourrait penser que la pratique du « *jeu du foulard* » est une conduite à risque qui marque la différence entre les modes d'expression des filles et des garçons. Mais ce serait aller plus loin que ce que permettent de supposer les descriptions apportées. La prudence est de mise concernant les remarques tirées de l'observation de l'échantillon car ce dernier peut ne pas être tout à fait représentatif de la réalité, telle qu'elle est vécue par les adolescents d'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, il semble que la variable sexuelle concernant cette pratique implique des différences qualitatives qui peuvent se révéler importantes dans la différenciation des conduites à risque des filles et des garçons.

*Troisième constat : la moyenne d'âge des pratiquants tend à s'abaisser.*

D'une manière générale, on peut relever de l'échantillon que l'âge des jeunes concernés va de 8 à 18 ans, avec toutefois une population spécialement représentée dans l'échantillon : les *12-15 ans*. En effet, *les deux tiers de l'échantillon concernent des jeunes décédés entre 12 et 15 ans*, soit plus d'une quinzaine de cas contre une demi-douzaine qui se répartissent entre enfants plus jeunes ou adolescents plus âgés.

Pour la France, on peut établir une moyenne d'âge des 24 jeunes recensés qui se situe vers *13 ans*. D'après l'échantillon à disposition, on peut dire que cette moyenne d'âge varie au fil des ans. En effet, les décès recensés avant l'an 2000 semblent indiquer l'âge moyen de 14 ans, alors que ceux relevés depuis 2000 paraissent indiquer un âge moyen plus proche des 12 ans et demi. Dans cette moyenne, les filles comme les garçons sont comptabilisés. Les cas pris en compte le sont depuis 1977 à aujourd'hui. L'année 2000 est celle où j'ai recensé le plus de décès, à savoir sept cas. C'est la raison pour laquelle je l'ai prise comme point de comparaison pour la répartition des cas dans le temps. Par le biais de ces différentes observations, il est pertinent de confirmer que *les adolescents qui se prêtent à ce genre de conduite à risque semblent au fil des années de plus en plus jeunes*.

Cette variation peut sembler légère ; en effet une baisse de l'âge des victimes de 14 ans en 1999 à 12 ans et demi en 2003 peut paraître anodine, non significative. Selon moi, même faible, cet écart reste indéniable ; le fait que des enfants toujours plus jeunes soient concernés par ce genre de

pratique à risque ne peut et ne doit pas laisser indifférent. C'est la raison pour laquelle j'insiste sur ce constat mais sans lui donner plus d'importance qu'il n'en a : ainsi ne remet-il pas en question la moyenne d'âge observée ci-dessus, même s'il laisse émerger un aspect plutôt inattendu.

Bref, de manière générale, ce constat situe la population « à risque » pour le *jeu du foulard* entre la pré-adolescence et le début de l'adolescence : les 12-15 ans.

#### 8. S'AGIT-IL D'ADOLESCENTS SUICIDAIRES ?

Le « *jeu du foulard* » peut-il être assimilé à une conduite suicidaire ? Plusieurs psychiatres s'accordent pour répondre que non. Selon Fisher les adolescents qui participent au « *jeu du foulard* » ne sont pas suicidaires. Et bien que, sur l'ensemble des décès recensés attribué au « *jeu du foulard* », quelques cas puissent être des suicides (ceci demanderait des recherches approfondies), cela ne représente qu'une très faible part des victimes dues à cette pratique. En effet, concernant la majeure partie des jeunes décédés, il n'est pas pensable qu'il s'agisse d'un choix délibéré de leur part. Quant à ce dernier, après avoir discuté avec certains enfants et leurs parents, l'hypothèse selon laquelle le « *jeu du foulard* » s'apparenterait à une conduite suicidaire est peu plausible.

Pour Le Breton (2002), l'intention des jeunes qui se prêtent à des conduites à risque n'est pas de mourir, mais plutôt de tester une détermination personnelle, de goûter une intensité d'être, un partage avec les autres, un moment de souveraineté, de traduire une souffrance, tout cela parfois dissout dans une recherche qui ne trouve sa signification qu'un fois l'événement passé. En fait, il ne s'agit pas de formes maladroites de suicide, mais de détours symboliques qui assurent la valeur de son existence. Je parlerais de tentatives d'exister plus que de mourir.

Pommereau (2001) envisage moins le « *jeu du foulard* » comme une conduite de risque hautement suicidaire que comme le résultat d'un « défaut de surveillance » de la part des adultes encadrant ces jeunes. Cette vision est selon moi pour le moins réductrice du phénomène bien qu'elle place résolument le « *jeu du foulard* » en dehors des conduites suicidaires ; mais elle tend à culpabiliser les parents en les rendant responsables d'un manque d'encadrement de leur enfant, sans même avancer de pistes de prévention pour ce type de comportement, ni d'alternative par l'intermédiaire du dialogue par exemple. La perspective de Pommereau peut sembler liée à une éducation de type plutôt rigoriste avec une forte importance accordée au cadre éducatif.

Ces différents avis s'accordent sur le fait suivant : dans la vaste majorité des cas, les enfants et les adolescents qui s'adonnent au « *jeu du foulard* » ne sont ni dépressifs, ni suicidaires.

#### 9. L'ASPHYXIE AUTO-EROTIQUE PEUT-ELLE ETRE A L'ORIGINE DU « JEU DU FOULARD » ?

Bien qu'il soit difficile de répondre clairement à la question de l'origine du « *jeu du foulard* », il est tout de même possible d'évoquer quelques pistes de réflexion.

Sylvianne Spitzer, psychologue et criminologue, propose une approche intéressante, celle de l'asphyxie auto-érotique chez les adolescents, avec ce profil moyen du pratiquant : généralement un homme, de type caucasien, âgé entre 15 et 25 ans. En fait, tous les âges et toutes les ethnies seraient concernés, les hommes autant que les femmes, les célibataires autant que les couples, les hétérosexuels autant que les homosexuels. Bien que les facteurs qui poussent vers cette pratique restent inconnus, la moitié des pratiquants auraient expérimenté l'asphyxie avec des adultes, sans qu'il s'agisse d'expériences sexuelles, mais au travers de jeux innocents qui seraient sexualisés par le jeune. Le plus souvent, enfants et adolescents expérimenteraient l'asphyxie en groupe restreint de connaissances. Cette pratique serait liée à la montée de la pulsion sexuelle à l'adolescence ainsi qu'à la personnalité. Au fil du temps, la pratique deviendrait de plus en plus élaborée.

Les signes d'une telle pratique sont subtils, comme ceux du « *jeu du foulard* ». Il peut s'agir de traces physiques sur le corps de l'adolescent, traces à propos desquelles les explications du jeune restent floues ; de comportements, comme le fait de rester seul longtemps, de porter un foulard, une écharpe ou un col hors saison. Mais la présence d'objets est aussi susceptible de signaler une éventuelle participation à ces activités : de collants torsadés, de cordes, de chiffons torsadés en liens, de lanière en cuir, de vêtements féminins en possession d'un garçon, de sites Internet ou de magazines, de revues ou de vidéos pour adultes relatifs à cette pratique. En plus de différentes marques inexpliquées aux pieds, à la tête de lit ou au plafond qui renseignent sur l'existence d'une telle pratique. Bien entendu ces marques ne traduisent pas nécessairement une pratique d'asphyxie auto-érotique, mais cela devrait alerter la vigilance des parents.

Le syndrome d'asphyxie est la recherche d'effets physiologiques par l'apport insuffisant d'oxygène au cerveau. La pratique de l'asphyxie auto-érotique repose sur l'observation dès le Moyen Age que les hommes exécutés par pendaison présentaient souvent une érection puis une éjaculation. Ces effets sont décrits en détail dans *Justine*, du Marquis de Sade, et dans *En attendant Godot*, de Becket. En fait, cette assertion est erronée. La pendaison ne tue pas par strangulation mais en cassant la moelle épinière, ce qui a pour effet de traumatiser les nerfs qui produisent une éjaculation. Bien sûr, les fantasmes masochistes, l'angoisse de castration et d'autres facteurs psychologiques jouent sans aucun doute leur rôle.

Physiologiquement, les risques sont là, il peut y avoir un arrêt cardiaque. Un autre résultat de l'hypoxie est l'évanouissement qui suit la chute d'oxygène au cerveau. Bien que les victimes d'évanouissement soient confuses lorsqu'elles reprennent conscience la première fois, la récupération est rapide et complète, le cerveau pouvant rester plusieurs minutes privé d'oxygène avant que surviennent de sérieux dommages. Mais, à force de répéter cette technique, il suffit d'une petite pression pour produire un effondrement de l'artère carotide, faisant sombrer ainsi dans l'inconscience en quelques secondes. L'exemple d'un instructeur de judo, qui a subi de graves dommages cérébraux en étant le sujet de trop nombreuses démonstrations des techniques traditionnelles de coups sur les carotides, illustre le danger inhérent à ce type de pratique.

Mais il existe de nombreuses autres façon de parvenir à l'évanouissement, qu'il s'agisse de technique de strangulation, de suffocation, de blocage des organes respiratoires, de compression du torse, de prise de médicaments, de noyade, ou de chocs électriques.

- La **strangulation**, soit la pression sur les carotides, repose sur la modification de l'apport de sang au cerveau. L'obstruction de la trachée par pression est extrêmement dangereuse et peut créer des dommages irréversibles. La plupart des techniques (« *jeu du foulard* » ou compression des carotides à l'aide des pouces ou des paumes des mains, pendaison, chocs) qui utilisent la pression sur le cou ne bloquent pas la respiration mais travaillent sur les carotides, principales voies d'arrivée de sang au cerveau. Cette technique est utilisée pour produire l'inconscience chez l'adversaire au judo, dans les arts martiaux et dans la technique de self-défense.
- La **suffocation** (empêchement de l'arrivée d'air au cerveau) repose sur l'utilisation d'un réservoir d'air de telle façon que la quantité d'air diminue progressivement. L'exemple le plus simple est l'utilisation d'un sac en plastique placé sur la tête.

La strangulation est plus dangereuse que la suffocation. Mais ces deux techniques sont potentiellement mortelles. Elles peuvent entraîner une arythmie cardiaque jusqu'à l'arrêt cardiaque et cela bien avant l'état d'inconscience.

- L'**étouffement** est produit en vue d'empêcher l'arrivée d'air aux poumons. La restriction d'arrivée d'air peut facilement être obtenue en se bouchant le nez et la bouche. Il existe de nombreuses façon d'y arriver : masque, scotch, utilisation d'objets ou d'autres parties du corps.



L'avantage de l'utilisation de la main est que l'on peut mettre fin à l'obstruction instantanément. De plus, lorsqu'une personne sombre dans l'inconscience, la main retombe d'elle-même. (Cette technique est illustrée par la variante du jeu des poumons.)

L'utilisation du matériel de « bondage » et de sadomasochisme est aussi commune chez les jeunes hommes. La peur et la souffrance ainsi que les fantasmes de mort semblent accroître l'excitation. Bien avant la réaction somatique de pseudo-orgasmes, les effets physiques de l'asphyxie sont : vertiges, frissons, chair de poule, palpitations, halètement et douleur. Il n'y a pas besoin de savoir que cette pratique est dangereuse, tout le corps le crie. Ces sensations, conjointes au sentiment de peur d'être dans une situation inextricable, causent le pseudo-orgasme.

Pleinement conscients du jeu qu'ils jouent avec la mort, ceux qui pratiquent l'asphyxie auto-érotique perçoivent le danger, et cela d'autant plus que certains jeunes sont passés maîtres dans la pratique du « bondage » ; leurs liens élaborés rendent leur auto-sauvetage difficile. Mais ils sont si « accro » aux réactions de l'asphyxie qu'ils prennent le risque. Lorsqu'ils sont arrivés à l'orgasme, les jeunes se sentent grisés d'avoir joué un bon tour à la mort. Ils recommenceront, poussant à chaque fois un peu plus loin leurs limites et leurs fantasmes.

Pour cesser la pratique de l'asphyxie auto-érotique, il existe des thérapies comportementales. Si le pratiquant reste encore sous le joug de ses pulsions, c'est-à-dire si l'envie de se procurer du plaisir par l'intermédiaire d'une pratique de l'asphyxie demeure, désormais il ne passera plus à l'acte. En fait, avec le travail comportemental, le pratiquant se rend capable de se procurer du plaisir différemment. Il s'agit donc d'un comportement qui peut être contrôlé...

### **a) Les liens avec la pratique du « jeu du foulard ».**

La psychologue Spitzer et le médecin légiste Krompecher font l'hypothèse suivante : *la pratique du « jeu du foulard » serait un dérivé de l'asphyxie auto-érotique, soit une adaptation de cette pratique sexuelle de l'adulte à une pratique de jeunes.*

Cette hypothèse semble reposer sur les similitudes entre ces deux pratiques différentes. Il est possible de mettre en évidence quelques aspects communs à ces deux pratiques. Ainsi, bien que tout individu soit potentiellement concerné par l'asphyxie auto-érotique, les hommes semblent de manière générale plus touchés que les femmes.

(1) *La prédisposition masculine* des pratiquants de l'asphyxie auto-érotique se retrouve chez les pratiquants du « jeu du foulard », dont les victimes sont majoritairement des garçons.

(2) *L'initiation en groupe restreint* semble partagée par ces deux pratiques. Toutefois, pour l'asphyxie auto-érotique une partie des pratiquants seraient initiés par un ou plusieurs adultes, ce qui ne correspond pas aux initiations par les pairs décrites par les pratiquants du « jeu du foulard ». L'importance du groupe dans l'une ou l'autre de ces pratiques se révèle dans la symbolique qui s'y joue, car elles permettent d'une certaine manière aux participants de faire don de leur vie, de l'offrir au groupe. Ce qui revient pour le participant à percevoir le groupe en tant qu'objet d'amour.

(3) *Les signes* permettant de déceler une éventuelle pratique de l'auto-érotisme sont étonnamment similaires à ceux rencontrés dans la pratique du « jeu du foulard ». Par exemple, les signes physiques et certains comportements sont identiques, comme le fait de rester souvent seul, de porter un foulard afin de cacher d'éventuelles traces. Mais aussi la présence d'objets communs comme les liens nécessaires à la pratique de l'une comme de l'autre.

(4) *Le but* recherché paraît similaire, en ce que ces pratiques visent la recherche d'effets physiologiques induits par la privation d'oxygène du cerveau. Ce que certains spécialistes nomment le syndrome d'asphyxie semble comparable à la recherche d'effets « euphorisants »,

caractéristique de la pratique de la compression des carotides. Au-delà du but qui peut paraître commun à ces pratiques, les moyens mis en œuvre pour y parvenir peuvent se révéler fort dissemblables.

(5) *Les risques et les conséquences* induits par la strangulation, que cela soit pour l'une ou l'autre de ces pratiques, sont pratiquement identiques. Néanmoins, les pratiquants de l'asphyxie auto-érotique semblent parfaitement conscients de « jouer » avec la mort. Concernant les pratiquants du « jeu du foulard », il serait utile de mettre de place une enquête à ce propos précis.

(6) *Une caractéristique importante* est partagée par ces deux conduites, la discrétion. Elles se pratiquent à l'abri des regards, et ce caractère secret est peut-être à mettre en lien avec la recherche de sensations.

### **b) Les limites du rapprochement entre l'asphyxie auto-érotique et le « jeu du foulard ».**

(1) L'aspect sexuel qui caractérise la pratique de l'auto-érotisme marque une différence essentielle entre les deux pratiques, par exemple le fait que des victimes de l'asphyxie auto-érotique aient été retrouvées dénudées. Néanmoins, à un niveau psychanalytique tout est sexuel, ou sexualisé par l'adolescent ; ceci marque un peu plus la différence entre les participants les plus jeunes et les adolescents qui se livrent à une telle pratique.

(2) L'initiation par l'adulte concernant l'asphyxie auto-érotique ne correspond pas à celle que semblent indiquer les adolescents interrogés et d'ailleurs très bien décrite dans des témoignages de pratiquants rapportés par Cochet (2001). Dans le « jeu du foulard », les adolescents et les enfants semblent être initiés à cette pratique par des pairs.

(3) Enfin, l'âge des participants différencie clairement ces pratiques aux points communs pour le moins étonnants.

### **c) Que permet l'hypothèse de Spitzer ?**

Cette hypothèse, qui ne sera pas vérifiée dans le cadre de ce travail de mémoire, est intéressante à plusieurs niveaux.

*Primo*, elle pose clairement le lien avec la sexualité, une approche qui semble rester souvent sous-jacente aux problématiques adolescentes en général, et à ce sujet la conduite du « jeu du foulard » ne fait pas exception. Par exemple, lorsque un jeune pratique sur un autre la technique de « strangulation », le simple fait de toucher un autre adolescent implique dans une certaine mesure des sensations par rapport au corps de l'autre. Ces sensations, sans être d'ordre purement sexuel, peuvent se révéler proches d'une sexualité qui s'éveille chez le jeune.

*Secundo*, elle permet de situer des pratiques tout de même différentes, le « jeu du foulard » et l'asphyxie auto-érotique, sur une sorte de continuum entre une conduite à risque dangereuse chez l'adolescent et sa dérive possible, une fois adulte, avec évolution vers une conduite « radicalement » sexualisée et pernicieuse, voire pathologique.

*Tertio*, les similitudes qu'il est possible de faire émerger entre ces deux notions restent tout à fait troublantes, d'autant plus qu'elles concernent des aspects divers.

## 10. LES APPORTS PERTINENTS DES ELEMENTS THEORIQUES.

Etant donné ce qui précède, il est désormais possible de faire émerger dans ce dédale d'explications quelques hypothèses à propos de l'objet de recherche basées sur les éléments à disposition.

Sur la base de l'analyse de traces, et d'après les références littéraires, certains auteurs ont mis en évidence les notions de *recherche de sensations et de plaisir d'ordre sexuel*, avec Giono, mais aussi la notion d'*expérience mystique* avec Breton. La recherche de sensation qui entraîne le risque constitue un premier mode explicatif à ma question de départ.

*Les adolescents semblent à la recherche de sensations, d'oubli d'eux-mêmes dans une conduite à risques comme celle du « jeu du foulard ».*

En outre la recherche de limites à la période de l'adolescence est un argument que bon nombre de chercheurs ont repris, et ce quel que soit leur domaine de recherche spécifique, notamment Huerre, Le Breton, Pommereau et Fischer. Tous soulignent l'importance de cette période critique où l'individu est confronté aux changements physiques, biologiques, psychiques, sexuels et sociaux qui caractérisent le passage de l'enfant à l'adulte. Période qui est par définition celle des prises de risques et des tests de limites. En laissant une large place aux explications sur la recherche des limites à cet âge, ces différentes interprétations permettent de mieux appréhender les conditions et les motivations susceptibles d'amener un adolescent vers des conduites dites à risques.

*Ils chercheraient à éprouver (au sens de ressentir) par le risque leurs limites physiques, afin de se « sentir » exister, vivant. Se mettre au défi pour exister.*

On peut lier cette interprétation à l'importance de la recherche de sensations à travers le risque et la recherche de limites qui est à l'œuvre dans la conduite à risque du « jeu du foulard ».

*Ce peut être aussi une manière pour certains jeunes de trouver un sens à leur existence à travers une recherche toujours plus poussée de leurs limites.*

D'après les éléments théoriques des parties précédentes, on peut émettre l'hypothèse suivante, sur un mode plus psychologique.

*La participation d'un adolescent à une conduite à risque comme le « jeu du foulard » peut être comprise comme une manière détournée de se construire une identité personnelle à travers une prise de risque, réalisée soit en groupe, soit en solitaire. Cette confrontation au risque est censée poser les limites (internes et externes), les repères, que l'adolescent recherche.*

Une autre hypothèse interprétative met en avant l'aspect comparatif contenu dans la participation à une conduite à risque comme le « jeu du foulard », où il s'agit pour le jeune d'une manière de se tester pour savoir qui il est et de pouvoir se comparer aux autres au travers du risque encouru.

*La participation au « jeu du foulard » qui comme une épreuve personnelle, permet au travers du risque encouru de tester sa valeur personnelle, ses possibilités mais aussi et surtout ses limites.*

Ces interprétations s'inscrivent dans une logique proche d'un « je me risque...et, si je m'en sors, c'est donc que je suis ». Le défi, le test de soi-même, s'il est relevé, c'est-à-dire si l'adolescent s'en sort « indemne », sera vraisemblablement porteur en retour d'un sentiment de réassurance. L'adolescent sera donc conforté dans son identité, d'une part avec la confrontation au risque et

d'autre part à travers le regard du groupe capable de lui donner la confiance qui lui fait parfois défaut.

Une dernière hypothèse pose ainsi le « *jeu du foulard* » comme une initiation à l'âge adulte de la part du jeune, soit en solitaire, soit avec le groupe au travers du risque.

Pour terminer, l'interprétation qui voit dans l'apparition de conduites à risques comme le « *jeu du foulard* » un signe selon lequel les jeunes peinent à obtenir un droit de passage vers l'âge adulte, cette interprétation éclaire en retour la question de la place que nous leur laissons. Mais surtout du monde nous leur proposons...

## **5. Troisième partie : compte rendu des entretiens.**

Ce compte rendu repose sur la méthodologie décrite plus haut au point III et se divise en trois parties qui correspondent aux trois catégories de personnes que j'ai interrogées, c'est-à-dire quelques parents, quelques experts et quelques adolescents. Toutefois, l'importance accordée à ces trois catégories n'est pas identique et dépend de la pertinence des propos recueillis ; en effet, j'ai préféré laisser la plus grande place aux adolescents, puis aux experts, parfois au détriment de celle des parents. Néanmoins, ce choix se justifie par le but de cette recherche, qui est de trouver des éléments de réponse à ma question de départ. Par ailleurs, les entretiens avec les parents avaient une visée essentiellement exploratoire, dont le but était d'une part d'éclairer la pertinence du cadre choisi pour l'objet de recherche, et d'autre part de révéler de nouvelles pistes, de nouvelles idées et des hypothèses restées dans l'ombre.

Concernant les entretiens avec les experts, ils ont évolué au cours de la recherche, passant d'une forme exploratoire à une forme d'entretien semi-dirigé, spécifiquement avec le Dr. Fisher. C'est justement l'entretien de ce dernier qui m'a semblé le plus pertinent quant aux réponses obtenues.

L'analyse de contenu proprement dite concerne essentiellement les entretiens réalisés avec les adolescents au point C de ce chapitre V.

### **A - Les aspects principaux des entretiens exploratoires avec les parents de victimes.**

Ce qu'il faut retenir de ces entretiens libres réalisés avec des mères dont les enfants sont décédés suite à la pratique du « *jeu du foulard* », c'est d'abord la nécessité de prévenir, d'informer sur cette conduite pour que les parents et les responsables soient avertis et désormais conscients des risques induits par cette pratique.

Toutes dénoncent les grandes difficultés qu'elles ont traversées pour tenter de donner l'alarme par leurs démarches personnelles, avec l'espoir d'une prise de conscience de la gravité d'une telle conduite par l'opinion publique. Mais, quelle que soit la direction prise par leurs démarches, que cela soit au niveau scolaire, administratif, officiel, judiciaire ou même politique... elles ont souvent dû faire face à l'incrédulité de leurs interlocuteurs.

Elles se font finalement entendre par l'intermédiaire de plusieurs associations, créées par leurs soins, afin de pouvoir participer activement à cette prévention, notamment par l'intermédiaire d'un site Internet, par la rédaction d'articles, mais aussi par des brochures informatives, en plus d'une présence « sur le terrain », c'est-à-dire au sein de certaines écoles et collèges dans lesquelles elles participent à des séances, des colloques pour témoigner et informer sur cette pratique dangereuse.

Toutes soulignent que leur enfant n'était ni dépressif, ni suicidaire, et elles évoquent toutes le caractère curieux et vif de leur enfant.

## **B - Les aspects principaux tirés des entretiens avec les experts.**

*Des pistes à suivre, celles des spécialistes...*

Les experts interrogés s'accordent sur les aspects décrits ci-dessous. Ils dénoncent tout d'abord la méconnaissance des effets de l'anoxie, que cela soit de la part des parents ou des adultes en général, et d'autant plus quand il s'agit d'un enfant prépubère. Il s'agit de façon générale d'une conduite relativement peu connue des adultes.

Ils soulignent le fait que les jeunes concernés par cette pratique sont issus de *tous les milieux socio-économiques*. Il n'y a donc pas de variable de ce type à l'œuvre concernant le « *jeu du foulard* ». Globalement, les garçons sont plus souvent concernés. Tous sont troublés par *le jeune âge des pratiquants*. Et à ce sujet ils tendent à différencier les pratiques en fonction de l'âge ; en effet, cette variable impliquerait des motivations différentes quant à la pratique du « *jeu du foulard* ». Il apparaît donc nécessaire de creuser plus avant l'importance de la motivation à l'œuvre dans cette conduite à risque, mais surtout de se diriger vers une élucidation de cette (ou ces) motivation(s). Ces motifs semblent renfermer la clef de voûte des explications personnelles des pratiquants concernant cette conduite. Il s'agit-là d'un élément central dans la compréhension de ce « jeu ».

Tous dénoncent les *conséquences mortelles* que suscite la pratique du jeu en solitaire. De plus, ils mettent l'accent sur la *nécessité de faire de la prévention* autour de cette pratique, bien que tous ne s'accordent pas sur les niveaux d'application de cette prévention. En effet, conscients du risque d'incitation que comporte une prévention auprès des jeunes, certains prônent une prévention ou plutôt une information au niveau des institutions officielles qui s'occupent des jeunes, et au niveau des parents de ces jeunes, mais pas auprès des jeunes.

Pour d'autres, une prévention à tous les niveaux est nécessaire, qui poserait clairement le risque mortel de cette conduite. Sans se faire d'illusion sur l'aspect dissuasif de cette prévention, il serait alors indéniable que ceux qui la pratiquent connaîtraient désormais les risques réels qu'ils encourent en s'y adonnant. L'indispensable information sur les risques induirait peut-être une démystification de cette conduite, ce qui aurait pour conséquence de moins intéresser les jeunes.

Toutefois, une prévention dans ce domaine délicat se doit d'être réalisée avec toute la réflexion et la prudence qui s'impose. En effet, il s'agit de trouver les mots qui préviennent et dissuadent des risques plutôt que ceux qui incitent, mais ce n'est pas si simple... Et même si une prévention peut être efficace à ce sujet, tout porte à croire que non seulement elle ne sera jamais en mesure de faire disparaître cette conduite, mais, ce qui est plus inquiétant, c'est qu'elle ne dispensera pas de l'apparition de nouvelles formes de jeux dangereux à l'avenir.

Un dernier aspect commun a été soulevé, celui de la violence sociale, qui serait en augmentation et expliquerait donc dans une certaine mesure l'apparition d'une telle conduite. Mais, là encore, cet argument dépend du point de vue adopté ; l'expert en sociologie est convaincu qu'il n'y a pas plus de violence aujourd'hui qu'hier mais que, depuis les années 1970, de nouvelles formes de violences apparaissent.

*Compte rendu de l'entretien réalisé à Embrun dans les Hautes Alpes en France.*

Il est indispensable de faire ressortir les principaux éléments d'informations recueillis grâce au Dr. Fisher, spécialiste des adolescents, éléments capables d'amener des réponses à mes questionnements et d'« alimenter » mes réflexions. Pour ce dernier, la participation d'un jeune à un tel « *jeu* » est assimilable à un acte de défi que l'adolescent relève dans le but d'être accepté dans le groupe de pairs. Ces pratiques sont codifiées et de ce fait comparables à des rites d'initiation pour entrer dans le groupe (comme pour l'entrée dans les gangs aux USA). Selon cet expert, c'est la répétition du

« *jeu* » qui entraîne sa classification en tant que conduite à risque ; par ailleurs il ne s'agirait pas d'une conduite pathologique.

D'autre part, plusieurs éléments de réponse ressortent face à la question : « Pourquoi s'adonnent-ils à de telles pratiques ? »

Précisément car ils sont à l'adolescence, cette période où tout est possible aux yeux de l'adolescent. Ce genre de « *jeu* » est aussi à mettre en lien avec les questions que se pose l'adolescent sur son corps, sur son identité, qu'il cherche à définir, et avec un besoin de se sentir exister. C'est aussi pour cela qu'il est à la recherche de sensations fortes.

Il s'agit aussi d'intégrer le groupe de pairs et donc de se tester, de s'évaluer d'abord avec la confrontation au danger, puis face au groupe. Effectivement, en plus de représenter un acte dangereux accepté avec courage, il apporte la reconnaissance du groupe en question.

De plus, il est important de souligner l'importance du groupe qui est capable d'influencer le comportement de l'un de ses membres. A cet égard, l'effet de mimétisme des plus âgés sur les plus jeunes peut jouer un rôle non négligeable, surtout chez les participants prépubères.

Par ailleurs, la participation à une telle conduite est également une manière d'exister face aux membres du groupe et, d'une certaine façon, de dire : « Moi, je l'ai fait ! ». En relevant en quelque sorte le défi, le jeune aurait la possibilité de prendre confiance en lui.

L'attrait de l'interdit peut également être un facteur explicatif de cette conduite. Néanmoins, ce facteur d'explication n'est pas satisfaisant dans le sens où il s'agit d'une pratique peu connue des parents, et qu'il est facile pour le jeune de s'y prêter sans retenir l'attention des adultes.

La comparaison entre la pratique du « *jeu du foulard* » et celle du saut à l'élastique est éclairante. En effet, le saut à l'élastique peut être pratiqué une fois, pour voir ce dont il s'agit, puis suite à cette première expérience soit ne plus être pratiqué, par peur pour sa vie, soit être poursuivi en se croyant fait pour ça. Concernant le « *jeu du foulard* », c'est assez similaire, sauf que certains pratiquants semblent y prendre goût. En effet, pour Fisher il existe des « toxicomanes » de cette pratique, qui seraient *sujets à une réelle dépendance de par l'effet euphorique produit par le manque d'oxygénation du cerveau*. La possibilité de dépendance à cette pratique à risque semble réelle.

Pour terminer sur les aspects importants mis en évidence par le psychiatre, il faut signaler à propos de la pratique de la conduite à risque en solitaire qu'elle est éminemment dangereuse, même mortelle. Pour l'expert, si l'adolescent en vient à la pratiquer seul, c'est qu'il a besoin de retrouver ces sensations d'euphorie. Alors une sorte de « flirt avec la mort » se met en place dans l'inconscience du danger, qui illustre le sentiment de toute puissance éprouvé à l'adolescence.

Pour expliquer la dérive vers la pratique « toxicomaniaque » du « *jeu du foulard* », il relève de façon générale d'une part le manque de cadre structurant, d'autre part une faille narcissique issue d'un problème dans la phase précœdipienne capable de fragiliser un adolescent face à de telles pratiques.

## **C - Les entretiens avec les adolescents**

D'une manière générale, les jeunes que j'ai interrogés ne pratiquent plus la conduite à risque en question. Tous l'ont pratiquée il y a quelques années ; les pratiques les plus récentes remontent à trois ou quatre ans et les plus anciennes à une dizaine d'années. L'échantillon est constitué d'une fille pour quatre garçons. Sur les cinq adolescents interrogés, deux ont connu cette conduite à l'âge de 10 ans, les trois autres ont attendu entre 14 et 15 ans pour y prendre part. Les cinq y ont participé plus d'une fois.

J'ai choisi de montrer une partie de mon travail de regroupement des données issues des entretiens, d'une part pour illustrer cette partie concernant les adolescents, et la rendre plus vivante avec à l'intérieur de chaque tableau consacré aux cinq personnes interrogées des extraits en italique des réponses obtenues. D'autre part, cette disposition permet au lecteur d'observer un certain nombre de détails intéressants, par exemple quant aux mots employés, aux types de réponses obtenues, et cela permet en outre de faire apparaître les points communs partagés par les pratiquants quand c'est le cas.

A la suite de la présentation des cinq tableaux relatifs aux cinq personnes interrogées, je fais un compte rendu autour des éléments de réponse récurrents dans ces entretiens. Leur analyse fait l'objet du chapitre suivant.

ENTRETIEN AVEC UN ADOLESCENT DE 17 ANS, SAMUEL, DE LA REGION  
PARISIENNE (95). Début septembre 2002.

Catégories	Réponses obtenues
Nom donné à la pratique	« <i>Jeu de la tomate</i> ».
Lieu de la découverte	Centre aéré, base de loisir pour adolescent.
Lieu de la pratique	Pas spécialement lié à l'école, plutôt en privé.
Age à la 1 <sup>ère</sup> découverte	14 ans.
Initiation par groupe de pairs	Initiation de son petit groupe de garçons par un autre groupe de filles.
Déroulement	« <i>Je me bloquais la respiration, après des exercices, pour tomber dans les vapes et raconter mes sensations au groupe.</i> »
Fréquence	« <i>J'ai beaucoup joué à ça</i> » – sans autre indication.
Durée	Pas d'indication.
Arrêt	Suite à une mauvaise expérience en solitaire. « <i>J'ai compris à ce moment là que j'aurais pu en mourir.</i> »
Sensation, ressenti	D'abord la peur, puis légèreté, comme si on s'endort.
Réaction au réveil	Mal réveillé, impression d'être dans le coma, inerte.
Pourquoi y jouer ,  Pourquoi continuer	« <i>Au début c'était pour faire comme les autres.</i> » Pour l'honneur, pour rester dans le groupe, pour « <i>tuer le temps , y a rien à faire d'autre</i> », vaincre <b>l'ennui</b> . « <i>A force , j'y ai pris goût, puis c'est devenu comme une drogue. J'avais un besoin physique d'y jouer.</i> » « <i>J'aimais cette sensation qui vous retourne l'estomac.</i> »
Pratique solitaire	Oui. C'est « <i>l'évolution "normale" car tu veux garder ça [les sensations] pour toi, alors tu le fais tout seul.</i> »
Conscient du danger, de la mort possible	Pas conscient de s'auto-étrangler, « <i>mais on sait que c'est interdit, donc dangereux.</i> » Comme si on défiait la mort.
Vision du « jeu » avant et maintenant	<b>Expérience</b> agréable. Manière d'exprimer un malaise, mais « <i>on peut en mourir</i> ».
Sexe des pratiquants	Filles et garçons sont égaux.
Rapport au groupe	« <i>Ils y jouaient tous alors pas question de se dégonfler. Si tu le fais pas t'es une mauviette.</i> » <b>Partager les sensations</b> , « <i>pouvoir le faire ensemble</i> », en parler et expliquer aux autres les sensations.
En parler aux parents	Non. « <i>On se cache pour le faire</i> ».
Avis sur la prévention	Nécessaire au collège par des jeunes concernés, mais avec les enfants en primaire c'est plus délicat. Important d'adapter le discours (crédibilité) à celui des jeunes.
Données personnelles	Père décédé lors de l'enfance.
Anecdote :	« <i>J'ai recommencé sur les marches d'une église. Je ne sais pas combien de temps je suis resté évanoui mais heureusement une personne m'a secouru. J'étais vautré dans la boue, trempé...</i> »



ENTRETIEN AVEC UN JEUNE DE 25 ANS, LAURENT, DE PROVENCE  
(26, Châteauneuf du Rhône). Début juin 2002.

Catégories d'analyse	Réponses obtenues
Nom donné à la pratique	Pas de nom spécifié.
Lieu de la découverte	A l'école au collège en 3 <sup>ème</sup> ou 4 <sup>ème</sup> .
Lieu de la pratique	Dans l'enceinte de l'école, dans la classe entre deux cours, parfois même pendant les cours.
Age à la 1 <sup>ère</sup> découverte	15 ans.
Initiation par groupe de pairs du même sexe	« C'était avec la bande de "potes" que j'avais à l'époque » - 3 garçons.
Déroulement	Respirer fort, pendant 30'', se relever en prenant une forte inspiration ; le copain appuie alors de chaque côté du cou [au niveau des carotides] avec les paumes des mains.
Fréquence	« En fait je saurais pas dire combien, mais il arrivait qu'on le fasse <b>jusqu'à dix fois par jour</b> , et parfois deux fois de suite sur la même personne. »
Durée	« C'était une <b>passade</b> dans le groupe...2-3 mois...»
Arrêt	« Tu t'aperçois que ça sert à rien de faire ce jeu. »
Sensation, ressenti	« Ben...tu tombes dans les "vapes". »
Réaction au réveil	« Je croyais chaque fois que j'étais en retard, j'avais toujours cette impression d'avoir dormi trois ou quatre heures d'affilée. »
Pourquoi y jouer, continuer	« Tous disaient que c'était marrant, alors j'ai essayé. Mais, c'était pas pour prouver quelque chose, plutôt <b>pour délirer</b> , pour faire les "cons", quoi ! (...) c'était inconnu, donc attirant. »
Pratique solitaire	Non.
Conscient du danger, de la mort possible	« Pas complètement inconscient, <b>on se doutait bien que c'était pas très sain...</b> » « Ce qui est sûr, c'est que je le faisais pas pour mourir. »
Vision du « jeu » avant et maintenant	« Fallait bien qu'on rigole ! » « Je savais pas qu'on pouvait en mourir. »
Sexe des pratiquants	Pas abordé lors de l'entretien.
Rapport au groupe	« Les copains m'ont sûrement <b>influencé</b> . »
En parler aux parents	Non, « on savait comment les éviter. »
Avis sur la prévention	Pas abordé lors de l'entretien.
Données personnelles	Consommateur de tabac, alcool et cannabis.
Anecdote :	« Parfois, on jouait à celui qui tient le plus longtemps. »

ENTRETIEN AVEC UNE ADOLESCENTE DE 17 ANS, CHRIS, DE LA REGION PACA (32,Ozon). Fin juin 2002.

Catégories d'analyse	Réponses obtenues
Nom donné à la pratique	Le « rêve indien », « mais il n'y a rien d'hallucinatoire, c'est comme un rêve, ou plutôt comme un cauchemar. »
Lieu de la découverte	A l'école de son village, au collège en 4 <sup>ème</sup> .
Lieu de la pratique	Dans les endroits où notre groupe se rencontrait.
Initiation par groupe de pairs du même sexe	« Des copains en ont parlé à l'école..., puis, on était entre copines, alors on a essayé. »
Age à la 1 <sup>ère</sup> découverte	Entre 14 et 15 ans.
Déroulement	S'accroupir en soufflant très vite, pendant 30'', se relever et en respirant un bon coup, alors que l'autre te serre un peu le cou [au niveau des carotides] avec les paumes des mains.
Fréquence	« Environ une quinzaine de fois, en fait pas beaucoup, pas tous les jours, enfin, c'était pas quelque chose d'habituel pour moi. »
Durée	« C'était par <b>passade</b> qu'on le faisait en petite bande. »
Arrêt	Mauvaise expérience en solitaire : nez fracturé en heurtant son lit, réveillée par ses parents alertés par le bruit de la chute. « J'ai alors compris que cela s'était mal passé, je me suis dit stop, et j'ai arrêté. »
Sensation, ressenti	« On a d'abord l'impression que ça marche pas, et puis, sans s'en rendre compte, c'est comme si on avait une baisse de tension, un vertige et puis on s'endort ». Je me souviens « d'un rêve avec des gens habillés de noir qui veulent m'attraper ».
Réaction au réveil	« C'est plutôt marrant, c'est pas dur. En fait c'est comme si t'étais évanouie, ou inconsciente et tu vois des tâches blanches. Et t'as aussi l'impression que le temps s'est arrêté. »
Pourquoi y jouer , Et continuer	« <b>Pour essayer, pour voir les sensations</b> , par curiosité pour ce monde de rêve que les autres décrivaient. » « C'est facile, c'est indolore et c'est pas très détectable. »
Pratique solitaire	« Jamais, sauf une fois, mais c'était pas vraiment mécanique, c'était comme ça, parce que <b>je m'ennuyais</b> , c'était pour m'occuper. » Cela s'est mal passée (nez cassé), elle arrête.
Conscient du danger , de la mort possible	« <b>On savait qu'il y avait du danger</b> , que c'était pas bon pour la santé, et que ça pouvait laisser des séquelles physiques et psychologiques, mais on pensait pas qu'on pouvait en mourir. »
Vision du « jeu » avant , et maintenant	« C'était un jeu comme un autre, on aurait tout aussi bien pu aller à la piscine. Pour moi, c'est pas une drogue, enfin c'est pas une obsession. » « Je suis contente d'avoir fait cette bêtise, car ça m'a permis d'arrêter à temps. Mais ce jeu est vraiment trop dangereux quand tu le fais seul. »
Sexe des pratiquants	« Les garçons sont autant concernés que les filles, et les enfants autant que les adolescents. »
Rapport au groupe	« Ce jeu on le faisait toujours en groupe, entre amies proches et qui le sont encore aujourd'hui. »
En parler aux parents	« C'était secret ; même proche de ma mère, je ne lui ai pas dit, car je savais bien qu'elle aurait pas voulu que je fasse ça parce que c'est dangereux, elle aurait trouvé des raisons et j'aurais alors dû l'écouter. » « C'est trop facile de le faire sans être inquieté. »
Avis sur une prévention	« C'est horrible de pas faire de prévention par peur de donner le mode d'emploi, en fait le mode d'emploi les enfants l'ont déjà. C'est un problème qu'il faut prévenir tout petit, comme d'autres. »
Données personnelles	« En plus, vu que je suis asthmatique, c'était vite vu, fallait que j'arrête. »
Anecdote	« Comme un copain qui avait mis au point toute une technique pour le faire seul, sans trop de risque en programmant son ordinateur pour qu'il sonne et le réveille... ».

ENTRETIEN AVEC UN ADOLESCENT DE 18 ANS, ALEX, DE LA REGION PACA  
(Nice, 06). Juillet 2002.

Catégories d'analyse	Réponses obtenues
Nom donné à la pratique	Le « <i>rêve indien</i> ».
Lieu de la découverte	Au collège en 5 <sup>ème</sup> .
Lieu de la pratique	Un peu partout où notre groupe se rencontrait, souvent à l'école, même devant les surveillants.
Age à la 1 <sup>ère</sup> découverte	Vers 10 ou 11 ans.
Initiation par groupe de pairs du même sexe	« <i>Deux copains l'ont fait, je voulais pas mourir idiot. Alors j'ai essayé. Mais j'y avais assisté avant de le faire.</i> »
Déroulement	« <i>S'accroupir en soufflant très vite, pendant 30'', se relever et en respirant un bon coup, alors que l'autre te serre un peu le cou avec les paumes des mains. Et là avant de "partir" tu arrêtes juste à temps pour pas tomber et pour ressentir les effets.</i> »
Fréquence	« <i>On l'a fait pas mal de fois, mais pas pendant longtemps. Environ une quinzaine de fois.</i> »
Durée	« <i>Pendant deux grosses semaines.</i> »
Arrêt	« <i>C'est révoltant mais il a fallu que des enfants en meurent</i> » pour que cela se sache, et ne plus le refaire.
Sensation, ressenti	« <i>La tête tourne, c'est un peu comme un manège, comme un malaise, c'est la même sensation qu'un "joint"</i> ». « <i>Ça provoque une érection, c'est une découverte...</i> »
Réaction au réveil	« <i>En fait c'est comme si tu te réveilles d'une syncope.</i> »
Pourquoi y jouer , continuer	« <i>Pour les sensations, par curiosité on relève le défi, pour voir jusqu'où on peut aller.</i> »
Pratique solitaire	Non.
Conscient du danger , de la mort possible	« <i>Pas vraiment, comme on le faisait ce jeu était pas dangereux, c'est pas du tout un jeu mortel .</i> » « <i>Mais avec le foulard tu peux pas stopper le processus, là c'est plus grave.</i> »
Vision du « jeu » avant et maintenant	« <i>Tant qu'on l'a pas vécu ce jeu, il est tentant.</i> »
Sexe des pratiquants	« <i>Les garçons sont plus concernés que les filles.</i> »
Rapport au groupe	« <i>Ils me disaient : t'es pas capable.</i> »
En parler aux parents	Pas abordé
Avis sur une prévention	« <i>Elle est nécessaire, en plus de la vigilance des parents.</i> »
Données personnelles	
Anecdote	« <i>Pendant une semaine j'ai eu l'impression de ne plus avoir de cou, ça fait bizarre.</i> »

ENTRETIEN AVEC UN JEUNE DE 21 ANS, TIAGO, A GENEVE. Début avril 2003.

Catégories d'analyse	Réponses obtenues
Nom donné à la pratique	« On l'appelait l'hyperventilation, mais c'est pas le vrai terme, il n'y avait pas vraiment de nom. »
Lieu de la découverte	A l'école primaire en 6 <sup>ème</sup> à Genève.
Lieu de la pratique	Un peu partout à l'école, à la maison, dans la rue...
Age à la 1 <sup>ère</sup> découverte	Entre 10 et 12 ans
Initiation par groupe de pairs du même sexe	« On était avec deux ou trois copains on en a entendu parler à l'école..., par le bouche à oreille, puis on a essayé. »
Déroulement	« A genoux, pendant 60'' on soufflait, pour bien faire monter les pulsations, puis on prenait sa respiration on la bloquait, l'autre t'appuyait sur les carotides, avec les paumes des mains, ou au niveau du sternum. Alors tu t'évanouis et les autres te posent à terre. »
Fréquence	« <b>Si je devais calculer le nombre de fois, ça ferait peur.</b> » « Des fois on le faisait 20 à 30 fois par jour. »
Durée	« Pendant près de quatre ans, mais pas à la suite. C'était <b>par période</b> qu'on le faisait en petite bande, on le faisait pendant deux-trois mois à fond, puis on se lassait, jusqu'au moment où on initiait un nouveau. Je faisais alors le cobaye, soit ça les choquait, soit ça les intéressait. En tout ça doit faire pendant une année d'affilée. »
Arrêt	« Je me suis lassé de le faire, je suis passé à autre chose. »
Sensation, ressenti	« C'est vraiment comme tomber dans les pommes, la seule différence c'est qu'il y a pas le rêve. » « L'effet est bizarre, ça fait peur des fois, ça fait une coupure au cerveau, alors c'est proche d'un état de sommeil où tu rêves. »
Réaction au réveil	« On croit qu'on est en train de rêver et que l'on est dans son lit, et qu'on vient de se réveiller, mais en fait t'es dans la cour d'école. » « T'es complètement perdu. »
Pourquoi y jouer , continuer	« C'était amusant et quand les personnes tombaient dans les vapes, certaines avaient des spasmes, ça faisait rire tout le monde. »
Pratique solitaire	« Ouais, comme ça devant la télé... c'était la <b>recherche de l'effet, pour les sensations</b> ». »
Conscient du danger , de la mort possible	« On savait que c'était dangereux, <b>j'étais conscient des risques, mais j'acceptais de les prendre.</b> » « Oui, ...mais vu le nombre de fois que je l'ai fait, je me dis que...vu qu'il ne m'est jamais rien arrivé... ben. »
Vision du « jeu » avant et maintenant	« C'était un passe-temps, on savait pas comment le placer entre le bien et le mal. » « Je ne le referais plus aujourd'hui. »
Sexe des pratiquants	« Les garçons sont plus concernés que les filles. »
Rapport au groupe	« Je faisais souvent le cobaye pour montrer à ceux qui connaissaient pas. » « Je l'ai même fait sur mon petit frère de 7 ans. »
En parler aux parents	« C'était secret, c'était pas super permis, alors c'est presque instinctif de ne pas en parler, tu gardes ça pour toi, c'est comme pour la 1 <sup>ère</sup> cigarette. »
Avis sur une prévention	Pas abordé lors de l'entretien.
Données personnelles	Consommateur : de tabac, d'alcool et de cannabis.
Anecdote	« Les décès sont des exceptions, avec tous ceux qui l'ont déjà essayés, ça se saurait, ...[si c'était mortel] on aurait entendu parler de ça ». »

## D - Compte rendu des éléments récurrents issus des catégories d'analyses des entretiens :

- **Nom donné à la pratique :**

Les appellations données à cette conduite à risque divergent selon les interlocuteurs ; ce fait corrobore d'ailleurs les données issues de l'analyse de trace (voir au point B, chapitre IV).

- **Lieu de la découverte :**

La découverte de cette conduite s'est essentiellement déroulée dans l'enceinte même des établissements scolaires, soit à la fin du cycle primaire pour les plus jeunes, âgés alors de 10-11 ans, et aux premières années de collège pour ceux de 14-15 ans, exception faite d'un adolescent de 14 ans qui fût initié dans un centre aéré, c'est-à-dire un établissement de loisirs accueillant des jeunes (ce centre reste comparable à l'institution scolaire puisqu'il s'agit d'un lieu dévolu aux adolescents). On peut donc avancer que les jeunes découvrent la conduite à risque du « *jeu du foulard* » le plus souvent dans des lieux qui leur sont destinés. C'est pourquoi l'école est dans ce cas un lieu privilégié pour l'apparition d'une conduite à risque comme celle du « *jeu du foulard* ».

- **L'initiation par petits groupes de pairs :**

Les jeunes interrogés ont découvert l'existence de cette conduite à l'intérieur même des enceintes de leurs écoles, de leurs collèges ou de leur centre de loisir par l'intermédiaire d'un groupe de pairs. Dans quatre cas sur les cinq étudiés, le jeune est initié par un petit groupe constitué de deux à trois personnes du même sexe, excepté un adolescent de 14 ans dont le groupe de garçons a été initié par un autre groupe constitué de filles.

- Concernant **la fréquence** à laquelle les jeunes s'y sont prêtés, d'un côté il y a ceux qui ont participé une quinzaine de fois (pour la fille et l'un des garçons), et de l'autre il y a ceux qui ne peuvent plus comptabiliser le nombre de fois tant ils y ont recouru, avec à ce sujet un maximum de 20 à 30 fois par jour réalisé sur l'ensemble du groupe.

- Quant au **déroulement** de la conduite, il est identique pour tous les participants. La technique est la suivante : il s'agit de respirer profondément durant une demi ou une minute, notamment à l'aide de flexions, d'exercices physiques afin de faire augmenter les pulsations cardiaques, puis, en prenant une grande inspiration tout en se relevant de la position de flexion, il s'agit de bloquer la respiration ce qui provoque la perte de connaissance recherchée. Alors, les autres participants « récupèrent » la personne évanouie et la déposent sur le sol en attendant qu'elle se réveille, soit d'elle-même après quelques secondes, soit à l'aide d'appels, de secousses, d'eau ou même de gifles.

Tous ont fait appel à une technique de compression des carotides par les paumes des mains. Cette technique est tout à fait similaire au « *jeu du foulard* » : seules les paumes des mains sont remplacées par le foulard. Les risques encourus sont les mêmes, toutefois l'utilisation des mains semblerait se révéler moins dangereuses que l'utilisation d'un foulard. En effet, lors de la perte de connaissance les mains se desserrent et permettent une libre circulation de l'air, ce qui permet de reprendre conscience. Alors qu'avec un lien attaché au cou, une fois que la perte de connaissance se produit, rien ne permet s'il l'on est seul de le défaire. Mais le caractère dangereux de cette conduite tient peut-être plus au fait de la pratiquer seul qu'à la technique utilisée. Néanmoins, la technique de compression des carotides avec les paumes des mains ne permet pas d'éviter le risque mortel du réflexe cardio-inhibiteur, pour ne citer que celui-là, et ceci que l'on soit seul ou en groupe.

- Un élément souvent évoqué à propos de cette conduite est le caractère **passager**, périodique qu'elle impliquerait. D'après ce que les jeunes en disent, ils semblent se lasser rapidement de

telles pratiques ; il s'agit pour eux d'une passade dans les activités réalisées au sein du groupe de pairs.

- C'est au niveau des **sensations** que l'on observe le plus de différences individuelles, bien que tous y fassent référence dans leurs réponses, notamment quant aux sensations liées à l'évanouissement. Mais au-delà de cette sensation initiale commune, on peut relever différents ressentis qui vont d'aucune sensation jusqu'à l'impression de rêver (le plus souvent), d'entendre de la musique douce, d'apercevoir des taches de couleurs blanches ou bleues, ou des silhouettes, de sentir des picotements dans tout le corps, ou encore une sensation de froid. Ces différences reflètent les différences individuelles, physiques et émotionnelles existant entre les individus face au phénomène de l'anoxie.
- Quant aux **raisons** qui les ont poussés vers cette conduite, elles sont multiples et varient d'un individu à l'autre ; néanmoins on peut surtout relever l'ennui, la curiosité, l'influence du groupe et surtout la recherche de sensations. Ces éléments, qui concernent ma question de départ, seront repris dans la partie suivante, analytique.
- Tous les interlocuteurs déclarent avoir été conscients de l'existence de **risques** liés à la conduite en question. Cet élément tient sans doute à l'âge des pratiquants, même si les plus jeunes disent aussi, sans connaître les conséquences physiques en détails, qu'ils se « *doutaient bien* » que c'était quelque chose de dangereux. Ce propos aussi sera repris dans la partie suivante.
- Concernant le **genre** des pratiquants, les interlocuteurs sont divisés ; pour les uns, filles et garçons sont égaux devant cette conduite, pour les autres ce sont les garçons qui sont le plus concernés. A noter que la fille interrogée annonce nettement l'égalité des genres face à cette conduite. Mais force est de constater, par exemple dans les analyses de traces, la forte représentation des garçons victimes de cette conduite à risque. Cet élément peut être mis en lien avec une théorie issue de la sociologie du risque, qui postule que les garçons feraient appel à des conduites plus risquées, plus extrêmes que les filles, qui se dirigeraient vers des conduites plus discrètes. Néanmoins, selon moi il s'agit peut-être plus de s'interroger sur *le sens que le risque* en question revêt pour le ou la jeune. Ce qui peut être tout à fait pertinent pour l'un peut s'avérer tout à fait insignifiant pour l'autre. En effet, le risque peut valoir la peine d'être pris en regard de ce qu'il est à même d'apporter au jeune.
- Dernier élément évoqué, la nécessité de **se cacher**, et de garder le secret quant à l'existence et au déroulement de cette conduite, qui a lieu la plupart du temps à l'abri des regards des adultes. Comme s'il s'agissait d'une conduite vouée à se dérouler à la frontière de l'illicite, réservée à l'usage des jeunes.

## **6. Analyse : mise en relation des concepts retenus et des contenus dépouillés des entretiens.**

Après avoir relevé un certain nombre d'éléments relatifs aux entretiens, il s'agit à présent de donner des interprétations des réponses obtenues. Pour ce faire, je vais tenter de relier ces éléments du discours des adolescents aux éléments théoriques pertinents.

En réponse à la question : « comment comprendre, expliquer pourquoi certains adolescents s'adonnent à de tels agissements ? », il est évident que plusieurs directions de réponse apparaissent. La plupart des adolescents interrogés plus haut évoquent **l'ennui**. Pour lutter contre l'ennui, l'adolescent va agir ; le risque peut alors être vu comme un remède à l'ennui, c'est pourquoi l'adolescent aura tendance à se risquer dans l'action. L'intérêt de mettre en lien **l'ennui et la prise de risque** est que, précisément, il s'agit d'une « paire » presque indissociable à la période de

l'adolescence. Il est intéressant de faire ressortir, en réponse à l'ennui, l'aspect « *divertissant, amusant* » de cette conduite à risque, évoqué par certains lors de ces entretiens. Cet aspect ludique inclus dans la prise de risque adolescente relève-t-il de l'inconscience du danger de mort chez l'adolescent ? La question de la mort et de l'adolescent suffirait sans peine à une thèse ; on dira seulement que le danger de la mort transparait en filigrane tout au long de la recherche. Cette question sera d'ailleurs reprise ultérieurement pour aller plus loin.

Si le risque est souvent une alternative à l'ennui, le fait de prendre des risques peut parfois paraître anodin. Précisément, je fais ici référence à Tiago<sup>16</sup>, de Genève, qui s'est longtemps prêté à cette conduite, et dont les remarques m'amènent à cette supposition : plus il pratique cette conduite sans être l'objet de conséquences néfastes et moins il semble se rendre compte des risques qu'il prend à chaque tentative, comme si avec la répétition de la conduite il finissait par être convaincu qu'il ne risque rien, qu'il est hors d'atteinte, comme immunisé face aux risques et même face à la mort.

**La recherche de sensations** évoquée par les adolescents est semble-t-il un élément central dans les raisons qui font qu'ils peuvent être « séduits » par cette conduite, et cette recherche est à mettre en lien avec le besoin de l'adolescent de se confronter au travers du risque aux limites corporelles et sociales de son monde. Mais si cette période particulière de l'adolescence permet d'expliquer le fait qu'ils aient recours à cette conduite, une question demeure concernant les raisons de la participation d'enfants prépubères à une telle conduite. En effet, d'après l'analyse de traces, la conduite à risque du « *jeu du foulard* » concerne aussi des jeunes qui ne sont pas encore confrontés aux processus de l'adolescence. Sans analyser cette question intéressante, qui demanderait des recherches plus fines et plus étendues que celle-ci, on peut faire l'hypothèse que la variable « âge » est d'une extrême importance quant à la pratique de cette conduite à risque.

Dans les faits, les cas recensés ici ne me permettent pas de livrer de résultats précis sur cette question, même si deux des cinq interlocuteurs étaient prépubères lors de leur participation ; leur discours sur cette dernière a évidemment évolué avec le temps. Néanmoins, on peut souligner chez les plus jeunes l'importance marquée du groupe, du besoin de l'imiter pour être accepté, qui répond au besoin d'être socialisé. Par ailleurs, cet élément est aussi évoqué par ceux qui ont pratiqué le « *jeu du foulard* » en solitaire pour expliquer la répétition de la conduite. Ce fait confirme les données issues de l'entretien avec l'expert (Dr Fisher).

D'autre part, l'aspect expérimental de cette pratique est relevé par tous les adolescents ; en effet, il s'agit d'une **expérience** à partager que l'on peut assimiler à un défi ou encore à un test. Il s'agit bien ici pour le jeune et son groupe **de faire l'expérience du risque, de se tester lui-même** dans l'acte **par le risque** encouru sous le regard de ses pairs. Les facettes de cette expérimentation sont multiples ; d'abord, sur un versant individuel, il s'agit de la « vivre », de ressentir cette expérience en soi, dans son corps, et donc d'être amené à mieux le connaître ; puis, sur un versant plus social, il s'agit de faire face au risque devant le groupe, de le partager et alors d'être en mesure de se comparer avec les différents membres du groupe.

A ce propos, il est important de mettre en évidence un aspect essentiel dans la découverte et dans la pratique de la conduite à risque en question : il s'agit du groupe de pairs. Effectivement, tous les adolescents mettent l'accent sur l'importance accordée au groupe, soit par **l'imitation de ce groupe** dans un souci de conformisme, soit par **la reconnaissance** du groupe susceptible d'amener à l'adolescent l'impression d'être valorisé et accepté par celui-ci. La liaison établie entre l'importance du groupe de pairs relevée ci-dessus et les fonctions que remplissent ce groupe dans la construction identitaire de l'adolescent, notamment par **l'identification** du jeune au groupe, permet de mettre en évidence une vision de la conduite à risque du « *jeu du foulard* ». Cette vision sociale explique la conduite à risque comme **un défi dans le but d'être accepté et valorisé par le groupe** ; quand ce défi est relevé par le jeune, cela lui accroît son estime de lui-même. Une vision différente, plus axée sur le versant de la psychologie sociale, comprend le recours à cette conduite

---

<sup>16</sup> Extrait : « vu le nombre de fois que je l'ai fait, et qu'il ne m'est jamais rien arrivé... »

comme une manière de **s'identifier au groupe afin d'acquérir un sentiment positif de son identité, autrement dit pour se construire en tant qu'individu.**

D'autre part, une prise de risque en groupe implique une **comparaison** entre ses membres ; alors le corps devient l'instrument de mesure, de comparaison par excellence puisque, à la période de l'adolescence, le corps est justement plongé dans un rapport ambivalent, à la fois aimé et haï, reconnu et méconnaissable, familier et mystérieux. Il s'agit là d'une certaine forme de défi, de test de soi par l'intermédiaire du corps, pour tenter d'*éprouver* (au sens de Pommereau) *ce corps et donc de le tester pour en cerner les limites.*

Concernant la conscience des risques des adolescents face à cette conduite, on peut dire d'après les entretiens que les jeunes sont conscients des risques physiques encourus par la pratique : ils savent qu'elle est dangereuse. Néanmoins, ils semblent ignorer la possibilité de pouvoir en mourir. En d'autres termes, ils ne se rendent pas compte de l'irréversibilité contenue dans cette conduite. Ils ne se rendent compte ni de la possibilité de leur mort propre, ni de la possibilité qu'ils ont de provoquer la mort de l'autre en « jouant ». A cet égard la conscience du risque n'a de sens qu'une fois en lien avec les apports que le jeune peut trouver dans cette confrontation au risque. En effet, si le jeune estime que la prise de risque vaut la peine d'être prise, c'est parfois par rapport au groupe, au plaisir ressenti, à la fierté qui peut en découler...

## **A - Vers des hypothèses pour aller plus loin**

D'après les témoignages, notamment celui de Tiago, et les éléments qui précèdent, il semble possible de mettre en rapport la fréquence des prises de risques avec la conscience du risque. En fait, par une pratique fréquente du risque, le jeune deviendrait persuadé d'être hors d'atteinte, immortel ; cette répétition des risques favoriserait l'émergence du sentiment de la toute puissance chez le jeune. Concernant la conduite à risque du « *jeu du foulard* », l'hypothèse est que plus le jeune s'y prête, et moins il se rend compte des risques qu'il encourt. Cette interprétation est d'autant plus inquiétante quand on prend la mesure de l'importance des répétitions des risques chez les jeunes.

D'autre part, l'hypothèse relevée lors de l'entretien avec Fisher, pour qui cette conduite est un défi que le jeune réalise pour entrer dans le groupe, comme une sorte de bizutage, ne me paraît pas si pertinente. Car une fois le défi « réussi », lorsque l'entrée dans le groupe et son acceptation semblent acquises, pourquoi répètent-ils cette conduite ? L'hypothèse ne tient pas compte de la forte répétition de ces conduites qui est selon moi un aspect essentiel et caractéristique du « *jeu du foulard* ».

La **recherche passionnée de sensations** que l'on trouve chez les pratiquants du « *jeu du foulard* » est une caractéristique des conduites à risques. Elle est à mettre en rapport avec la recherche de limites et, au travers de celles-ci, le jeune semble en fait être à la recherche de lui-même, faire l'expérience de soi au travers des risques pris et des dépassements de limites ; c'est finalement lui-même qu'il met au défi, lui-même qu'il cherche à connaître au travers d'expériences qui le forment pour demain.

L'attraction du groupe de pairs prend également une place importante dans la pratique d'une conduite à risque comme le « *jeu du foulard* ». Ce fait est très bien illustré par la citation suivante : « *S'il y en a un qui a l'idée d'un truc bien délirant à faire, on va tous s'y mettre, dit Karim, 17 ans. A la limite, celui qui ne va pas aller jusqu'au bout, il va vraiment passer pour un bouffon. Tout le monde va s'essuyer avec sa dignité.* » (Pommereau, 1997, p. 140).

Un avant dernier aspect intéressant concerne les pratiquants de la conduite à risque de la compression des carotides. Ces pratiquants peuvent être différenciés selon qu'ils effectuent cette conduite uniquement en groupe, ou en groupe et également en solitaire. Cet aspect est susceptible de révéler des grandes différences qualitatives car, au-delà du fait que tous les pratiquants ont



débuté en groupe, tous ne s'y livrent pas en solitaire. Mais il n'est pas question de s'appesantir sur ces différences qualitatives, bien que dans l'échantillon recensé deux des cinq adolescents disent avoir pratiqué en solitaire.

Toutefois, il est probable que les pratiquants solitaires fassent la liaison entre les sensations physiologiques ressenties et une sensation proche du plaisir sexuel sans avoir recours à la masturbation. Le fait d'être en mesure d'échapper à une pratique délibérément sexualisée, et donc de la remplacer par une conduite de compression des carotides, peut s'avérer déculpabilisant pour le jeune encore à la découverte de ses pulsions sexuelles. Il peut donc s'agir d'une manière de remplacer en quelque sorte une pratique fortement sexualisée (la masturbation) par la compression des carotides, impliquant désormais des sensations peut-être plus acceptables (voire moins ambiguës) pour l'adolescent. Cet aspect met en avant une vision sexualisée de cette pratique qui n'a pas été abordée auparavant, faute d'éléments à disposition la concernant, mais que je tenais à mentionner.

Une remarque encore sur la difficulté d'obtenir des données à ce sujet auprès des adolescents. Un seul des interlocuteurs (Alex) a fait brièvement allusion à l'apparition d'une érection lors de la pratique ; néanmoins je n'ai pas pu avoir plus de détails à ce sujet, ni aucune confirmation de la part des autres garçons. Cet aspect restera donc pour le moment inexploité ; il demanderait évidemment une recherche approfondie, la question étant à mon sens tout à fait pertinente à l'adolescence.

Dans cette recherche, je me suis centrée sur la population adolescente. Toutefois, à la lumière de l'analyse de traces, on voit bien que les adolescents ne sont pas les seuls concernés. Effectivement, à la lumière de ces éléments on peut émettre l'hypothèse que les motivations concernant la pratique de la compression des carotides dépendent de l'âge du pratiquant. Il est d'ailleurs possible que les pré-adolescents s'inscrivent plus dans des motivations proches de la socialisation par le groupe. A cet égard, la perspective adoptée par Fisher concernant la pratique à risque comme un défi pour être accepté du groupe semble correspondre davantage à « l'usage » que les enfants prépubères font de cette pratique. En effet, avant la puberté on peut supposer que le préadolescent se prête à une conduite à risque comme celle-là dans le but de se socialiser.

***Il peut donc s'agir pour le préadolescent d'un processus maladroit de socialisation par le groupe de pairs, par l'intermédiaire de la réalisation d'un acte de défi.*** Au contraire des adolescents pubères qui semblent quant à eux s'inscrire davantage dans une **perspective existentielle, dans laquelle la pratique de la conduite à risque repose sur une recherche plus individuelle que collective.** Effectivement, les adolescents se situent davantage dans une recherche identitaire, pour ne citer que celle-là dans la large problématique déjà décrite plus haut. Cette perspective devrait être creusée plus avant lors d'une autre recherche.

*« L'adolescence est caractéristique d'être en somme l'aurore d'une vie qui commence à percevoir sa fin mais qui hésite dans cette reconnaissance et repousse à plus tard (...) cette intégration. »* (Marc, P., 2000, p. 113). Cette citation pose un lien tout à fait pertinent entre la période d'adolescence et le début de la conscience chez le jeune de sa propre mort, de son irréversibilité qui prend corps avec le temps qui s'écoule. Une dernière remarque est en effet indispensable autour de la notion de mort<sup>17</sup>, qui est liée à la pratique du « jeu du foulard ». Des recherches sur la représentation de la mort chez les enfants et adolescents qui pratiquent semblent nécessaire pour mieux comprendre ces « trompe-la-mort ». Je tiens à faire allusion à une hypothèse de P. Marc soulevée dans ses recherches sur la spécificité de l'adolescence et dans laquelle il met en évidence la nature du lien que l'adolescent entretient avec sa propre mort comme une probable spécificité adolescente. Cette perspective éclaire le « jeu du foulard » sous une forme nouvelle : celle d'une opportunité pour le jeune, *pour la dernière fois de sa vie*, de pouvoir se permettre de *risquer sa vie*,

---

<sup>17</sup> Voir à ce sujet P. Marc (2000) pp. 85 ; 93-117.

sa mort de manière aussi radicale. Alors s'agirait-il finalement pour les jeunes de **faire l'expérience de la mort au travers du foulard ?**

## **B - Tentative de typologie des pratiquants**

Si l'on tient compte du fait relevé par Fisher selon qui le « *jeu du foulard* » est une conduite dont certains adolescents peuvent devenir dépendants, et du discours de Samuel qui a pratiqué en solitaire, et qui dit : « *j'avais un besoin physique d'y jouer* », « *j'aimais cette sensation* », il est probable que la conduite à risques du « *jeu du foulard* » s'avère une conduite potentiellement addictive.

A ce propos, il est possible de s'inspirer de la typologie des consommations de produit *psychoactif* d'Olivenstein, reprise par Porchet (1995), distinguant des usages soit récréatif, soit abusif, soit toxicomane, pour l'appliquer aux différents types de « pratiquants » de la compression des carotides, et ceci sous forme d'hypothèse.

Le fait précédent, qui caractérise la conduite à risque qui nous occupe comme une conduite potentiellement addictive, me permet d'établir un parallèle avec la typologie décrite ci-dessus. *A priori*, la pratique en solitaire de la compression des carotides semble plus exposée au risque d'une dérive vers un rapport de type toxicomane qu'une pratique en groupe, mais aucun élément ne permet de considérer cet *a priori* comme recevable. C'est pourquoi ce dernier nécessiterait une recherche approfondie.

L'hypothèse est la suivante : le jeune qui va pratiquer la conduite à risque du « *jeu du foulard* » va mettre en place un rapport spécifique à cette conduite, qui peut être classé sous trois formes différentes : un rapport soit *festif* à cette conduite, soit *abusif*, soit *toxicomane*. Les différences d'un type de rapport à l'autre dépendent de la fréquence du recours à la conduite, c'est-à-dire de son degré de répétition, à savoir que, plus la conduite est répétée, plus il y a de chance pour qu'elle dérive vers une dépendance, soit vers un rapport toxicomane. Mais ce n'est pas là la seule condition pour cette dérive.

Le **rapport festif** à la conduite implique qu'elle se déroule dans un état d'esprit souvent ludique, aspect qui ne se trouve plus dans les deux autres rapports, mais surtout qu'elle reste irrégulière dans le temps. C'est-à-dire que la conduite prend relativement peu de place dans la réalité du jeune : à ce stade, elle est passagère, voire initiatique.

Alors que le **rapport abusif** peut être décrit comme une relation qui a dépassé le caractère ludique pour arriver à une utilisation régulière dans le temps qui ne correspond plus à une initiation mais à une recherche de sensations, sans toutefois impliquer un rapport de dépendance.

Le **rapport toxicomane** impliquerait d'abord une recherche de sensation, de plaisir immédiat et une tentative de « guérir » son malaise par cette conduite répétée. En fait, ce rapport toxicomane suppose une pratique régulière, voire quotidienne, de la conduite par dépendance, c'est-à-dire un besoin physique de réitérer ce comportement pour retrouver les sensations qu'il procure ; cette forme de dépendance suggère une souffrance. Mais ce rapport ne se développe pas à travers le temps ; il reposerait davantage sur des conditions spécifiques à l'adolescent, notamment des assises psychologiques et affectives fragilisées très précocement, mais aussi un environnement perturbé par une souffrance importante (deuils incomplets, séparations...) et surtout la rencontre avec cette conduite à risque.

Cette typologie semble pertinente pour tenter de « classer » les différents interlocuteurs interrogés sous forme d'un tableau qui la synthétiserait. Il s'agit donc de situer les adolescents en fonction du type de rapport entretenu avec la conduite du « *jeu du foulard* ».

Type de rapport :	Festif	Abusif	Toxicomaniaque
Pratique :	En groupe	En groupe	En groupe et en solitaire
Fréquence de la conduite :	Environ 15 x	Plus de 15 x	Innombrable durant des mois
Prénoms :	Chris	Laurent	Samuel
	Alex (15 x)		Tiago

## 7 - Pistes de réflexion vers une prévention

A présent, que penser de l'argument soulevé par beaucoup de professionnels de l'adolescent autour de l'effet incitatif que peut revêtir une action préventive sur la conduite à risque de la compression des carotides.

D'abord cet argument est loin d'être partagé par tous les professionnels concernés. Les nombreux articles de presse et les émissions télévisuelles qui ont dénoncé et mis en avant cette conduite à risque n'ont semblé-ils pas eu le retentissement tant redouté sur les jeunes.

Quoi qu'il en soit, sans trancher cette question, une prévention adéquate, c'est-à-dire réfléchie et bien menée, est nécessaire. Même si, à cet égard, la prévention ne dispense pas certains jeunes d'avoir recours à cette conduite, elle permet au moins de clarifier et de poser clairement le risque de mort qui est attaché à cette pratique dangereuse. Cette prévention pourrait se faire chez les enfants dès leur plus jeune âge ; à ce propos, les travaux de Bergeret au sujet de la prévention primaire sont éclairants (ils ne seront pas repris ici faute de place et faute de temps).

La vision de Le Breton à propos de la prévention des conduites à risques est judicieuse. La tâche des parents, des travailleurs sociaux, des médecins, etc., n'est pas de juger ces conduites à risques mais de les comprendre et de s'efforcer par l'échange, le dialogue, de les prévenir. Qu'il soit clair que la seule prévention radicale des conduites à risques consiste à établir un *monde social propice*. Si une société ne possède pas de politique volontaire et solide de la jeunesse, elle se condamne elle-même à en payer les conséquences par les souffrances qu'elle provoque et par les violences de ce ressentiment qu'elle engendre.

La solution de Assailly (1992, p. 226) est plus applicable dans la vie quotidienne. Il s'agit de « tenter de diminuer la pertinence de la prise de risque en substituant à celle-ci d'autres "terrains d'aventure" où puisse s'exprimer une pulsion, la recherche de sensations, qui ne relève pas de la déviance mais d'un besoin bio-psycho-sociologique normal ». Cette position est d'ailleurs partagée par Fisher, qui propose le sport comme terrain de comparaison entre adolescents, terrain où les résultats sont souvent plus « palpables » que dans des conduites à risques.

Une piste à suivre aussi est celle de Hachet (2001, p. 85), qui propose des conseils éducatifs aux parents pour que le rapport au risque ne devienne pas excessif<sup>18</sup> : « relater leurs expériences adolescentes les plus « frissonnantes » à leur rejeton, lui donner des repères réalistes et cohérents, ne pas redouter d'être taxés de « ringards » et ne pas enfermer le jeune dans une image négative... en revanche face à un adolescent "toxico" du risque, une prise en charge psychologique est nécessaire. »

<sup>18</sup> P. Hachet (2001), Les parents et le psychologue face aux adolescents kamikazes. In : *Dialogue, recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*.

Pour ma part, même si cette question n'est ici qu'effleurée, la prévention d'une conduite à risque comme celle du « *jeu du foulard* » devrait s'inscrire dans une vision globale du risque, alors qu'actuellement, sans doute pour des raisons budgétaires, on peut dire que la politique de prévention des jeunes est pour le moins fractionnée.

Si l'on se réfère aux campagnes de prévention qui s'adressent aux jeunes, c'est comme si l'on avait tenté de cloisonner ces différents risques avec d'un côté les risques de la route, de l'autre les risques liés aux drogues, puis ceux liés à la sexualité, et enfin les conduites à risques qui flirtent avec les conduites addictives. Bref, comment atteindre une quelconque efficacité sans mettre en place une vision générale du risque qui placerait les principaux intéressés, c'est-à-dire les adolescents, en tant qu'acteurs sans pour cela les réduire à une vision éclatée de leur réalité. La réalité de l'adolescent devrait être prise en compte dans toute sa complexité ; à cet égard, les politiques de prévention me semblent devoir être repensées dans leur globalité, notamment autour du *sens* que peut revêtir le risque et ce quel que soit la sphère dans laquelle il évolue.

## 8 - Conclusions

Avant de terminer, je veux revenir sur la notion de défi. Le défi, c'est celui posé par les jeunes qui, devant une société qui offre de nouvelles possibilités, jusque-là inégalées en terme de consommation et de réussite personnelle, répondent par des conduites de refus et d'autodestruction d'eux-mêmes, et ce d'autant plus que ce sont des jeunes qui ont justement « tout pour être heureux ». En même temps, l'évolution sociale permet aux jeunes, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de concevoir un avenir qui ne soit pas la copie de la vie de leurs parents. Cette possibilité, qui s'ouvre sur un mode de vie partiellement inconnu, accompagné d'un affaiblissement des interdits mais d'une augmentation des exigences de performance et de réussite individuelles, favorise l'expression des inquiétudes narcissiques et des besoins de dépendance. Pour conclure, on peut donc dire que le « *jeu du foulard* » n'est alors qu'une expression des jeunes favorisée par l'évolution actuelle de la société.

Finalement, à l'issue de ce travail exploratoire de longue haleine, il me semble être tout de même capable de répondre à ma question de départ, sans atteindre l'exhaustivité de toutes les approches possibles. J'ai pu faire ressortir les explications qui m'ont paru les plus pertinentes. J'espère également avoir atteint mon principal objectif dans ce travail, soit de permettre grâce aux éléments réunis autour de ce thème de mieux connaître et de parvenir à mieux comprendre ce phénomène inquiétant que représente la conduite du « *jeu du foulard* ».

Plusieurs interprétations paraissent capables d'expliquer le phénomène de cette conduite à risque particulière, et toutes apportent une « facette » supplémentaire à sa compréhension. Sans faire l'économie de l'une ou l'autre de ces interprétations, on arrive à une appréhension aussi proche que possible de la réalité de cette conduite dans sa complexité. De manière très synthétique, il est possible d'en reprendre les pistes les plus importantes, l'objectif étant de se doter d'explications capables de rendre compte de ce phénomène particulier qui concerne les adolescents et les adolescentes d'aujourd'hui, qui est la conduite à risque de « la compression des carotides », plus connue sous le terme de « *jeu du foulard* ».

La période de l'adolescence permet de comprendre et d'expliquer les conditions dans lesquelles les adolescents se débattent, et pourquoi ils s'adonnent à une telle conduite. La problématique des conduites à risques à cette période spécifique donne également un cadre et un éclairage pertinent sur cette question. De manière générale, on peut dire que c'est par des mises à l'épreuve de soi au travers des risques, des limites, mais aussi au travers d'une quête de soi, avec ses dimensions identitaires, sociales et sexuelles, que se concrétisent les motivations individuelles des pratiquants. La vision de cette pratique apporte à l'entourage un message sur une souffrance, un état de détresse qui ne doivent pas être perçus comme anodins, car c'est d'abord dans le *sens* de cette pratique, et

dans ce qu'elle *permet* au jeune qui s'y prête, qu'il est possible d'approcher au plus près une compréhension de ce phénomène.

La construction théorique de la *première partie* m'a servi à contextualiser et aussi à conceptualiser un objet de recherche qui *a priori* ne s'inscrivait que difficilement dans des problématiques existantes.

Dans la *deuxième partie*, j'ai tenté une approche descriptive et panoramique de mon objet d'étude, pour livrer une exploration dotée de plusieurs directions. A ce sujet, il est légitime de se demander dans quelle mesure la Suisse est concernée par cette conduite à risques. Si les différents indices recensés ne prouvent pas de manière patente la pratique actuelle du « *jeu du foulard* » en Suisse, ils permettent en revanche de démontrer qu'existe une telle pratique chez certains individus, notamment à Genève et Zurich, ce que conforte l'entretien réalisé avec Tiago de Genève. Toutefois, les difficultés rencontrées spécifiquement en Suisse pour rencontrer des personnes susceptibles de témoigner autour de cette conduite, ces difficultés rendent compte du fait qu'elle n'est pas très répandue jusqu'à présent. Si l'on tente de comparer la Suisse à la France, où cette pratique a pris ces trois dernières années une ampleur saisissante, il est possible de dire que les statistiques suisses (entre un et deux décès par année) correspondent à celles de la France d'il y a cinq ans.

Puis, dans la *troisième et dernière partie*, je me suis servi de l'assise théorique construite en début de recherche afin de me munir d'éléments susceptibles de fournir des interprétations et des hypothèses lors de l'observation directe, soit lors des entretiens avec les adolescents. A cette phase du travail, j'arrive à quelques hypothèses interprétatives et à quelques pistes en guise de résultats. J'ose espérer que ces données pourront permettre d'aller plus loin dans l'étude de ce thème passionnant et de creuser des pistes qui n'ont souvent été qu'évoquées. Quoi qu'il en soit, la démarche exploratoire appliquée à ce travail de mémoire n'a selon moi plus à démontrer son utilité et sa pertinence de par la souplesse qu'elle permet.

Pour terminer, ce travail m'a donné l'opportunité de m'impliquer dans une recherche intéressante et riche en apports diversifiés à propos d'un sujet que l'on peut qualifier de délicat. En effet, je pense ici aux apports méthodologiques, qu'il m'a fallu adapter à un sujet original, puis à la démarche de la recherche qui m'a fait voyager d'un pays (la Suisse) à l'autre (la France), et m'impliquer dans un travail de recherche inédit. Mais c'est surtout au niveau des contacts humains qu'il m'a sans doute le plus apporté, au travers des contacts avec les adolescents, les spécialistes, les chercheurs, les enseignants, les journalistes, mais aussi les parents de victimes, qui m'ont donné l'impression d'une légitimité dans l'élaboration de ce travail de mémoire.

A présent il est possible de synthétiser mon travail de recherche et de le décrire comme *une distanciation théorique*, distance que j'ai pu acquérir tout au long de l'élaboration des éléments conceptuels et aussi lors de la mise en évidence des liens communs entre certains concepts et les données à disposition. La distance acquise vis-à-vis de l'objet de recherche au travers des concepts scientifiques m'a permis de *penser* mon objet de manière plus objective et plus complète. De plus, sur un autre plan, cette distance m'a également laissé la possibilité de me défaire d'émotions qui ont émergé face à un tel objet et qui, petit à petit, ont fait place à une vision plus théorisée, et plus objective. En effet, un sujet comme le « *jeu du foulard* » est émotionnellement chargé et de ce fait difficile à aborder ; mais il permet aussi d'accéder à un début de compréhension de certaines pratiques de jeunes auxquelles nous devons tous prêter attention.

## Bibliographie

- Albarelo, L., Digneffe, F., Hiernaux, J.-P., Maray, C. (1995). *Pratiques et méthodes de recherches en sciences sociales*. Paris : Armand Colin.
- Assailly, J.-P. (1992). *Les jeunes et le risque, une approche psychologique de l'accident*. Paris : Vigot.
- Balegamire Bazilashe, J & Marc, P. (dir.), (2000). *Adolescence : des clefs pour comprendre*. Genève : éditions du Tricorne. Chronique Sociale. - 2<sup>e</sup> partie : Approches psychologiques de l'adolescence - pp. 49-117.
- Ballion, R. (2000). *Les conduites déviantes des lycéens*. Paris : Hachette éducation.
- Bergeret, J. (1994). *La violence et la vie. La face cachée de l'Œdipe*. Paris : Payot & Rivages.
- Bergeret, J. (1990)(1992). *La violence Fondamentale : l'inépuisable Oedipe*. Paris : Dunod.
- Birraux, A. (1984). Processus d'adolescence . [Hors série : L'adolescence.] *Sciences et vie*, N°188, septembre, 34-45.
- Braconnier, A. & Marcelli, D. (1988). *L'adolescence aux 1000 visages* . Paris : éditions Universitaires.
- Cadéac, B. & Civalleri, C. (2001). Violences scolaires : questions ouvertes ? *Le journal des psychologues*, N°190, septembre, 49-52.
- Cochet, F. (2001). Nos enfants jouent à s'étrangler... en secret. Paris : François - Xavier de Guibert.
- Courtecuisse, V. (1992). *L'adolescence les années de la métamorphose*. Paris : Stock.
- Dasen, P., Bazilashe, J. B. (dir.) & Marc, P. (1995). Adolescence et initiation. *Vous avez dit pédagogie ?* N°37, 3-5 ; 50-53. Université de Neuchâtel.
- Deleau, M. (1999). Psychologie du développement. Rosny, France : Bréal.
- Emy, P. (1993). Rites et éducation. *Travail Social*, 1, 6-16. Lausanne.
- Fellous, M. (2001). *A la recherche de nouveaux rites. Rites de passage et modernité avancée*. Paris : L'Harmattan.
- Fohr, A. (2002). Ces jeunes qui ne s'interdisent aucun jeu . *Le Nouvel Observateur*, N°1945, 14-20 février, 80. (Interview du psychiatre Huerre P.).
- Freud, S. (1975). Essai de psychanalyse. Paris : Payot. (p.255).
- Giono, J. (1977). *Faust au village*. Mayenne (France) : Gallimard. (p.7-32).
- Goguel d'Allondans, T. (coord.), Le Breton, D. & De Péretti, I. (2003). Quand les élèves se mettent en danger : les conduites à risques des jeunes. *Les Cahiers pédagogiques*, N°411, [dossier], février – 58<sup>e</sup> année, 9-58. Paris.
- Hachet, P. (2001). Les parents et le psychologue face aux adolescents kamikazes. *Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille*, Erès (Ed.), 3<sup>e</sup> trimestre, 77-85.
- Haesevoets, Y.-H. (1984). Violences et passions . [Hors série : L'adolescence.] *Sciences et vie*, N°188, septembre, 76-83.
- Hervieu, F. (1994). Pourquoi les rites initiatiques sont une nécessité de la vie, en Afrique comme en Occident. *Le temps stratégique*, décembre, 52-60. (Interview de Nathan T.).
- Le Breton, D. (1998). Les conduites à risque des jeunes. *Empan*, N°30, juin, 9-12.
- Le Breton, D. (2002). *L'adolescence à risque. Corps à corps avec le monde*. Paris : Autrement.

- Le Heuzey, M. F. (2003). Attention école : jeux dangereux. Service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de Paris. In : *Archives de pédiatrie* 10, pp. 587-589<sup>1</sup>.
- Lesourd, S. (2001). Jouissance et destructivité, référence moderne de la violence. *Le journal des psychologues*, N°190, septembre, 53-57.
- Lipansky, E.-M. (1993). La problématique identitaire à l'adolescence. *Revue de psychologie de la motivation*, 16, 43-53. \*
- Marcelli, D. (1984). Désirs d'indépendance . [Hors série : L'adolescence.] *Sciences et vie*, N°188, septembre, 46-57.
- Marcelli, D. & Berthaut, E. (2001). *Dépression et tentatives de suicide à l'adolescence*. Paris : Masson.
- Monin, I. (2002). « Canette », « gardav' »...ces nouveaux jeux qui font peur . *Le Nouvel Observateur*, N°1945, 14-20 février, 78-80. (Interview du professeur Debarbieux, E.).
- Myquel, M. (1998). Les prises de risque à l'adolescence. *Empan : Risques à être* , N°30, juin, 29-30. Lausanne.
- Pommereau, X. (1997). *Quand l'adolescent va mal, l'écouter, le comprendre, l'aimer*. Mesnil-sur-L'Estrée, France : J.C. Lattès.
- Pommereau, X. (2001). *L'adolescent suicidaire*. Paris : Dunod.
- Porchet, P.-A. (1995). *Toxicomanies : les dépendances de la souffrance et les souffrances de la dépendance*. (Tiré à part du Rapport d'activité du Drop-In de Neuchâtel). Neuchâtel.
- Ranchin, B. (1998). Les conduites à risques, Rites initiatiques ou visites ordaliques. Les conduites à risque des jeunes. *Empan*, N°30, juin, 13.
- Richard, F. (1996). Les conduites à risque adolescentes. Nouveau malaise dans la civilisation ? In L. M. Villerbu (Dir), *Anthropologie et Clinique, Recherches et Perspectives (Annales du colloque, 27-28 mai 1994)*(pp.185-200). Université de Rennes 2 : A.R.C.P.(Ed.)
- Riedinger, S. (1993). L'adolescence et ses paradoxes. *Revue de psychologie de la motivation*, 16, 8-17.

---

<sup>1</sup> Ce court article de référence m'est malheureusement parvenu trop tard pour qu'il puisse être pris en compte dans ce travail. Néanmoins il fait référence à des études réalisées en Angleterre (Blanchard et Hucker, 1991) où 40 jeunes sont morts dans des conditions non élucidées ; une autre étude sur 136 enfants décédés en Angleterre en 1995 (Nixon JW. & al.) ; une étude écossaise de Wyatt & al. en 1998. Enfin la publication canadienne de : Le D & al. en 2001 : *Self strangulation by hanging from cloth towel dispensers in Canadian schools*. (7,2).

## - Annexes -

**RETRANSCRIPTION D'UNE PARTIE DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES effectués le 07.06.2002 à Embrun dans les Hautes-Alpes (05), en France. Maison d'Enfants à Caractère Sanitaire Spécialisé dans le Traitement des Dysfonctionnements Psychiques de l'Adolescent, à VALJOYEUX<sup>19</sup> : Le futur antérieur.**

**Premier entretien** exploratoire avec le Président du Conseil d'Administration : Docteur Jean - Claude FISHER (durée approximative de 1h) .

- *Int. : De quels jeux dangereux avez-vous entendu parler ?*
- Dr. Fisher : Le « jeu du foulard » est le plus célèbre, mais actuellement c'est le « jeu de la tomate » qui tend à se faire le plus connaître, et qui touche une population préadolescente de section primaire, soit dès 10-13 ans. Au-delà de ces deux premiers jeux dont le principe est le même (pour le « jeu de la tomate » il s'agit d'obtenir un teint aussi rouge que possible par une absence de respiration), il y en a d'autres, comme le « jeu de la canette », également appelé selon les régions, le « jeu du moulon », le « jeu de la mêlée », le « jeu du petit pont massacreur », le « jeu du bouc émissaire », mais il y en a d'autres encore comme le « jeu de l'aérosol », le « jeu de la carte de crédit » (pour garçon).
- Interviewer : *Le terme de « jeu » correspond-il selon vous à ce type d'activité ?*
- Dr. Fisher : Pour moi un jeu est censé posséder un caractère ludique, mais aussi la notion de plaisir. Dans ces « jeux dangereux », ceux qui les pratiquent sont-ils vraiment dans l'ambiance du jeu ? Pour moi, dans ces conduites à risques, ce style de jeux dangereux n'est pas un jeu.
- *Int. : Existe-t-il un profil, un âge pour ceux qui pratiquent ce genre de « jeux dangereux » ?*
- Dr. Fisher : Tout d'abord, il n'y a pas de profil particulier, tous les milieux socio-économiques sont concernés. Globalement, on peut dire, au vu de la **cinquantaine de victimes** recensées en France, qu'il s'agit **le plus souvent de garçons**. En effet, 98 % des victimes sont de sexe masculin, contre 2 % de sexe féminin. Quant à l'âge il s'agit généralement **d'adolescents de 12 à 15 ans**. Bien que l'âge tende à s'abaisser toujours plus en fonction du temps qui passe et de l'évolution de la société. Le propre du jeu dangereux, c'est de mettre de côté le pathologique, ceux qui y « jouent » sont a priori « normaux ». Quand on rencontre les mères de ces enfants, ils sont toujours selon elles « bien élevé et sans histoires ».
- Quand on questionne les adolescents, d'après moi, on se rend compte que **ce ne sont pas des adolescents suicidaires**.
- *Int. : Depuis quand les adolescents jouent-ils à ce style de « jeux dangereux » ?*
- Dr. Fisher : Ça a toujours existé, de tout temps, les jeux mortels. On peut citer Châteaubriant, il est sans doute possible de trouver d'autres traces bien avant lui. Actuellement, la société est violente et c'est un des rôles des médias, mais aussi de la société elle-même de s'en occuper. Systématiquement la violence augmente dans la société, il n'est alors pas étonnant que cette violence transpire dans les écoles. Le problème, c'est son intensité, son niveau.
- De plus, les processus d'appartenance au groupe de pairs sont nécessaires à l'adolescence, mais ces groupes demandent souvent des codes d'entrée pour y être accepté, et ces codes sont eux aussi toujours plus violents. Ces pratiques codifiées peuvent être assimilées à des rites d'initiation par lesquels l'adolescent doit passer pour faire partie du groupe. Le fait de participer à des conduites à risque de ce genre est essentiellement un **acte de défi** pour pouvoir être accepté par les pairs. En plus, à cet âge-là, la notion du risque est peu perceptible.
- *Int. : Qu'est-ce qui influence le plus un adolescent ?*
- Dr. Fisher : Un autre adolescent. Depuis toujours, les élèves du Lycée influencent ceux du Collège, et ces derniers influencent ceux du primaire.
- *Int. : Est-ce que ce jeu est universel ? Est-ce que cette pratique adolescente est une spécificité culturelle ?*
- Dr. Fisher : Le « jeu du foulard » n'est pas universel, mais il est possible qu'il existe ailleurs d'autres jeux à risques, qui sont le plus souvent imbriqués dans des rites de passages selon les cultures en question. Au niveau européen en tous cas, ce jeu est international.

---

<sup>19</sup> VALJOYEUX est un établissement géré par la société A.THE.NA (S.A.: Adolescence : Thérapeutique et Nouvelles Approches).



- Int. : *Pourquoi ces adolescent y jouent-ils ?*
- Dr. Fisher : Précisément car ce sont des **adolescents**. A cette **période spécifique**, tout est permis, ou plutôt tout est possible aux yeux de l'adolescent. Auparavant, la délimitation de l'adolescence était plus aisée, l'enfant devenait pubère vers 12 ans, avec l'apparition des règles pour les filles et celle de l'éjaculation pour les garçons, et se terminait par le service militaire à l'issue duquel on était considéré comme un adulte. Mais à présent, c'est dur de trouver la limite supérieure de l'adolescence, car les études se prolongent et les adolescents restent souvent bien des années chez leurs parents. Il n'est plus un enfant face à la société, face à sa famille, face à son corps, et psychologiquement il y a une remise en question. A l'adolescence, c'est tout le **champ pulsionnel** qui se remet en jeu au niveau sexuel où il faut trouver son mode de sexualité, son type de partenaire ; au niveau psychologique, se définir une identité, ceci passe par une identification à un Autre (très visible à l'adolescence). Cette identification passe par des idoles, des habits, des hobbies pour une appropriation de l'idole ou du mythe (comme « Bob Marley » pour les fumeurs de cannabis, « Curt Cobain »,...). Il s'agit de situations à traverser auxquelles on n'avait pas pensé !

Par exemple, vous êtes élève « normal » de 6<sup>e</sup> année, vous arrivez dans un nouveau collège suite à un déménagement, et à la pause de 10 h. le groupe de votre classe vous propose de partager la pratique du groupe, soit une anorexie cérébrale par le *jeu du foulard* qui provoque des effets euphorisants. Si l'exercice est stoppé immédiatement, le seul souvenir sera celui de l'euphorie ressentie. En plus de représenter un acte dangereux accepté avec courage, ce qui amène la reconnaissance du groupe de pairs en question.

L'adolescent semble plein de certitudes alors qu'en réalité il doute beaucoup. Celui qui semble détenir le plus d'assurance cache d'autant plus de doutes.

C'est un âge de test, d'étalonnage par **comparaison dans le groupe de pairs** ; même s'il est possible pour l'adolescent de se comparer au sein de sa classe, essentiellement par la valeur des notes représentatives de la valeur des élèves à un niveau scolaire, c'est surtout au **niveau existentiel** que le jeu se pratique : « j'existe en tant que tel. ». L'adolescent se situe essentiellement dans l'espace et pas dans le temps. Quand on interroge un adolescent de 15-17 ans sur ce qu'il fera plus tard, il répond généralement « je ne sais pas » et, bien que les parents s'en inquiètent, c'est normal.

Les plus jeunes qui pratiquent le « *jeu du foulard* », ou autres jeux dangereux, en sont inconscients (du danger). Des enfants victimes ou coupables du jeu, c'est difficile à dire ; en revanche on peut dénoncer la méconnaissance des effets de l'anoxie cérébrale de la part des parents, donc qui plus est des enfants de huit ans. Pour les adolescents plus âgés, il arrive qu'ils soient conscients du danger que peut représenter ces jeux dangereux, peut-être par une expérience personnelle préalable. On s'en rend compte dans le reportage vidéo *Les maternelles*, diffusé sur France 5 (22.03.2002) : dans un établissement scolaire où ce sont les adolescents de 3-4<sup>e</sup> année (soit 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année secondaire en Suisse) qui ont signalé la pratique de cette conduite (*jeu du foulard*) par des élèves plus jeunes de 5-6<sup>e</sup> (soit 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> secondaire) au directeur, qui a alors pris des mesures pour enrayer cette pratique. Ces adolescents ont donc averti du danger et étaient en mesure de dire que la pratique du foulard ne sert à rien.

Une autre raison au pourquoi les adolescents pratiquent ces jeux dangereux, c'est **l'attrait de l'interdit**, même si, dans la situation précise du *jeu du foulard*, il s'agit d'un interdit « bon marché ». Dans le sens où c'est une activité qui se fait facilement à l'abri des regards, de plus les parents ne la connaissent pas.

C'est également une **manière de paraître, d'exister face aux autres** membres du groupe, en disant par exemple : « Moi, je l'ai fait ! », et en exprimant sa fierté d'avoir été capable d'en quelque sorte relever la **défi**. Par le fait d'effectuer ce « jeu », le jeune aurait la possibilité de **prendre confiance en lui-même**.

- Int. : D'une manière générale, ceux qui jouent à ces « jeux dangereux » en sont victimes ou coupables ?
- Dr. Fisher : Dans les jeux violents, ceux qui se défendent le moins en sont les principales victimes, comme par exemple pour le jeu de la canette qui est typiquement un jeu qui s'applique sur des victimes désignées (victime qui ne se pose pas de question sur la cause de cette désignation).

**Deuxième entretien** exploratoire, avec le Directeur du Centre *Le Futur Antérieur* : **Monsieur Yves Gautier** (environ 30 min.).

- Interviewer : *Le jeu du foulard est-il selon vous une conduite à risque ?*
- Dir. Gautier : C'est une conduite à risque dans la mesure où cette conduite est répétée, sinon il s'agit d'un jeu dangereux. Comme dans ma jeunesse où l'on jouait déjà au jeu de la « savate ». La violence

dans les jeux des jeunes augmente, car ils vivent dans une société de consommation où la violence tient de plus en plus de place. L'existence de jeux comme celui du foulard, c'est triste, mais... c'est « normal », ou plutôt habituel dans notre pratique. Après 24 ans d'expérience, je peux dire que l'adolescence est la période faite pour la confrontation avec les risques. De plus pour un jeune aujourd'hui il y a un amoncellement de problèmes, qu'ils soient sociaux (chômage, perte de valeur des études), familiaux (divorce, famille monoparentale, familles recomposées..) ou touchant à la sexualité (SIDA, MST...).

- Interviewer : *Les jeunes qui pratiquent le jeu du foulard sont-ils particuliers ?*
- Dir. Gautier : Non, il s'agit d'adolescents « normaux » (dans ce contexte sans problèmes psychiques), mais à chaque fois c'est une problématique individuelle. Il semble que souvent il y a chez ces enfants un manque du père (preuve : au Congrès de Sens il n'y a que des mères de victimes).
- Interviewer : *Dans votre centre avez-vous été confronté à cette pratique ?*
- Dir. Gautier : Oui, quand c'est arrivé l'équipe à eu une réaction très ferme face à quelques jeunes qui allaient jusqu'à ligoter sur une chaise et bâillonner les « joueurs » chacun à son tour, puis à calculer le temps passé en étant inconscient et donc à instaurer une compétition entre eux, bref, à celui qui restera le plus longtemps inconscient. Suite à l'intervention de l'équipe du centre certains n'ont pas compris les risques qu'ils prenaient ; en effet par la suite deux enfants ont recommencé, ils ont été exclus de l'institution au nom de l'équilibre du groupe entier qui était alors menacé.  
De toute façon les prises de risques sont inhérentes à la période de l'adolescence ; et c'est le rôle du père que de pousser l'enfant vers les risques dans la vie quotidienne. Mais, attention, tout dépend de la nature du risque qui s'évalue en fonction du danger, et chez l'adulte son approche du risque est toujours calculé.
- Interviewer : *Quelle est votre position face à une prévention ?*
- Dir. Gautier : Je suis pour une prévention et donc une mise en garde face à ces jeux dangereux. Toutefois la présence d'informations peut créer dans une certaine mesure de la demande et puis créer à son tour des incidents souvent dramatiques. Il faudrait creuser l'aspect de la prévention faite par des mères de victimes, ces mères pourraient induire un effet de danger chez des parents qui n'en n'ont jamais entendu parler.  
D'autre part, ils font ça pour tester mais, quand il y a la mort au bout du jeu, la mort est un risque à prendre. Le fait de plus informer revient à poser plus de limites, et c'est justement ce que les jeunes tendent à tester à l'adolescence.  
Une solution réside dans le domaine associatif, qui actuellement détient plus de pouvoir afin de mettre l'accent sur le problème et de tirer la sonnette d'alarme, comme c'est déjà le cas.  
Il reste des problèmes de moyens financier quant aux solutions.
- Interviewer : *Ces jeux dangereux sont-ils selon vous des « effets de mode » ?*
- Dir. Gautier : Non. Des jeux comme celui de la roulette russe ont existé de tout temps.

### **Troisième entretien** - téléphonique - avec un expert en médecine scolaire en Suisse.

Mi-avril 2002 : contact téléphonique avec le médecin des écoles de la ville de La Chaux-de-Fonds le Docteur Latrèche.

Selon lui : « Cela n'existe pas en Suisse, c'est arrivé en France, oui, mais pas ici, pas chez nous... ».

Pour ce qui est de la prévention : « en tous cas, pas dans les cours de biologie » (solution adoptée par un principal de collège en France Mr. Aléo André).

« Si l'on entend que certains élèves font ça, là on peut entrer en matière sur l'explication des risques, mais il ne faut pas généraliser cette pratique qui est en fait tout à fait rare.

« Par contre en ce qui concerne les parents et les adultes en général, il est nécessaire qu'ils soient prévenus. Mais je pense qu'en Suisse une telle prévention est simplement inutile. »

### **Quatrième entretien** - adolescent ayant pratiqué : Laurent C. de Châteauneuf du Rhône dans la Drôme provençale (26). Le 3 juin 2002. (âgé de 25 ans).

- Interviewer : *As-tu déjà pratiqué le « jeu du foulard » ? A quel âge ?*
- Laurent : Oui, il y a un moment, j'avais 15 ans, je devais être en 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année, en 4<sup>e</sup> c'est sûr, je le faisais déjà.
- Interviewer : *Comment l'as-tu connu ?*
- Laurent : Hé bien, tout le monde le disait, que c'était marrant, alors je l'ai fait. Mais c'était pas pour prouver quelque chose, mais plutôt pour délirer, pour faire les « cons », quoi. C'est avec la bande de

« potes » que j'avais à l'époque et que j'ai gardés un certain temps après ça. Les copains m'ont sûrement influencé.

- Interviewer : *A quelle fréquence vous le pratiquiez ?*
- Laurent : Ben, environ dix fois par semaine.
- Interviewer : *Comment tu t'y prenais pour faire ça ?*
- Laurent : Il fallait respirer fort, profondément pendant 30", puis se relever et pendant une forte aspiration d'air le copain appuyait alors de chaque côté du cou avec les paumes de ses mains (sur les carotides).
- Interviewer : *Et après, comment cela se passait ?*
- Laurent : Hé bien tu tombes dans les « vapes », mais je me souviens qu'au réveil je croyais chaque fois que j'étais en retard, j'avais toujours cette impression que j'avais dormi pendant trois ou quatre heures d'affilée.
- Interviewer : *Où le pratiquiez-vous ?*
- Laurent : Lors des récréations, même parfois pendant les cours, mais le plus souvent entre midi et deux heures, entre deux cours.
- Interviewer : *Et les enseignants ne vous ont jamais surpris ?*
- Laurent : Non, on savait comment les éviter.
- Interviewer : *Pendant combien de temps y as-tu joué ?*
- Laurent : Je sais pas trop, c'était une passade dans le groupe. Je dirais pendant quelques mois, peut-être même moins, un, deux ou trois mois, je ne sais plus.
- Interviewer : *Si vous ne l'avez fait qu'une dizaine de fois, pour toi est-ce que c'est peu, assez, beaucoup, trop ?*
- Laurent : En fait, on l'a eu fait plus que dix fois en tout, je saurai pas dire combien, mais il arrivait qu'on le fasse jusqu'à dix fois par jour, et même certaines fois en le faisant deux fois à la suite à la même personne. « Fallait bien qu'on rigole ».
- Interviewer : *Dans ces moments étiez-vous conscients des risques ou non ?*
- Laurent : Je dirais pas complètement inconscients, on se doutait bien que c'était pas très sain, mais je savais pas que je pouvais en mourir.
- Interviewer : *Comment as-tu arrêté à y participer ?*
- Laurent : C'est quand tu t'aperçois que ça sert à rien de faire ce jeu.
- Interviewer : *Aujourd'hui, quel regard portes-tu sur cette affaire ?*
- Laurent : C'était quelque chose d'inconnu, alors d'attirant pour quelqu'un comme moi.
- Interviewer : *Comment ça « quelqu'un comme toi » ?*
- Laurent : Je suis un « touche à tout », j'essaye tout pour voir jusqu'où je peux aller, pour voir mes limites. Mais ce qui est sûr c'est que je le faisais pas pour mourir.

Informations supplémentaires : 1<sup>ère</sup> cigarette à 13 ans avec des collègues; 1<sup>er</sup> joint, usage cannabique à 14 ans ; 16 ans fumeur quotidien de cigarettes, puis mélanges d'alcool (grande quantité) et cannabis. Depuis, toujours consommateur de tabac, de cannabis et d'alcool. Décédé d'un accident de moto le 21.7.02 dans les environs d'Aubenas à l'âge de 25 ans.

**Cinquième entretien** – téléphonique (n°1) : Christine d'Ozon dans les Alpes-Maritimes vers Nice. Région PACA, fin juin 2002.

Originaire du Gers, soit la région Midi-Pyrénées (32), aujourd'hui en PACA.

2<sup>ème</sup> année de lycée, soit en fin de 1<sup>ère</sup> année (17 ans).

- Interviewer : *Quand as-tu entendu parlé de ce jeu du foulard pour la première fois et où était-ce ?*
- Christine : La première fois c'était en 4<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> secondaire ou 8<sup>ème</sup> année), j'habitais alors encore dans le Gers, dans un petit village ; et des copains en ont parlé, c'était à l'école, je crois (14-15 ans).
- Interviewer : *Pourquoi as-tu pratiqué ce genre de jeu dangereux ?*
- Christine : Pour essayer, pour voir les sensations que ça pouvait faire. Et puis on était entre copines, c'était par curiosité pour ce monde de rêve que les autres décrivaient. Pour moi, c'est pas une drogue, enfin c'est pas une obsession, quoi !
- Interviewer : *Avant cela avait déjà fumé, pris de la drogue ... ?*
- Christine : Non. Ni cigarette, ni drogue. Mais j'ai un problème de santé, je suis asthmatique et je vivais dans un village de « buveurs », après quand j'étais en 3<sup>e</sup> et/ou 2<sup>e</sup>, j'ai touché à l'alcool entre copains mais pas avant.
- Interviewer : *Pour en revenir au jeu du foulard l'as-tu pratiqué seule ou en groupe ?*
- Christine : Ce jeu on le faisait toujours en groupe, entre amies proches et qui le sont encore aujourd'hui.
- Interviewer : *Et toute seule ?*

- Christine : Jamais toute seule, sauf une fois, mais c'était pas vraiment mécanique, c'était comme ça, parce que je m'ennuyais, c'était pour m'occuper.
- Interviewer : *Quels effets as-tu ressentis ?*
- Christine : Hé bien, quand on commence, on a l'impression que ça fait rien, que ça marche pas, et puis sans qu'on s'en rende compte vraiment, on se sent comme si on avait une baisse de tension, comme un vertige, et puis on est endormi. Au réveil, je me rappelle d'un rêve avec des gens habillés de noir qui veulent m'attraper (je sais qu'en fait ça représentait l'image inconsciente de la mort en Europe). Et je me débats, en fait je voulais pas le faire (le *jeu du foulard*) « jusqu'au bout », mais au début ça marchait pas, alors je me suis évanouie et en tombant sur le nez, j'ai heurté mon lit. Et c'est ce bruit de chute qui a alerté mes parents qui ont accouru dans ma chambre. Alors, ils m'ont appelée, et je me suis réveillée quand ils m'ont secoué par l'épaule.
- Interviewer : *Ça se passe toujours comme ça ?*
- Christine : Non, en fait avec les copines c'est plus brutal pour le réveil, car elles te mettent carrément des gifles, et quand tu te réveilles c'est plutôt marrant, c'est pas dur. En fait c'est comme si t'étais évanoui et t'as l'impression que t'es inconscient, tu vois des taches blanches. Et t'as aussi l'impression que le temps s'est arrêté, qu'il n'y a pas de temps.
- Interviewer : *A quelle fréquence as-tu pratiqué le jeu du foulard ?*
- Christine : Environ une quinzaine de fois, en fait pas beaucoup, je ne le faisais pas tous les jours, je veux dire c'était pas quelque chose d'habituel pour moi. En fait c'était par passade qu'on le faisait en petites bandes dans des lieux où l'on se rencontrait, alors vu qu'on s'embêtait on y jouait. C'était un jeu comme un autre, on aurait tout aussi bien pu aller à la piscine !
- Interviewer : *Vous étiez alors conscients des risques que vous preniez en y jouant ?*
- Christine : Quand on y jouait, on savait qu'il y avait du danger, que c'était pas bon pour la santé, et que ça pouvait laisser des séquelles physiques et psychologiques, mais on pensait pas alors qu'on pouvait en mourir.
- Interviewer : *Vous vous cachiez pour le faire ?*
- Christine : C'était secret, même que je suis proche de ma mère, mais je ne lui ait pas dit, car je savais bien qu'elle aurait pas voulu que je fasse ça, parce que c'est dangereux, elle aurait trouvé des raisons et j'aurais alors dû l'écouter.
- Interviewer : *Comment as-tu cessé d'y jouer ?*
- Christine : Eh bien, la seule fois où je l'ai fait seule et où ça s'est mal passé (nez cassé, mais sans sentir de douleur), quand mes parents m'ont réveillée, j'ai alors compris que ça s'était pas bien passé, je me suis dis stop, et j'ai arrêté. En plus, vu que je suis asthmatique, c'était vite vu.
- Interviewer : *Et si tes parents ou quelqu'un d'autre t'avaient avertie du danger, que penses-tu que tu aurais fait alors ?*
- Christine : Si avec une prévention on m'avait avertie du danger, j'aurais sans doute réfléchi (elle ne l'aurait peut-être pas fait) !
- Interviewer : *Quel regard portes-tu aujourd'hui sur cette « expérience » ?*
- Christine : Aujourd'hui, quand je repense à la fois où j'ai fait ce rêve désagréable, avec ces hommes en noir, je crois que c'était en fait mon instinct de survie qui m'a sauvée. Je suis contente d'avoir fait cette bêtise, car ça m'a permis d'arrêter à temps. Mais ce jeu est dangereux quand tu le fais seul, comme un copain, Nico, qui avait mis au point toute une technique pour le faire seul sans trop de risque en programmant son ordinateur pour qu'il sonne et qu'il le réveille et donc que l'ordinateur l'empêche de mourir, mais avec un ordinateur c'est jamais aussi sûr qu'avec une personne.
- Interviewer : *Dans les connaissances que tu as, connais-tu globalement plus de filles ou plus de garçons qui pratiquent ce « jeu » ?*
- Christine : Autant les garçons que les filles, les enfants autant que les adolescents sont concernés.
- Interviewer : *Quelle est selon toi l'utilité de faire de la prévention concernant ce type de jeux dangereux ?*
- Christine : C'est horrible de pas faire de prévention, surtout par peur de donner le mode d'emploi ; en fait le mode d'emploi les enfants l'ont déjà ! Il faut faire très attention à ces jeux car c'est bien trop facile pour les jeunes de le faire. Il faut l'interdire aux enfants et surtout leur dire combien c'est dangereux. Les autorités disent que les victimes du jeu se sont suicidées, mais c'est pour se couvrir et pour pas prendre leurs responsabilités. Car, quand on est suicidaire, quand on veut se tuer, on se rate pas ! Au lycée, aujourd'hui, il n'y a pas de suicidaire, cette affaire est aux oubliettes. Je connais un ami commun, avec F. Cochet, qui petit aussi avait fait la manœuvre d'Heimlich. Mais ce jeu existe de partout, il est connu depuis quelques années. C'est un problème qu'il faut prendre tout petit, comme avec les autres dangers de la vie...
- Interviewer : *Comment s'appelait ce jeu pour vous ?*

- Christine : Le « rêve indien », mais il n'y a rien d'hallucinoire, c'est comme un rêve ou plutôt comme un cauchemar.
- Interviewer : *Quelle était la technique que vous utilisiez ?*
- Christine : Il fallait s'accroupir en soufflant très vite, pendant environ 30", puis se relever en respirant un bon coup, pendant que l'autre te serre un peu le cou. En fait, c'est facile, c'est indolore et c'est pas très détectable. Bref, c'est trop facile pour les jeunes de le faire sans être inquiété.